
Momar-Coumba Diop (dir.)

Sénégal (2000-2012)

**Les institutions et politiques publiques
à l'épreuve d'une gouvernance libérale**



CRES - KARTHALA

SÉNÉGAL (2000-2012)

**LES INSTITUTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES
À L'ÉPREUVE D'UNE GOUVERNANCE LIBÉRALE**

Le Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES) remercie le Centre de Recherches pour le Développement international (CRDI), établi à Ottawa, au Canada, qui a pris en charge les frais d'édition de ce volume dans le cadre de l'initiative *Think Tank*. Cependant, les vues qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du CRES et du CRDI.



International Development
Research Centre

Centre de recherches pour le
développement international

KARTHALA sur Internet : <http://www.karthala.com>

Paiement sécurisé

Illustration de couverture :

**Œuvre intitulée *Bayaalu Colobaane*
de Fally Sow Sène,
qui a aimablement autorisé sa reproduction**

Composition et mise en page : Charles Becker

© CRES et KARTHALA, 2013
ISBN : 978-2-8111-0878-6

Momar-Coumba Diop (dir.)

Sénégal (2000-2012)

**Les institutions et politiques publiques
à l'épreuve d'une gouvernance libérale**

Préface de Jean Copans

**CRES
BP 7988
Dakar Médina**

**KARTHALA
22-24 bd Arago
75013 Paris**



Le Consortium pour la Recherche économique et sociale (CRES) a été créé par des enseignants-chercheurs de diverses spécialités (économie, droit, techniques quantitatives, sociologie). Les principaux objectifs du CRES sont de :

- renforcer les capacités de recherche et d'analyse en sciences économiques et sociales au Sénégal et dans le reste de l'Afrique ;
- promouvoir une expertise de qualité permettant d'aider à la prise de décision sur les questions économiques et sociales ;
- concevoir et impulser des programmes de recherche-formation dans le domaine de l'éducation, de l'économie et de la sociologie ;
- développer le partenariat entre les chercheurs universitaires, les experts de l'administration et les institutions de coopération et d'aide au développement.

Le CRES dispose d'un potentiel de recherche permettant de promouvoir une meilleure connaissance des structures économiques et sociales, des comportements des acteurs, des relations internationales, des mécanismes qui déterminent l'évolution des pays africains. Le CRES mène les activités suivantes :

- conception et mise en œuvre de programmes de recherche et d'études dans les domaines de l'éducation, l'économie, le droit, la sociologie, et les techniques quantitatives ;
- recherches et études pouvant contribuer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques économiques et sociales ;
- formation à caractère multidisciplinaire dans le cadre d'une école doctorale sur les questions économiques et sociales.

Adresse : Rue 10 prolongée, Cité Iba Ndiaye Diadji, n° 1 et 2, Pyrotechnie
Dakar (Sénégal) CP 12023 - BP 7988 Dakar Médina
cres@cres-sn.org - www.cres-sn.org

**À la mémoire de Jacques Faye
1946-2010**

Jacques Faye a été un chercheur engagé qui a mis son intelligence raffinée, son immense générosité et son talent exceptionnel au service exclusif de la promotion du monde rural en Afrique de l'Ouest, notamment au Sénégal.

Remerciements

Depuis plus de vingt ans, les autorités de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar et mes collègues magnifiques m'ont accordé la liberté totale d'organiser et d'animer des groupes de recherche sans interférer dans mes entreprises éditoriales. J'ai aussi travaillé dans la plus grande autonomie quand j'ai mis sur pied le Centre de recherches sur les politiques sociales (CREPOS) que j'ai dirigé entre 2004 et 2009. Le soutien moral des autorités universitaires et de mes collègues ne m'a jamais fait défaut. Voilà pourquoi je les remercie vivement au moment où je mets un terme définitif, avec ces publications, à un engagement continu dans les travaux d'équipe qui a commencé à la fin des années 1980. Les résultats de ces travaux ont été publiés grâce au soutien constant de Robert Ageneau. Le programme de recherche que j'ai rédigé en 2009, et qui est à l'origine de ces publications, n'engage cependant pas l'université Cheikh Anta Diop de Dakar ou une autre institution publique ou privée sénégalaise.

Malgré ses nombreuses occupations et les contraintes liées à l'encadrement des doctorants, Jean Copans, un ami personnel depuis plus de trois décennies, a accepté, spontanément, la lourde tâche consistant à rédiger la préface à ce volume. C'est de *manière délibérée* que je lui ai demandé de le faire pour rendre hommage à cet illustre professeur qui est un très grand ami du Sénégal et un membre éminent de notre communauté universitaire.

Les collègues qui publient des contributions dans ce volume et le suivant l'ont fait de manière généreuse et surtout bénévole. Je rends hommage à la patience notée à l'occasion des réglages et révisions des papiers, à leur grande courtoisie, malgré les pressions relatives au respect des délais. Dans leur majorité, ces collègues ont, par la suite, participé à la relecture et au contrôle des contributions, faisant ainsi de ce volume une véritable *création collective*. J'ai été impressionné par leur engagement désintéressé, mais très sérieux dans la production des connaissances relatives à notre pays, par leur dévouement, mais aussi par leur maîtrise sereine des questions examinées.

Dans la phase terminale de la préparation des contributions, alors que je recherchais les moyens d'impression, le Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES) a accepté, en novembre 2012, de prendre en charge les frais d'édition de ce volume et du suivant, ce dont je le remercie très vivement. Voilà pourquoi j'ai signé avec le CRES un accord lui permettant notamment de figurer comme coéditeur sur la couverture des deux tomes et de disposer d'un double encadré dans les pages d'entrée de chaque livre. Je remercie Abdoulaye Diagne, son directeur, ainsi que Gaye Daffé qui

a facilité les relations avec le CRES et assuré, avec Mame Sokhna Thiaw, l'assistante de direction du CRES, le suivi des questions administratives relatives à l'impression de cet ouvrage.

Jean-Pierre Dozon m'a offert une hospitalité généreuse, en me recevant, pendant plus d'un mois, dans d'excellentes conditions, à la Maison des sciences de l'Homme, à Paris. J'exprime ma profonde gratitude à Dominique Richard, la responsable administrative du programme « Directeurs d'études associés ». Je remercie les dirigeants de la Fondation Maison des sciences de l'Homme (FMSH), notamment Michel Wiewiorka, son administrateur, et le personnel de la Résidence Suger de la FMSH, à Paris, pour leur accueil chaleureux.

Charles Becker, un fidèle collaborateur et ami de longue date, m'a beaucoup appuyé pendant cette entreprise éditoriale, notamment par ses conseils pertinents au quotidien. Charles a aussi assuré avec professionnalisme la mise en pages et la composition de ce livre. Je tiens à rendre hommage à Angélique, son épouse, pour le soutien fraternel qu'elle m'a toujours apporté.

Malgré un emploi de temps très chargé, mon « conseiller » Philippe Antoine m'a aidé à vérifier et à améliorer le contenu de certaines contributions. Aboubacry Demba Lom a mis à mon entière disposition sa connaissance étendue de l'administration centrale sénégalaise et a participé avec beaucoup de sérieux à l'évaluation de certaines études. Je remercie Jean-Claude Marut, fortement investi dans l'analyse du conflit casamançais, pour son appui. Gaye Daffé a participé, avec l'engagement que nous lui connaissons, à la révision des contributions relevant de sa compétence. Ibou Diallo a relu certains papiers de ce volume.

Mes collègues Ousseynou Faye et Alfred Inis Ndiaye m'ont appuyé, comme ils l'avaient fait lors de la publication des résultats du programme de recherche intitulé *Sénégal 2000*. Ibrahim Oumarou Sadou, Harouna Wasongma, Mame Demba Thiam, Ibou Diallo et Sandrine Mesplé-Somps ont amélioré ou repris les graphiques de certaines contributions. Ibrahima Sarr a manifesté beaucoup d'intérêt pour ces travaux. Il a aussi aidé dans la recherche documentaire et les relectures.

Le concours de Catherine Boone a été important. Malgré mes sollicitations et la lourdeur de ses charges de travail, Cathy a toujours répondu favorablement à mes demandes. Je remercie Ibrahima Kane, Mame Thierno Cissé et Moussa Samb pour leur important soutien moral. Lamine Sow m'a appuyé dans les relectures. Pascal Kambalé m'a permis de participer à une étude sur l'aide publique au développement faite par AfriMap et OSIWA. Certains éléments de cette réflexion ont été repris, en partie, dans l'introduction au second volume. Babacar Fall [Baker] m'a apporté un soutien fraternel pendant la recherche des moyens destinés à l'impression des deux volumes.

Linda Beck, Pascal Bianchini, Sylvie Bredeloup, Alexis Campal, Liam Campling, René Collignon, Fatou Kiné Camara, Jean Copans, Hannah Cross, Hamidou Dia, Pathé Diagne, Alioune Badara Diop, Dialo Diop, Mamadou Diouf, Sheldon Gellar, Abdourahmane Ndiaye, François Roubaud, Moussa Sy m'ont également aidé à évaluer des papiers de manière bénévole. La responsabilité de ces collègues n'est cependant pas engagée par le contenu des contributions proposées dans ce volume.

Enfin, je remercie mes enfants Djilane-Penda [*Caat*], Isseu-Madjiguène, Ada et mes nièces Mame Fat Diouf et Zeïna. Leurs encouragements ont permis d'aller jusqu'au bout d'une entreprise éditoriale aussi longue et difficile.

Préface

La famille très étendue de Momar-Coumba Diop

Jean Copans *

Je ne peux que me sentir une nouvelle fois très honoré par la sollicitation de Momar-Coumba Diop à écrire cette préface. Mais soyons francs : à quoi peut bien servir une préface lorsque les textes parlent d'eux-mêmes et que le préfacier actualise à échéances régulières ses connaissances 'sénégalaises' justement par la lecture des volumineux ouvrages collectifs que Momar n'a cessé d'éditer depuis plus de vingt ans et auxquels j'ai parfois participé comme lecteur, comme contributeur ou encore comme directeur de collection (et proposant de titres) et enfin maintenant comme préfacier ? D'autant que cet ouvrage-ci est le premier tome d'un ensemble de deux volumes et qu'il me paraît maladroit d'en briser l'économie et le projet. Mamadou Diouf, l'autre animateur de certains de ces états des lieux, est mon co-préfacier et chacun traite à sa façon le volume qu'il préface.

Momar et moi sommes d'anciens 'mouridologues' et c'est en cette qualité que le mouridologue des paysans et des campagnes, que j'étais au cours des années 1960-1970, a rencontré et contribué à faire publier certains des chapitres de la thèse du mouridologue des villes qu'était M.-C. Diop à la fin des années 1970 (1981a et b). Dix ans plus tard, à la demande des auteurs, et de Robert Ageneau, responsable des Éditions Karthala, j'édite, au sens très technique du terme, et en collaboration étroite avec les deux auteurs, *Le Sénégal sous Abdou Diouf* (1990), qui va devenir l'ouvrage fondateur de ce qu'on pourrait appeler par la suite « L'Observatoire des sciences sociales sénégalaises des cultures et politiques publiques » !¹ Quant à moi je me suis positionné à peu près à la même époque, de manière toute personnelle, comme le sociologue de la connaissance des études sénégalaises en sciences sociales, à la suite d'un colloque tenu à Bordeaux en octobre 1991². Il me faut préciser que, parallè-

* Université Paris Descartes.

1. Voir les rapports et documents du CREPOS : M.-C. Diop (2006) et la brochure d'information de 2011. On trouvera dans cette dernière la liste, et même la reproduction de la couverture, de tous les ouvrages publiés ou supervisés par le CREPOS et M.-C. Diop.
2. Le colloque "État et société au Sénégal : crises et dynamiques sociales" était organisé par l'IFAN de Dakar et le CEAN de Bordeaux. Ma contribution a été publiée initialement

lement à mes recherches anthropologiques sur la confrérie mouride, les effets des sécheresses et des famines, les classes ouvrières africaines, les sociétés de l'Afrique orientale et australe (notamment l'Afrique du Sud), j'ai toujours conduit des analyses de sociologie de la connaissance à propos de mes terrains et des travaux les concernant. Cette démarche prend place par ailleurs au sein d'une préoccupation plus fondamentale portant sur l'histoire de l'anthropologie, des études africaines et des méthodologies des sciences sociales ¹.

Je ne vais pas commenter les bibliographies des travaux et publications de M. Diouf et de M.-C. Diop, mais la chronologie pluri-décennale de la mission éditoriale assumée par M.-C. Diop mérite d'être rappelée ne serait-ce que pour les non-spécialistes du Sénégal :

- 1990 (avec M. Diouf), *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, 435 p.
- 1992, *Sénégal. Trajectoires d'un État* (12 contributions), 500 p.
- 1994, *Le Sénégal et ses voisins* (14 contributions), 320 p.
- 1999 (avec M. Diouf), *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus* (14 contributions), 460 p.
- 2002, *Le Sénégal contemporain* (22 contributions), 650 p.
- 2002, *La société sénégalaise entre le local et le global* (22 contributions), 720 p.
- 2002 (avec D. Cruise O'Brien et M. Diouf), *La construction de l'État au Sénégal* (12 articles dont 2 de M.-C. Diop et 2 avec M. Diouf), 230 p.
- 2004, *Gouverner le Sénégal. Entre ajustement structurel et développement durable* (10 contributions), 300 p.
- 2004, *Le Sénégal à l'heure de l'information. Technologies et sociétés* (11 contributions), 390 p.
- 2008, *Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés* (18 contributions), 430 p.

Évidemment les chiffres n'expliquent pas grand-chose, d'autant que M.-C. Diop est l'auteur d'un grand nombre d'autres textes ou le collaborateur de plusieurs autres ouvrages collectifs comme *Le Sénégal face aux*

dans les *Cahiers d'études africaines* (Copans 1991), puis a fait l'objet d'une mise à jour dans le volume *Le Sénégal contemporain* (Copans 2002). J'ai enfin repris et complété sommairement ces deux textes en conclusion de mon ouvrage, *Un demi-siècle d'africanisme africain* (Copans 2010b).

1. Voir notamment l'ouvrage cité à la note précédente. Sept chapitres sur huit portent directement sur le Sénégal. Mon premier texte sur la sociologie historique de la connaissance des études africaines remonte à 1971 (Copans 1971).

défis de la pauvreté dirigé par deux de ses contributeurs habituels et fidèles, Gaye Daffé et Abdoulaye Diagne¹. Mais s'il est évident que la très grande majorité des contributeurs de tous ces ouvrages est sénégalaise, il ne faut pas négliger la collaboration ancienne et conséquente d'un certain nombre de chercheurs français et anglo-saxons². Plusieurs des chercheurs de cet ouvrage, ou de son frère jumeau, participent depuis le début aux explorations éditoriales dirigées par M.-C. Diop et cette continuité marque l'enracinement institutionnel et professionnel déjà ancien des chercheurs sénégalais en sciences sociales. La relève des générations est tout aussi visible et plusieurs des auteurs (encore une fois je me fonde pour ces considérations introductives sur le corpus des soixante cinq contributeurs des deux volumes) sont de tout jeunes docteurs qui débudent ainsi leur carrière.

La famille de Momar est donc des plus étendues, y compris au niveau du sex-ratio, puisque que près de 20 % des contributeurs sont des contributrices. Cette famille, forte d'environ deux cents personnes, ne constitue ni une école ni un clan, mais elle est tout à fait représentative, et sur la longue durée, et dans la diversité, des disciplines des sciences sociales. Enfin, elle est encore plus représentative au niveau du panorama des thématiques d'études et des points de vue analytiques, théoriques et méthodologiques. Bref cette famille est devenue elle-même un objet sociologique et intellectuel tout à fait unique dans le champ national spécifique du Sénégal en particulier et dans le champ des études africanistes africaines en général. De manière plus globale, en tant qu'état des lieux national d'un État africain, ce corpus est quasiment unique à une exception très particulière près, l'Afrique du Sud, à ma connaissance³.

Nous ne cherchons pas à tomber ici dans le dithyrambe gratuit. Bien au contraire, notre insistance, répétée depuis presque un quart de siècle, vise à faire prendre conscience d'un fait de première importance : il est possible, en cette époque de mondialisation perverse, d'échapper à une certaine perte d'indépendance intellectuelle et scientifique nationale. Paradoxalement la meilleure façon de s'insérer dans cette mondialisation

1. Dakar-Paris, CRES-CREPOS-Karthala. Voir M.-C. Diop (2008).

2. Voir les contributions récurrentes de Philippe Antoine et de Jérôme Lombard. Le cas de D. Cruise O'Brien est évidemment particulier puisqu'il est l'auteur avec M.-C. Diop et M. Diouf d'un recueil d'articles personnels paru également en 2002, *La construction de l'État sénégalais*, Paris, Karthala. Voir également la nécrologie collective de ce chercheur, décédé en 2012, J. Copans, *et al.* (2012).

3. Du temps de l'apartheid dans les années 1980-90, puis à partir ensuite de 2010, les universitaires et activistes sud-africains ont publié chaque année, pour autant que faire se peut, un ouvrage avec plusieurs dizaines de contributions faisant le point sur tous les problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels de la République d'Afrique du Sud. Voir les sept volumes de *South African Review* (Ravan Press) et maintenant les deux volumes (2010, 2011) de la *New South African Review* (Witwatersrand University Press).

consiste à construire préalablement un noyau dur national et non pas à s'expatrier dans les noyaux centraux¹. Car il serait tout à fait possible d'éditer un ouvrage collectif américano-sénégalais ou franco-sénégalais (ou peut-être même germano-sénégalais²), mais l'enracinement institutionnel local l'emporte aisément chaque fois en termes d'apport documentaire et informatif et si contributions étrangères, malgré tout significatives, il y a dans tous ces volumes, c'est qu'avec le temps les auteurs sont devenus de plus en plus conscients du rôle catalyseur joué par M.-C. Diop et qu'ils ont tenu à y collaborer activement pour conforter le caractère d'abord bien sénégalais de ce projet.

Un dernier point me rapproche des manières de faire éditoriales de M.-C. Diop, à savoir le travail de direction collective, de préparation et d'édition des textes. Membre de plusieurs comités de rédaction ou de lecture depuis plus de quarante ans, directeur ou co-directeur de plusieurs collections d'ouvrages et enfin d'au moins une demi-douzaine d'ouvrages collectifs, je connais de très près le problème du temps, de l'énergie et de la patience nécessaires à la conduite à bon port de projets de ce genre (qui se révèlent parfois et involontairement des échecs inévitables). En France, cette activité est souvent considérée avec dédain, ou en tout cas sans bénéfice professionnel évident, et on lui accorde peu d'attention. Il est vrai que nombre d'ouvrages collectifs sont de simples fourre-tout de colloques de second ordre. Mais fabriquer un véritable projet collectif *et commun* est tout à fait différent et l'épanouissement de la famille étendue de Momar confirme aisément que nous nous trouvons depuis plus de vingt ans dans ce dernier cas de figure.

Mais de quoi parlent tous ces textes et, surtout en ce qui concerne le présent ouvrage, en parlent-ils de la même manière que précédemment ? L'examen des thématiques, des angles d'approche et des modes d'analyse montre que ce volume constitue essentiellement un état des lieux actualisé sur les institutions et les politiques publiques (2000 et 2012). En cela, il diffère des ouvrages précédents, ou même du second qui l'accompagne et porte de manière plus précise sur les recompositions sociales, politiques et culturelles. Momar-Coumba Diop a fait appel à des universitaires

-
1. Je me permets de noter qu'incidemment mon ouvrage de bilan de l'africanisme africain a eu l'honneur de plusieurs comptes rendus, dont deux rédigés pas des collègues africains, dans les revues africanistes que sont *Cahiers d'études africaines* et *Politique africaine*. Malheureusement mes collègues français, responsables de cette dernière revue, ont estimé que l'examen et la discussion de la nature des problématiques nationales et mondiales des champs de gestation et de maturation des sciences sociales *africaines* en Afrique ne méritaient pas l'organisation d'un débat dans la rubrique 'Autour d'un livre'. Comme je l'ai déjà écrit à de nombreuses reprises, à chacun son africanisme !
 2. Voir le recueil édité par A.M. Diagne, S. Kessler et C. Meyer (2001) qui reprend une partie des actes de deux conférences internationales tenues successivement au Sénégal et en Allemagne en 2006 et 2007 avec l'appui de la Fondation Volkswagen.

et à des professionnels qui suivent depuis de nombreuses années les conditions de mise en œuvre de ces politiques et peuvent donc en parler de manière qualifiée. L'objectif délibéré retenu est de proposer des informations inédites ou difficiles d'accès, ou des réflexions originales et de relancer ainsi le débat sur les institutions et les politiques publiques. Ces contributions, que je ne peux pas résumer ou présenter ici de manière détaillée, montrent que les chercheurs sénégalais sont capables d'articuler recherche appliquée et recherche fondamentale, alors que, jusqu'à présent, certains praticiens fondamentalistes du développement s'interrogeaient sur la manière de sortir de l'ornière que représentaient à leurs yeux les études commanditées et bâclées du développement international et national (Olivier de Sardan 2011 ; Bouju 2011).

La faiblesse insigne des budgets de la recherche universitaire et officielle dans les pays africains est bien connue et même bien documentée et, a contrario, l'importance considérable du nombre d'études de faisabilité, d'impact et de bilan défraie toute bibliographie. Comme nous l'avons écrit à plusieurs reprises, peu est fait pour conserver la mémoire de la fabrication (ou des tentatives de fabrication) du développement, que ce soit en Occident, dans les pays émergents ou encore sous-développés¹. Mais ce volume-ci prouve aisément, et avec un très grand sérieux, que cela est possible. Une vieille 'loi' de la dialectique 'marxiste-léniniste' d'une certaine époque semblerait trouver ici une confirmation : de la quantité pourrait naître la qualité !

Nous terminerons cette préface en signalant nos préférences, non pas pour classer les auteurs selon un hit-parade, mais tout simplement par rapport à notre état de connaissance, ou d'ignorance, des réalités sénégalaises en cette année 2013. J'y note, tout d'abord, ce que j'appellerai un retour à la terre ! L'agriculture, le foncier, l'environnement et l'évolution climatique, les problèmes du développement local et de la planification (sans oublier les transports) constituent pour moi les domaines d'entrée de mes propres recherches il y a un peu plus de quarante ans et avec le temps mes déplacements thématiques m'ont éloigné de ces champs de réflexion. Il faut dire aussi que la pseudo-hyper-modernisation du Sénégal sous le régime d'Abdoulaye Wade a pu faire croire non seulement que l'émergence était au coin de la rue, mais que l'ère des services et des nouvelles technologies allait supplanter très naturellement les secteurs primaires et secondaires. Nous savions qu'il n'en était rien, mais ce rappel aux réalités de base constitue l'une des pièces maîtresses de cet ou-

1. Voir nos remarques dans *La sociologie du développement* (2010a) et nos contributions personnelles au numéro 202-203 (2011) des *Cahiers d'études africaines* dirigé par Claude Freud et nous-mêmes, « Les sciences sociales au miroir du développement » (Copans 2011a, b).

vrage et en occupe au moins la moitié. Le domaine de l'industrie n'est pas en reste et pour ce qui est justement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (thème que M.-C. Diop suit depuis dix ans), nous disposons d'un bilan tant économique qu'institutionnel des plus nécessaires. Plusieurs chapitres traitent de domaines plus classiques, mais pas forcément bien connus, comme la justice, l'éducation, les relations socioprofessionnelles et l'emploi. Notons toutefois la qualité des analyses qui décortiquent la situation très complexe de l'enseignement ou encore qui mettent à jour dans les décisions juridiques ou les négociations sociales, l'état des pratiques institutionnelles contradictoires du régime de Wade.

Chacun aura noté enfin quelques nouveautés liées à l'appréhension en temps réel de dynamiques sociales et institutionnelles nouvelles comme l'enseignement arabo-islamique, la gestion des déchets et des inondations à Dakar ou encore les politiques du troisième âge. Bref cet état des lieux est plus qu'une simple mise à jour, puisque le retour sur des situations malmenées du temps de Wade permet de mettre à jour d'autres domaines, qui, en raison de leur nouveauté, auraient pu sembler mieux traités, mais qui de fait ne le sont guère.

L'apport indiscutable de ce volume, indépendamment des lacunes, des oublis ou des effets de désistements de dernière minute, propres à tout ouvrage collectif, provient également de leur matériau. Un grand nombre de ces contributions restituent dans leur contenu les textes réglementaires, juridiques et politiques contradictoires et désordonnés qui ont fait, au sens propre du terme, la pluie et le beau temps du quotidien sénégalais, pendant douze ans. L'analyse des politiques publiques est chiffrée, textuelle et critique et en rien idéologique et généraliste comme à une certaine époque. C'est dire l'apport documentaire de première main pour les autres chercheurs notamment qui trouveront en fin des chapitres des bibliographies sans fin de textes officiels, lois, études et décrets qui fournissent une substance concrète à la gouvernance institutionnelle versatile d'A. Wade et de ses ministres et conseillers. Il y a là comme un collationnement collectif des archives du régime ce qui nous permettra de reprendre toutes ces études à tête reposée et d'en enrichir, voire d'en discuter et contredire les constats et les conclusions.

Certes, Momar-Coumba Diop dans son introduction et Gaye Daffé dans son analyse globale des performances de l'économie sénégalaise, ainsi que nombre de contributions du second volume replacent parfaitement ces différentes analyses sectorielles dans une dynamique structurelle nationale. Il n'en reste pas moins vrai que quelques comparaisons inter-africaines auraient permis de mesurer l'originalité ou la banalité des évolutions sénégalaises au niveau continental sinon mondial. Ainsi, de nombreux Français, familiers du Sénégal, se sont sentis bien troublés,

pendant la période du second mandat d'A. Wade, par la façon de faire de ce dernier, au point de la comparer de manière délibérée avec 'la méthode' Nicolas Sarkozy de gouverner en y trouvant de nombreuses références et ressemblances. Le renvoi de l'ambassadeur J.-C. Rufin a même scellé, dans une espèce de turpitude partagée, des ressemblances psychopoliticiennes. Plusieurs grands domaines semblent manquer formellement à l'appel, mais n'oublions pas qu'ils ont déjà fait l'objet d'ouvrages remarquables, tout aussi collectifs. Je pense évidemment aux thèmes des migrations et, par procuration, si j'ose dire, de la pauvreté. Abdou Salam Fall (2007) et d'autres ayant traité de leur côté le secteur informel, le spécialiste du Sénégal peut s'estimer des plus heureux de ce panorama quasi complet¹. Que M.-C. Diop me permette tout de même d'émettre publiquement ici une prière privée à laquelle il a déjà répondu personnellement : qu'en est-il toutefois des corps habillés, comme on dit ailleurs, et notamment de l'armée et de la police ?².

Une préface a-t-elle besoin de conclusion ? Il suffit de passer à la lecture immédiate de l'ouvrage et d'en apprécier le contenu pour en saisir son utilité indispensable. Un point me frappe toutefois à la fin de cette lecture : malgré les politiques hyper-libérales, népotiques et brouillonnes du Président A. Wade, le Sénégal a continué à marcher, sinon de l'avant, du moins vers son avenir. En effet, le pays, bien que dépouillé temporairement d'une partie de ses richesses et de l'usage de sa culture politique, n'a pas été mis à genoux et aucun des textes qui suivent ne sombre dans l'alarmisme ou le défaitisme. Au contraire, la lucidité, parfois froide, de toutes ces études incite d'abord à poursuivre ce devoir de mémoire au sens tout à fait banal du terme, c'est-à-dire de se remémorer le déroulement des douze ans de cette présidence et surtout à en rechercher les racines et les causes également dans la dernière décennie de la présidence précédente sinon dans les quarante années du Sénégal indépendant.

-
1. En ce qui concerne la santé, je ne puis que renvoyer à toutes les publications de Charles Becker sur la question, Charles qui a tant contribué, faut-il que je le rappelle moi-même, à éditer et à faire publier les chercheurs sénégalais et à qui est dédié *Le Sénégal des migrations*, « En reconnaissance de sa contribution importante et généreuse à l'édition scientifique et à la recherche en sciences sociales au Sénégal ».
 2. Je me permettrais d'ajouter deux souhaits bien personnels : 1° la nécessité d'un retour plus approfondi sur la situation de l'enseignement supérieur, auquel appartiennent, qu'ils le veuillent ou non, la très grande majorité des auteurs de ces deux volumes. Je rappelle, sur ce point, mon essai sur les sociabilités de ce milieu repris dans *Un demi-siècle d'africanisme africain* (chapitre 2) ; 2° la prise en compte des nouvelles préoccupations d'analyse et d'auto-analyse des pratiques des acteurs institutionnels locaux, nationaux et internationaux du développement par les sciences sociales. Pour avoir une idée de la nature de tous ces travaux, en partie anglo-saxons, en gestation depuis plus de quinze ans, je renvoie pour une synthèse à mes deux articles déjà cités (et en passant aux autres textes du même volume des *Cahiers d'études africaines*), ainsi qu'à deux articles sur la situation plus spécifique des études du développement en Afrique (Copans 2011c et 2013).

Mais ce devoir de mémoire, pour reprendre une expression plutôt compassionnelle, est également un acte politique de première importance, car la double présidence d'A. Wade est également l'échec et même la défaite des oppositions de gauche et d'extrême-gauche qui avaient fait alliance avec le roi du *Sopi* aux élections de 2000. Je ne tiens pas à m'immiscer dans un débat de règlement de comptes en prenant le ton d'un témoin extérieur au-dessus de la mêlée. Cette affirmation, peut-être abrupte, renvoie à une série d'engagements personnels sur ce point depuis cinquante ans. Il y a d'abord le soutien aux mouvements de libération nationale et aux groupes, en l'occurrence ici sénégalais, qui ont continué à porter ce message après l'indépendance. Puis, je me dois de signaler mon soutien aux combats de la FEANF dans les années 1960, un soutien parfois plus concret aux mouvements étudiants sénégalais au Sénégal en 1968 et 1969, une camaraderie réelle avec certains de ses dirigeants au cours des années 1960-1980 et enfin l'implication dans les débats théoriques et politiques des gauches marxistes, léninistes-marxistes, ou maoïstes de cette même époque¹. Je ne vais pas céder à la nostalgie d'une soi-disant belle époque faite de héros indomptables d'une certaine lutte des classes, mais juste rappeler les limites éthiques et conceptuelles d'un tel soutien, aussi bien amical que pratique (signature de pétitions, diffusion d'une information censurée, etc.). En effet, la quête du pouvoir a débouché pour un certain nombre de ces dirigeants sur le pouvoir tout court et, par conséquent, sur les illusions et les corruptions, ne fussent-elles qu'intellectuelles, inéluctables de ce dernier. J'ai manifesté publiquement cette inquiétude dans une lettre ouverte à un certain ministre de l'environnement du temps jadis, quitte à me faire critiquer, non seulement par le retour de rumeurs provenant ou non de l'intéressé, mais même par des chercheurs français qui défendaient une conception très peu critique d'un genre politique qu'on pourrait qualifier métaphoriquement d'Union de la gauche à la sénégalaise (Copans 1993). Mon point de vue personnel a été, malheureusement, conforté des années plus tard, à l'occasion de mon séjour à Dakar pendant toute l'année 2006. J'ai découvert à l'occasion, et quasi quotidiennement, l'incapacité de cette opposition et de ses leaders, non seulement à s'unir tactiquement autour d'un seul homme pour battre Wade dans les urnes, mais plus simplement,

1. Je ne citerai aucun nom d'autant que ma mémoire a parfois besoin d'être rafraîchie et je ne raconterai pas ma vie intime et familiale de cette époque. On trouvera quelques précisions toutefois dans le premier chapitre de mon ouvrage, *La longue marche de la modernité africaine* (1998). Je me dois toutefois de rappeler à nouveau, en conclusion de cette préface, mon amitié des plus anciennes, à cause justement de nos accords critiques sur toute cette histoire, avec Amady Aly Dieng, le Doyen. Je remercie Abderrahmane Ngaidé de m'avoir permis de témoigner par écrit de cette amitié dans le volume d'entretiens avec lui qu'il a publié l'an dernier. J'en suis d'autant plus touché que je me trouve être le seul 'toubab' de ces témoignages ! (Ngaidé 2012).

et à mes yeux plus tragiquement, de comprendre et de traduire sous forme de programme, et surtout de manière accessible et populaire, les revendications ordinaires et quotidiennes de l'immense majorité de la population en matière de besoins de base (eau, électricité, enlèvement des déchets, transports en commun, standards scolaires et évidemment lutte contre la corruption) et plus globalement de moralité publique. Cette désillusion se lit aussi dans bon nombre des textes de ce recueil et, vu mon âge, je pourrais évoquer comme un effet de génération. La génération de l'indépendance (dont A. Wade fait partie) a fait son temps, mais il en est de même pour *la première génération de l'après-indépendance*, comme en écho aux échecs des mouvements inspirés des différentes formes du communisme. J'ai toujours été *anti-anti-totalitaire*, mais pour repenser les luttes politiques de libération il faut transcender aussi bien l'échec communisto-marxiste stalinien et maoïste que les démagogies corrompues et destructrices des néo-libéralismes et des économies noires des trafics et des réseaux mafieux mondiaux.

Le Sénégal, comme la France d'ailleurs paradoxalement, semble avoir échappé de justesse à cette gangrène. Non seulement cet ouvrage en est une preuve patente bien que modeste, mais il constitue même l'une des petites pierres du nouvel édifice en train de se construire. La chute de la Maison Wade n'est pas un avatar d'un roman policier et fantastique, il est l'annonce que le destin d'une nation peut parfois prendre le tracé sinueux et périlleux d'un sentier muletier à flanc de montagne. Mais ce chemin permet de monter et de regarder le soleil en face. Le chemin de la modernité et de la démocratie africaine est long, très long, mais c'est indéniablement le seul chemin à suivre tous ensemble et cet ouvrage ne peut que nous y aider.

Bibliographie

- Bouju J., 2011, « Une application de l'anthropologie au développement. Le métier de praticien », *Cahiers d'études africaines*, LI, 2-3, 202-203 : 563-589.
- Copans J., 1971, « Pour une histoire et une sociologie des études africaines », *Cahiers d'études africaines*, XI, 3 : 422-447.
- , 1991, « Les noms du géer. Essai de sociologie de la connaissance du Sénégal par lui-même, 1950-1990 », *Cahiers d'études africaines*, 123 : 327-362.
- , 1993, « Lettre ouverte à Monsieur le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Gouvernement du Sénégal », *Politique africaine*, 52 : 160-162.
- , 1998 [1990], *La longue marche de la modernité africaine*, Paris, Karthala.
- , 2002, « Les noms du géer : essai de sociologie de la connaissance du Sénégal par lui-même (1950-201) » in M.-C. Diop (éd.) *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala : 155-184.
- , 2010a, *La sociologie du développement*, Paris, A. Colin, Coll. 128.
- , 2010b, *Un demi-siècle d'africanisme africain. Terrains, acteurs et enjeux des sciences sociales en Afrique indépendante*, Paris, Karthala.
- , 2011a, « La recomposition des sciences sociales du développement et de l'humanitaire au XXI^e siècle », *Cahiers d'études africaines*, LI, 2-3, 202-203 : 311-329.
- , 2011b, « Usages du développement : mémoires, politiques et sciences sociales », *Cahiers d'études africaines*, LI, 2-3, 202-203 : 659-694.
- , 2011c, « L'Afrique noire comme paradigme fondateur des sciences sociales françaises et francophones du développement (1920-2010) », *Ethnologie française*, 41, 3 : 405-414.
- , 2013, « L'Afrique noire a-t-elle besoin du développement (*de l'anthropologie*) ou au contraire d'une anthropologie (*du développement*) ? » in M. Lafay et F. Le Guennec-Coppens (éds.), Actes du colloque de la Société des africanistes (novembre 2011) 'Quels regards scientifiques sur l'Afrique depuis les indépendances ?' Paris, Karthala (à paraître).
- Copans J., Coulon C., Diop M.-C., Strauss J., 2012, « Donal B. Cruise O'Brien 1941-2012 », *Cahiers d'études africaines*, LII, 4, 208 : 735-740.
- Cruise O'Brien D., Diop M.-C. et Diouf M., 2002, *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala.
- Diagne A.M., Kessler S. et Meyer C. (éds.), 2011, *Communication wolof et société sénégalaise. Héritage et création*, Paris, L'Harmattan.
- Diop M.-C., 1981a, « Les affaires mourides à Dakar », *Politique africaine*, 4 : 90-100.
- , 1981b, « Fonctions et activités des *dahira* mourides urbains », *Cahiers d'études africaines*, XXI, 81-83 : 79-91.
- , 2006, *Le programme de recherche Sénégal 2000*, Dakar, CREPOS.
- , 2008, « Du 'socialisme africain' à la 'lutte contre la pauvreté'. La fin des ambitions du développement », in G. Daffé et A. Diagne (éds.), *Le Sénégal face aux défis de la pauvreté. Les oubliés de la croissance*, Paris, CRES-Karthala-CREPOS : 323-373.
- Diop M.-C. et Diouf M., 1990, *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris, Karthala.
- Fall Abdou Salam, 2007, *Bricoler pour survivre. Perceptions de la pauvreté dans l'agglomération de Dakar*, Paris, Karthala.
- Ngaidé A., 2012, *Entretien avec Amady Aly Dieng. Lecture critique d'un demi-siècle de paradoxes*, Dakar, Codesria.
- Sardan J.-P. Olivier de, 2011, « Promouvoir la recherche face à la consultance : autour de l'expérience du LASDEL (Niger-Bénin) », *Cahiers d'études africaines*, LI, 2-3, 202-203 : 511-528.

Avant-propos

Le dernier épisode d'une longue chronique du Sénégal contemporain

Momar-Coumba Diop *

Les résultats des recherches exposés dans ce volume et le suivant s'inscrivent dans la continuité de travaux pluridisciplinaires entrepris depuis la fin des années 1980, sous ma direction, pour documenter les trajectoires de l'État et de ses relations avec la société, depuis l'indépendance du Sénégal. L'objectif visé par ces recherches ne relève donc pas d'un souci récent. Il ne traduit pas non plus une quelconque volonté de proposer un produit de « combat » ou un bilan complet de ce que nos compatriotes désignent par les expressions « régime de l'alternance », « gouvernement de l'alternance » ou « régime libéral ».

La reconstitution des principales étapes notées depuis le démarrage de ces travaux de recherche, en 1987, met en évidence les marques ayant jalonné un parcours exceptionnel et stimulant initié en compagnie de Mamadou Diouf et de Mohamed Mbodji, fortement soutenu, par la suite, mais à des moments différents, par Abdoulaye Bathily, Boubacar Barry, Thandika Mkandawire, Jean Copans, Charles Becker, Robert Ageneau, Philippe Antoine, Amady Aly Dieng, Sibry Tapsoba et Alioune Badara Camara.

Ce volume et le suivant traduisent des préoccupations constantes, malgré les changements observés dans l'équipe des rédacteurs des ouvrages publiés pendant un si long cheminement. Après notre recrutement à l'Université de Dakar, au début des années 1980, la question qui nous préoccupait était de savoir, malgré nos spécialités différentes, comment construire et « défendre » notre autonomie sur le plan intellectuel. Nous étions obsédés par cette question et animés par une certaine forme de nationalisme. La Faculté des Lettres et Sciences humaines disposait d'une revue prestigieuse publiant des documents bien contrôlés sur le plan éditorial et imprimés avec soin. L'objectif central de nos recherches ¹ était de proposer une économie politique du Sénégal et de certains pays africains, à partir de nos propres perspectives analytiques.

* Chercheur, Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop.

1. Cette trajectoire est reconstituée de manière plus détaillée dans ma note de présentation de l'ouvrage intitulé *Le Sénégal contemporain* (Diop 2002a) et dans la brochure qui propose les résultats du programme de recherche *Sénégal 2000* (Diop 2006). Seules quelques grandes lignes en sont présentées ici.

Lors du lancement de ces études, notre souci majeur était d'influencer les orientations, le contenu et l'écriture des travaux menés jusqu'alors sur notre pays. Nous cherchions, à vrai dire, à manifester notre présence dans l'espace universitaire par la production de savoirs à visée universelle, en nous éloignant des rhétoriques utilisées par certains travaux inspirés du marxisme. Une véritable vie intellectuelle animait notre Faculté autour d'enseignants respectés. À l'époque, il était possible de mobiliser des collègues, surtout ceux de ma génération, autour d'objectifs ambitieux, sans moyens financiers importants. Les capacités de recherche et d'innovation de notre pays n'étaient pas encore détériorées par la "consultance" ou cette compétition, devenue effrénée et effrayante, en vue de l'accès à des fonctions politico-administratives et, indirectement, aux ressources publiques.

Nous avons ainsi défini un agenda intellectuel dont l'importance a été telle que certains, parmi nous, se sont éloignés des préoccupations relatives aux carrières administratives. Car nous avons mis l'accent sur les publications, l'animation des groupes nationaux ou internationaux de recherche, l'appui à la formation des doctorants ou à la publication de leurs thèses, autant d'activités que les commissions professionnelles ne prennent pas en considération dans les évaluations des carrières. Nous n'avons pas accordé d'importance particulière aux procédures d'avancement du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES). À quelques années de la retraite, j'ai encore le grade de maître-assistant.

Un meilleur éclairage des trajectoires de l'État et de ses relations avec la société (1960-2000)

Lors du lancement de nos travaux, nous avons nourri de grandes ambitions politiques pour notre pays, celles d'une transformation des conditions de vie de la majorité de ses habitants. Ces convictions étaient d'autant plus fortes qu'avait été notée, à l'époque, une puissante vague antiétatique suscitée par les principaux bailleurs de fonds du Sénégal, à la suite de la profonde crise dans laquelle la classe dirigeante, conduite par Léopold Sédar Senghor, avait installé le pays à la fin des années 1970. En effet, conçu dans les années 1960, comme une machine efficace pour promouvoir le développement économique et social, l'État a ensuite été présenté, au travers des publications des bailleurs de fonds, comme un appareil inefficace. Le "décollage" promis au moment des indépendances ne s'est pas réalisé. Les modèles de gestion politique et économique observés entre décembre 1962¹ et la fin des années

1. La crise de décembre 1962 et son dénouement en faveur de Senghor ont constitué un épisode central dans la trajectoire de l'État. Ils ont mis brutalement fin aux ambitions portées par Mamadou Dia et ses collaborateurs. S'ouvre alors, avec la Constitution de 1963, une période marquée par un régime présidentiel de plus en plus fort, cimenté par le

1970 ont plongé le pays dans de graves difficultés. Des réformes ont ensuite été menées, sous l'impulsion des institutions financières internationales, pour améliorer la gestion des finances publiques ou reconfigurer l'État et ses relations avec la société. Les programmes d'ajustement ont répondu aux difficultés structurelles rencontrées par le modèle de gestion politique et économique issu des indépendances. Le président Diouf et ses collaborateurs vont tenter de le réformer durant les années 1980 et 1990 sans privilégier, toutefois, l'usage de la force. La classe dirigeante inaugure, dans ce cadre, un processus qui l'affranchit progressivement du matériel idéologique et politique issu des indépendances. En renforçant la dépendance du régime vis-à-vis de l'extérieur, les programmes d'ajustement structurel ont surtout exacerbé les tensions sociales ; en particulier, ils ont détérioré les revenus, notamment ceux des membres des classes moyennes.

Entre 1981 et 1990, des résistances par « le haut » à l'ajustement n'ont pas permis de relancer l'économie sur la base des recommandations des institutions de Bretton Woods. Il a, en effet, été noté une faible internalisation par le pouvoir central des contraintes liées aux programmes d'ajustement, structurel, malgré des concours financiers extérieurs relativement importants. La dégradation de la situation économique et sociale s'est accentuée avec de graves difficultés budgétaires et le durcissement, par les bailleurs de fonds, des conditions d'accès à leurs ressources. Le début des années 1990 est ainsi marqué par la détérioration sévère des relations entre le pouvoir central et ses principaux bailleurs de fonds. La restructuration de la politique de la coopération française et l'aridité des discours du gouvernement d'E. Balladur, indiquant les limites du soutien financier de la France, ont constitué de nouvelles contraintes objectives dont la classe dirigeante a été obligée de tenir compte. Malgré les mesures courageuses prises en 1993 par les ministres chargés des Finances et du Budget, le franc CFA a été dévalué en 1994. Les tentatives de « technocratisation » et de rationalisation du pouvoir notées après la dévaluation du franc CFA n'ont cependant pas débarrassé l'État de son fonctionnement clientéliste et de sa logique prédominante de pacification sociale et non d'efficacité économique. Les réformes ne débouchent pas toujours sur les résultats escomptés, en dépit de leur coût social élevé.

Peu de travaux étaient disponibles sur les recompositions sociales, économiques, politiques et culturelles s'opérant à partir de 1980 dans le contexte des programmes d'ajustement structurel. Pour faire comprendre les évolutions du Sénégal contemporain, il fallait donc élaborer un cadre de lecture de l'évolution des formes, natures et modes d'exercice du pouvoir et de l'autorité. Il s'agissait aussi de mieux rendre compte des logiques d'accumulation et des forces sociales qui en tirent profit. La connaissance des relations complexes entre l'État et la société était également indispensa-

ble. C'est pourquoi nous avons tenté de les examiner, en partie, au travers d'études menées depuis une vingtaine d'années, dont ce volume constitue *un aboutissement*.

Dans *Le Sénégal sous Abdou Diouf* (Diop et Diouf 1990) nous avons décortiqué le processus de la succession entre Léopold Sédar Senghor et Abdou Diouf. Ce livre a éclairé le fonctionnement de la bureaucratie sénégalaise, en particulier en montrant comment elle a organisé la succession de la première génération de ses dirigeants. À la suite de cet ouvrage, nous avons reconstitué les trajectoires changeantes des configurations ayant marqué la vie politique nationale. Mais nous cherchions aussi, et surtout, à repérer les origines, les acteurs et les mécanismes des transformations politiques, économiques et les incidences des bouleversements internationaux sur les questions domestiques. C'est dans ce climat de stimulation intellectuelle qu'a été mis sur pied un groupe de travail dont les résultats ont été publiés dans *Les Figures du Politique en Afrique* (Diop et Diouf 1999). Le programme de recherche réalisé par la suite avait pour objectifs la rédaction d'une économie politique du Sénégal. C'est ainsi qu'a été produit le livre intitulé *Sénégal. Trajectoires d'un État* (Diop 1992). Dans cet ouvrage, certains contributeurs avaient bien identifié les prémices de la fin d'un modèle de gestion politique mis en place depuis l'indépendance. Mais ces recherches ne pouvaient revêtir toute leur pertinence sans une prise en compte de la dimension internationale de l'objet d'étude. Les chercheurs réunis lors de la préparation du recueil *Le Sénégal et ses voisins* (Diop 1994) ont fourni un meilleur éclairage de la configuration politique et économique régionale.

Le programme de recherche que j'ai ensuite élaboré, à la fin des années 1990, intitulé *Sénégal 2000*¹, se situe dans le prolongement des études mentionnées ci-dessus. Il montre les changements et ruptures dans les champs politiques, socioculturels et économiques, et révèle les réponses de l'État et de la société aux mutations les plus importantes observées depuis l'indépendance du pays. L'objectif général a été de proposer une analyse détaillée des dynamiques sociales, politiques et économiques longues du pays et de prévoir leurs évolutions. Il s'agissait aussi de caractériser les recompositions socio-économiques, politiques et culturelles en vue de déterminer comment l'image du Sénégal s'est transformée. Les résultats de ces travaux ont été présentés dans trois vo-

1. Quatre ouvrages collectifs ont été publiés dans ce cadre. Pour plus de détails, lire : Diop (2002a, 2002b, 2003, 2004). Ces études ont été complétées par Cruise O'Brien, Diouf et Diop (2006). Par ailleurs, quelques membres de *Sénégal 2000* (Diop 2006) ont participé à la rédaction d'un ouvrage consacré aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Il importe, pour mieux comprendre la filiation qui donne sens aux ouvrages publiés sur la période 2000-2012, de se référer à la synthèse consacrée aux migrations sénégalaises préparée sous ma direction (Diop 2008) et à Diop et Benoist (2007).

lumes comportant 56 contributions ¹. Ils ont permis d'identifier les principaux cycles de la construction de l'État, les modes de régulation politique et économique utilisés de 1960 à 2000 et mis en évidence la consolidation d'une bureaucratie efficace politiquement, mais faible sur le plan des performances économiques. Ils ont aussi souligné le rôle des programmes d'ajustement structurel dans la configuration des institutions publiques, éclairé les relations entre l'État et différents acteurs, et évalué la pertinence ainsi que l'impact des réformes mises en œuvre depuis la fin des années 1970. Au total, *Sénégal 2000* a illustré une « expérience de pensée incessante », remettant toujours en cause ou en chantier une partie de ses résultats provisoires. Voilà pourquoi les ouvrages publiés dans ce cadre ont aidé à mieux éclairer, dans des domaines précis, l'évolution des sociétés sénégalaises entre 1960 et 2000.

Sénégal 2000-2012 : État, pouvoirs et société

Le programme de recherche que j'ai élaboré ² en 2009, dont ce volume et le suivant exposent les résultats, actualise et précise les données collectées depuis la fin des années 1980. Comme avec les programmes précédents, les contributeurs ne sont pas seulement des Sénégalais, ce qui relève d'un souci constant de promouvoir une communauté scientifique plus élargie et de ne pas limiter le débat sur ces questions aux seuls compatriotes ³.

-
1. C'est ce contexte intellectuel qui m'a amené, au début des années 2000, avec l'appui de Robert Ageneau, et le soutien de l'IRD et du CRDI, à mettre en place à Dakar, avec quelques collègues, le Centre de recherches sur les politiques sociales (CREPOS). Je cherchais alors, en particulier, à créer un pôle sénégalais et sous-régional pour appuyer l'édition et la publication de travaux de qualité en comptant d'abord et surtout sur nos propres capacités. Dans ce cadre, des thèses remaniées et retravaillées et d'autres travaux ont été publiés avec le soutien de Charles Becker. Entre 2000 et 2010, au total, 25 ouvrages portant sur des sujets divers ont été produits. Parmi ces ouvrages, les thèses des jeunes chercheurs ont occupé une place importante. En effet, douze thèses revues et réaménagées ont été publiées depuis 2004. Nous avons aussi cherché à promouvoir les artistes sénégalais en retenant leurs œuvres pour illustrer les couvertures des livres que nous publions.
 2. Ce programme de recherche n'a bénéficié d'aucun financement pour son exécution.
 3. Comme je l'ai déjà indiqué, la production des connaissances sur le Sénégal ne sera jamais l'affaire exclusive des Sénégalais. Il est impossible d'évoquer les travaux faits sur le Sénégal contemporain sans prendre en considération les apports décisifs de Samir Amin, Philippe Antoine, Charles Becker, Sylvie Bredeloup, Catherine Boone, René Collignon, Henri Collomb, Jean Copans, Christian Coulon, Philippe Couty, Donal Cruise O'Brien, Rita Cruise O'Brien, Fernand Dumont, Didier Fassin, Robert Fatton, Bernard Founou-Tchuigoua, Sheldon Gellar, Jean Girard, Ferran Iniesta, Martin Klein, Vincent Monteil, Paul Pélissier, David Robinson, Guy Rocheteau, Gérard Salem, Louis-Vincent Thomas, András Zempleni, et tant d'autres qu'il est impossible de citer dans un cadre aussi étroit. Sur la Casamance, par exemple, je ne vois pas comment ne pas tenir compte des travaux majeurs réalisés ces dernières années par Vincent Foucher et Jean-Claude Marut. Nos énergies ne doivent pas être exclusivement mobilisées par la recherche systématique de savoirs spécifiques à l'Afrique en général, au Sénégal en particulier. L'enjeu véritable est

Nous voulions d'abord déterminer le mode de gouvernance qui s'est imposé au sein de l'administration publique et dans différents secteurs depuis mars 2000, expliquer les logiques à l'œuvre dans les appareils syndicaux, politiques ou confrériques, les mouvements sociaux, les administrations publiques ou les mondes des entreprises, les relations complexes entre le local, le régional, le national ou l'international. Il s'agissait aussi de mieux rendre compte des initiatives et innovations surgissant en marge de l'État : vie associative, activités culturelles ou économiques dites informelles. La perspective analytique retenue devait aussi éclairer les changements en cours dans les systèmes de valeurs et les logiques entrepreneuriales (mode d'accumulation, gestion des ressources humaines). Par ailleurs, l'un des objectifs retenus a été de caractériser les formes de "gouvernementalité" qui émergent, les itinéraires d'accumulation des richesses et de pouvoir de la nouvelle classe dirigeante.

Ce volume contient des contributions d'universitaires qui mènent depuis des années un suivi rapproché de la mise en œuvre des politiques publiques ou de la gouvernance des institutions publiques. Il propose aussi des analyses de professionnels qualifiés qui offrent des réflexions originales fondées sur des données inédites. Parmi eux, certains ont publié des ouvrages de qualité sur les questions abordées.

En complétant les études faites entre 1960 et 2000, bien couverte par les travaux antérieurs, ce volume et le suivant ont l'ambition de caractériser les transformations majeures de l'espace économique et politique national et des institutions publiques. Il s'agit aussi de mieux éclairer la situation du Sénégal dans une sous-région de plus en plus secouée par l'instabilité politique et dont la sécurité est directement menacée par les politiques internes peu vertueuses, l'émergence de nouveaux aventuriers qui prennent le pouvoir ou organisent les rébellions et la transformation de certains pays en plateformes dans le transport et le reconditionnement de la drogue. Les contributions montrent la situation du pays à la fin des années 1990. Elles expliquent aussi pourquoi, malgré la mise en œuvre de procédures politiques sophistiquées et un personnel politique et administratif expérimenté, Abdou Diouf a été battu à l'élection présidentielle de mars 2000.

Les contributions reconstituent les espoirs suscités par ce changement politique intervenu en 2000, les contraintes, ainsi que les ressources financières, humaines et morales disponibles pour relancer les activités et insérer le pays dans une trajectoire différente de celle qu'il a vécue depuis décembre 1962. Elles indiquent les caractéristiques principales de la période étudiée du point de vue de la gouvernance des institutions publiques, fournissent un cadre permettant de déterminer les conditions de conception et de mise en œu-

vre des politiques sectorielles. Ce contexte est marqué par la tendance au renforcement du pouvoir présidentiel, l'affaiblissement des fonctions de contrôle de l'Assemblée nationale mais aussi par des recompositions qui affectent le système national de planification des politiques publiques.

Ce dernier point revêt une grande importance. En effet, la littérature disponible sur la question indique que, depuis 1960, le pouvoir central a formellement respecté les procédures du système de planification¹. Mais les programmes d'ajustement structurel ont contribué à marginaliser une vision prospective au niveau de l'administration centrale très affaiblie, par ailleurs, par la perte de ses agents les plus qualifiés. L'accentuation des contraintes de court terme et l'augmentation des besoins de financement ont placé au second rang le Plan de développement économique et social. Certes, à l'issue du Conseil supérieur du Plan de juin 1987, le pouvoir central a tenté de restaurer une vision stratégique à long terme qui lui avait fait défaut dans la première génération des programmes d'ajustement structurel. Mais les résultats obtenus ont été limités, car la logique de ces programmes a affaibli l'esprit de la planification tel qu'il avait été conçu par l'équipe de Mamadou Dia. La création, en 1990, d'une Délégation au Plan et aux études économiques n'a pas fondamentalement changé la situation, comme le montrera, d'ailleurs, la décision prise par le pouvoir central d'intégrer la fonction de planification au ministère de l'Économie et des Finances. Le séminaire gouvernemental d'octobre 1990 sur la modernisation de l'État n'a pas restauré la primauté du Plan sur l'ajustement structurel.

À partir de mars 2000, l'une des questions principales était donc de savoir comment le système de planification a pu s'adapter à un contexte de grande turbulence politique et économique marqué par la multiplication des agences chargées de l'exécution de grands travaux rattachées à la présidence de la République, avec des financements importants. Un contexte structuré également par les « initiatives présidentielles » qui concernent tous les secteurs, alors que les règles relatives à l'évaluation *ex ante* des projets ne semblent plus être respectées. Dans beaucoup de secteurs de la vie nationale, le

1. Sur ce point, Aboubacry Demba Lom, alors directeur de la planification nationale, apporte la précision suivante : « Dès son accession à l'indépendance, le Sénégal a choisi la planification comme mode de gestion de son développement économique et social. Avant 1987, cette gestion peut être qualifiée de dirigiste en ce sens que le plan conçu à cette époque comportait un catalogue de projets et de projets sans liens les uns aux autres. Par la suite, une gestion stratégique a été mise en place dans le cadre du nouveau système de planification. Le dispositif de suivi/évaluation instauré, dès lors, permettait de mesurer *ex ante* et *ex post*, la performance et d'apprécier la pertinence des politiques définies. Dans les années 1980, ces attitudes nouvelles en matière de gestion de l'économie se sont imposées à tous les États, particulièrement à ceux des pays en développement, à cause d'un environnement national et international difficile. Le nouveau système national de planification du Sénégal, qui avait été initiée en 1985 et mis en œuvre à partir de 1987, avait pour objectif en matière d'évaluation d'assurer la pertinence et l'efficacité des investissements publics » Lom (2008 : 3).

paysage institutionnel chargé de la mise en œuvre des politiques a été re-composé, avec la multiplication d'institutions et d'initiatives non programmées. Cette situation a provoqué la dispersion des ressources humaines, matérielles et financières. Elle a amené les responsables des ministères concernés, incapables de résister aux demandes du seul centre d'impulsion qu'est devenue la présidence de la République, à changer l'ordre des priorités. Certaines fonctions essentielles de la mise en œuvre de ces politiques ont ainsi échappé au contrôle des ministères de tutelle. Les conseillers rapprochés du président de la République qui assurent le suivi des orientations qu'il donne, avec ou sans leurs conseils, sont devenus les véritables détenteurs du pouvoir de décision et d'orientation de l'activité économique nationale. Les options stratégiques qui ont été retenues dans le secteur des télécommunications en offrent un exemple pertinent, comme le démontre ce volume.

En outre, cet ouvrage montre que les principaux instruments de politique issus de la réforme du système national de planification de 1987 ont été progressivement délaissés au profit d'autres outils¹. Est également noté un affaiblissement du ministère chargé du Plan au profit de celui de l'Économie et des Finances. Des acteurs importants ont vu leurs fonctions se modifier progressivement, ou leurs prérogatives transférées vers d'autres structures, comme les agences d'exécution, dont l'importance est un trait dominant de cette époque. La forte instabilité de l'équipe gouvernementale accompagne une répartition changeante, et parfois incohérente, des services de l'État et des polémiques incessantes concernant l'orthodoxie de la gestion des ressources publiques. Dans ce contexte, l'argent a joué un rôle sans précédent dans le système politique et dans la gestion des institutions publiques. On voit alors la multiplication d'investissements suscitant des polémiques interminables, l'accaparement des ressources publiques, la forte spéculation foncière, la montée de la corruption, mais aussi le recours à la violence dans le cadre des confrontations politiques.

Ce volume examine ensuite les politiques et institutions publiques dans certains secteurs. Dans ce cadre, il accorde une place importante aux politiques agricoles et à la question foncière. Le régime dit libéral a tenté de promouvoir une agriculture d'entreprise destinée à se substituer de manière implicite aux exploitations familiales pour faire face à une situation alimentaire qui se détériore depuis 1960. La multiplication des « initiatives présidentiel-

1. Parallèlement, certaines sources insistent de plus en plus sur le fait que l'évaluation *ex ante* des projets ne se fait plus. C'est ce que remarque notamment Aboubacry Demba Lom qui fait partie, avec Aliou Faye, le directeur du Centre d'études des politiques de développement (CEPOD), des dépositaires d'un segment important de la mémoire de l'administration centrale : « Le circuit d'approbation des projets a été dévoyé et en conséquence les outils d'évaluation *ex ante* ont disparu. À présent, aucun projet public ne fait l'objet d'évaluation *ex ante* par les administrations nationales. Pourtant l'évaluation joue un rôle essentiel sur l'amélioration de la qualité de la dépense publique et constitue une dimension majeure de la bonne gouvernance » (Lom 2009 : 9).

les » dans l'agriculture a donné à la question foncière une grande importance. Mais le manque de transparence des attributions de terres a posé la question de leur équité et surtout celle de l'héritage que le régime dit libéral laissera aux générations futures. Le volume analyse les dispositifs de gestion des terres face aux enjeux de la sécurisation foncière en milieu rural, l'incidence des modes de mise en valeur des terres agricoles sur la dégradation des ressources naturelles et les principaux enjeux du futur.

À la suite de ces éléments d'orientation générale, les auteurs reconstituent, dans différents secteurs, le type de gestion des politiques et institutions publiques qui a été *délibérément* privilégié. Il ressort des résultats de ces travaux qu'en raison des ressources financières et politiques importantes dont il disposait après mars 2000, le pouvoir central du Sénégal avait de puissants moyens pour relancer l'activité économique sur de nouvelles bases et moraliser la gestion publique. Mais ces atouts ont été contrariés par une économie de la prédation et du gaspillage sans précédent dans la trajectoire de l'État. Les pratiques liées à cet « art de gouverner » ont privé les populations de ressources importantes pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Les souhaits de moralisation de la gestion publique et de freinage de l'arrogance et du manque de retenue des acteurs de la délinquance à col blanc n'ont pas été mis en œuvre. Les accusations de corruption et de détournement de deniers publics se sont multipliées, avec une ampleur sans précédent. La gestion des ressources nationales ne s'est donc pas améliorée.

Les contributions montrent, à partir de plusieurs sites d'observation, les changements et ruptures dans l'organisation de l'État, mais aussi dans le champ économique ou dans la configuration du pouvoir central et de l'action publique. Elles documentent l'ampleur des luttes d'intérêt, proposent une lecture originale des relations entre le privé et le public, des formes de l'économie qui voient le jour et de l'organisation des pouvoirs qui l'accompagne. Elles montrent les résultats incontestables obtenus dans différents secteurs, mais aussi les espoirs déçus et les échecs. Ces contributions constituent donc une base solide pour définir les grandes lignes du *Sénégal à venir*. Leurs conclusions sont d'autant plus importantes que, face à l'ampleur des difficultés économiques et sociales, aucune alternative crédible n'est lisible dans le discours des « élites » qui sont, de surcroît, dépourvues de charisme, de l'enracinement social et politique, de la culture ainsi que des talents oratoires des dirigeants issus des indépendances. Contrairement aux années 1960 et 1970 pendant lesquelles un intense débat politique et idéologique opposait les « élites » au sujet des programmes ¹ de développement, on note, de nos jours,

1. Les partis politiques élaborent des « programmes », mais ces documents ne font pas l'objet de discussions systématiques. Les alliances ou coalitions qui dominent la vie politique sénégalaise depuis le début des années 1990 ne reposent pas sur des ententes basées sur des programmes précis. Essentiellement, leur objectif est de distribuer les postes de la haute administration entre les différentes composantes.

l'effondrement des passions et utopies dont certains « pères des indépendances » étaient porteurs. Cette situation révèle aussi la faillite des projets de réforme, de transformation et de moralisation de la société portés par des groupes dits de gauche. Le libéralisme reste la principale référence du pouvoir central. La recommandation dominante pour sortir de la situation économique difficile dans laquelle se trouve le pays semble être de « laisser jouer les forces du marché ». Pourtant, beaucoup de travaux ont mis en cause, depuis longtemps, cette nouvelle forme d'utopie en Afrique.

Comme pendant les années 1990, la Direction politique et administrative de l'État est de plus en plus arrimée à la gestion à court terme à cause de la complexité et du caractère changeant des problèmes auxquels elle doit faire face : ce qui est acquis aujourd'hui peut être remis en question le lendemain en raison des contraintes politiques et économiques, des pressions exercées sur elle par différents acteurs, des échéances électorales rapprochées, mais aussi des forces et contraintes internationales. Et l'implication croissante des bailleurs de fonds dans le noyau central de gestion des ressources de l'État, le ministère de l'Économie et des Finances, montre la faible internalisation par la classe dirigeante des normes dites de bonne gouvernance. L'extrême centralisation des pouvoirs entre les mains du président de la République ainsi que la faiblesse de l'Assemblée nationale ont favorisé le mode de gestion des ressources et des institutions publiques qui a été tant décrié entre 2000 et 2012.

Plusieurs publications faites pendant la période étudiée, notamment dans la presse privée, indiquent le poids grandissant de l'illicite, suggèrent l'émergence d'un *nouveau temps du monde* caractérisé par la croissance de la part « souterraine »¹ de l'économie nationale. La politique du Gouvernement examinée dans ce volume a été contrariée par la recherche systématique de recettes destinées, en priorité, à alimenter le train de vie de plus en plus élevé de l'État et une clientèle politique hétéroclite dont l'un de soucis majeurs a été d'accéder aux ressources publiques et, en partie, à une certaine forme d'économie de la jouissance. Cette politique a aussi été influencée par les besoins d'accumulation et de construction de la base économique de la classe dirigeante issue de l'alternance de mars 2000. Les pratiques de gestion observées entre 2000 et 2012 ont été en contradiction avec les exigences de l'équité sociale et d'une redistribution susceptible de réduire les inégalités sociales et la pauvreté qui s'accroissent. Ce qui est en jeu, à travers cette évolution sociale et politique, c'est la remise en cause lente mais continue du modèle de redistribution à la base des solidarités « traditionnelles » et l'affaiblissement des réseaux familiaux ou professionnels de protection sociale qui constituent pourtant un facteur de résorption des tensions sociales. On observe aussi une tendance à la fragmentation des forces politiques et à

1. La question a souvent été évoquée par la presse nationale et différentes sources suggérant le poids du blanchiment d'argent dans les investissements immobiliers, par exemple.

leur manque d'homogénéité. Et c'est d'abord dans les structures du pouvoir central que l'on retrouve les principaux éléments de remise en cause de l'ordre politique établi, comme on l'a vu, à la fin des années 1990, avec les dissidences de Moustapha Niassé et de Djibo Kâ, et après mars 2000, avec les affrontements au sein du PDS qui vont affaiblir le pouvoir central et conduire à la défaite électorale du président sénégalais en 2012.

L'une des questions centrales qui se pose encore au Sénégal en 2013 reste celle de la mise en œuvre du post-senhorisme. La classe dirigeante arrivée au pouvoir en mars 2000 n'a pas été capable de le penser et de le promouvoir de manière ordonnée, tout en redonnant espoir aux populations. Les faits notés entre 2000 et 2012 constituent peut être les derniers soubresauts chaotiques de la sortie des principaux traits issus de la longue gestion du pays par Senghor et ses héritiers. Le président élu en 2012 est-il l'homme providentiel qui va « sauver » le Sénégal ? Est-il le grand réformateur que le pays attend depuis la fin des années 1970 ? La cohésion de la coalition¹ qui l'a amené au pouvoir sera difficile à maintenir. Il ne dispose pas d'un appareil politique comparable au PS de la fin des années 1970 ou au PDS de la fin des années 1990.

En tout état de cause, les dirigeants sénégalais et le personnel politique devront accorder la plus grande attention au mouvement profond, puissant et dévastateur à la fois qui, depuis au moins deux décennies, continue à déstructurer les principaux pays d'Afrique de l'Ouest. Ils ne devront pas faire l'économie de cette réflexion globale urgente à mener.

Références

- Cruise O'Brien Donal, Diop Momar-Coumba, Diouf Mamadou, 2002, *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala, 231 p.
- Diop Momar-Coumba, 2006, *Le programme de recherches Sénégal 2000*, Paris, Karthala, 74 p.
- , 2008, « Du “socialisme africain” à la “lutte contre la pauvreté”. La fin des ambitions de développement », in Gaye Daffé et Abdoulaye Diagne (éds), *Le Sénégal face aux défis de*

1. Cette question avait été abordée dans notre conclusion des *Figures du politique en Afrique* (Diop et Diouf 1999). En effet, il nous avait semblé que les alliances de cette nature trouvent leurs limites dans le fait que certains chefs de partis tentent de rester crédibles aux yeux de leurs militants, mais aussi de l'opinion publique en général, tout en restant membres du gouvernement, poursuivant ainsi des objectifs entrant parfois en contradiction. De ce point de vue, A. Djeflat décrit bien la logique des systèmes politiques qui recourent à des arrangements de nature similaire : « Comme l'aura remarqué un observateur, pour le pouvoir la question est de savoir comment détenir le pouvoir en neutralisant l'opposition tout en faisant croire à l'opinion publique qu'il existe réellement un système démocratique. Pour l'opposition, l'enjeu est comment entrer dans le gouvernement et avoir l'air d'être dans l'opposition tout en restant crédible aux yeux des électeurs ». Abdoulaye Wade a fait face à cette difficulté en protégeant fermement son périmètre de décision, notamment en expulsant du gouvernement les ministres tentés par l'indocilité.

la pauvreté. Les oubliés de la croissance, Paris et Dakar, Karthala, CRES et CREPOS : 323-373.

- Diop Momar-Coumba (éd.), 1992, *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar, CODESRIA, 500 p.
- , 1993, *Senegal: Essays in Statecraft*, Dakar, CODESRIA [CODESRIA Book Series].
- , 1994, *Le Sénégal et ses voisins*, Dakar [Série Sociétés-Espaces-Temps], 320 p.
- , 1996, *La lutte contre la pauvreté à Dakar. Vers la définition d'une politique municipale*, Dakar, Programme de gestion urbaine.
- , 2002a, *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, 656 p. [Hommes et Sociétés].
- , 2002b, *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 736 p. [Hommes et Sociétés].
- , 2003, *Le Sénégal à l'heure de l'information. Technologies et société*, Paris et Genève, Karthala et UNRISD, 392 p.
- , 2004, *Gouverner le Sénégal. Entre ajustement structurel et développement durable*, Paris, Karthala, 304 p. [Hommes et Sociétés].
- , 2008, *Le Sénégal des migrations. Mobilité, identités et société*, Paris et Dakar, Karthala, ONU-Habitat et CREPOS, 434 p.
- Diop Momar-Coumba, Benoist Jean (éds.), 2007, *L'Afrique des associations : entre culture et développement*, Paris et Dakar, Karthala et CREPOS, 296 p.
- Diop Momar-Coumba, Diouf Mamadou, 1990a, « Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf, et après ? », *L'Année africaine*, 1989 : 189-216.
- , 1990b, *Le Sénégal sous Abdou Diouf. État et société*, Paris, Karthala, 440 p. [Les Afriques].
- , 1990c, *Les successions légales : les mécanismes de transfert du pouvoir en Afrique*, Dakar, CODESRIA [Document de Travail 1/90], 43 p.
- , 1993, « Pouvoir central et pouvoir local. La crise de l'institution municipale au Sénégal », in Sylvie Jaglin et Alain Dubresson (éds), *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisations en questions*, Paris, Karthala : 101-125 [Hommes et Sociétés].
- , 1999 *Les Figures du Politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Paris, Karthala, 484 p. [La Bibliothèque du CODESRIA].
- Diop Momar-Coumba, Diouf Mamadou, Diaw Aminata, 2000, « Le baobab a été déraciné. L'alternance au Sénégal », *Politique africaine*, 78, juin : 157-179.
- Diop Momar-Coumba, Lavergne Réal, 1994, *L'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Résultats de la Conférence internationale organisée par le CRDI à Dakar (Sénégal) du 11 au 15 janvier 1993*, Ottawa, CRDI, 58 p.
- Diouf Mamadou, 1987, « Étude prospective de la société sénégalaise en l'an 2015. Composante n° 2. Rétrospective de l'État et de la société civile », Dakar, août, 54 p.
- Lom Aboubacry Demba 2008, « Pratiques, contraintes et perspectives de l'évaluation des politiques publiques au Sénégal », Journées sénégalaises de l'évaluation, Dakar, 28-30 octobre. En ligne : http://evaluation.francophonie.org/IMG/pdf/29-10_TR_2_Lom_Texte.pdf
- , 2009, « Problématique du renforcement des capacités de l'administration en Afrique », Communication au séminaire SOAS et Mo Ibrahim Foundation Dakar, mars 2009, 22 p.
- Sénégal (République du) Ministère de l'Économie et des Finances [Direction de la Planification], 1999, Document de projet de l'étude prospective « Sénégal 2025 ».
- Touré E.H.S.N., 2004, « L'administration publique à l'ère des politiques d'ajustement structurel », in Momar-Coumba Diop (éd.), *Gouverner le Sénégal. Entre ajustement structurel et développement durable*, Paris, Karthala : 129-153.
- Touré M., 1985, *Politique d'ajustement économique et financier* [Communication au Conseil national du Parti socialiste du 11 mai], Dakar, 124 p. + XII graphiques et tableaux.

Introduction

Essai sur un mode de gouvernance des institutions et des politiques publiques

Momar-Coumba Diop *

À mon ami et camarade Arona Sakho dit Arou

Le début des années 1990 a été marqué, au Sénégal, par des relations difficiles entre le pouvoir central et ses principaux bailleurs de fonds¹. En effet, les résultats obtenus dans le cadre des programmes d'ajustement structurel ont été jugés mitigés par les bailleurs de fonds, car les réformes envisagées ont été mises en œuvre partiellement. Dans certains cas, elles ont été paralysées par des « résistances par le haut » bien documentées par E. Berg² et par la Banque mondiale, notamment avec la *Revue des dépenses publiques* de 1993³. Ces constats ont ensuite provoqué un « retournement » de grande envergure dans les relations entre le Sénégal et ses principaux bailleurs de fonds. Et, durant le deuxième semestre de 1993, après une période de tergiversation et de rapports devenus tendus avec les bailleurs de fonds, la classe dirigeante a été obligée d'affronter les syndicats et les partis politiques, en adoptant un « Plan d'urgence » ou *Plan Sakho-Loum*⁴ destiné à réduire, à court terme, le déficit budgétaire. Le pouvoir central a dû faire face, en 1993, à une situation financière très tendue s'expliquant par une baisse importante de ses recettes budgétaires, alors que la masse salariale, poste important des dépenses publiques, était à un niveau jugé élevé⁵.

Le *Plan Sakho-Loum* n'empêchera cependant pas la dévaluation du franc CFA de 1994, malgré les résistances du président Abdou Diouf. À partir de

* Chercheur, Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop.

1. Sur ce contexte, lire Diop (2004).

2. Les titres de ces publications étaient assez révélateurs de l'état d'esprit des bailleurs de fonds : *Adjustment postponed*, tel était le titre principal du Rapport Berg. L'un des principaux rapports de la Banque mondiale de l'époque était : *Sénégal. Stabilisation, ajustement partiel et stagnation*.

3. Les études de l'époque et d'autres, plus récentes, sont en ligne à l'adresse suivante : http://www.banquemondiale.org/fr/country/senegal/research/all?qterm=&lang_exact=French&os=0.

4. Sakho et Loum étaient respectivement ministre de l'Économie, des Finances et du Plan et ministre délégué chargé du Budget, au moment de l'adoption du « Plan d'urgence ».

5. Pour plus de détails sur ces évolutions, lire Direction de la Planification nationale et de la Planification régionale (2010).

cet épisode, commence, pour le Sénégal, une séquence marquée par d'importantes réformes structurelles supposées consolider les bases d'une croissance durable, grâce à l'amélioration de la compétitivité de l'économie, à la relance des exportations et à la réduction du périmètre d'intervention de l'État. Il s'agissait alors, surtout, d'assurer la « viabilité financière de l'État ». Pour ne pas perdre le contrôle de ce processus, les institutions de Bretton Woods ont été obligées de s'impliquer, de manière profonde, dans la gestion des institutions publiques via leur principal interlocuteur, le ministère de l'Économie et des Finances, leurs représentants à Dakar, mais aussi leur clientèle technocratique indigène¹. Progressivement, cette clientèle va devenir un groupe important dans l'orientation des politiques économiques et sociales, alors qu'elle échappe au contrôle démocratique. Or, les réformes qu'elle propose ou exécute ont un impact social et politique considérable. Cette évolution s'est faite au détriment de l'Assemblée nationale dont la fonction de contrôle des politiques publiques est faible, malgré les moyens financiers très importants qui lui sont alloués, et les passions que déclenchent les élections législatives. Ces changements ont été facilités par les mutations observées au sein de la classe politique. En effet, alors que, jusqu'à la fin des années 1980, les partis politiques, ceux de l'opposition notamment, proposaient une critique détaillée des politiques d'ajustement structurel, dans le courant des années 1990, un changement s'est opéré et a fortement diminué l'opposition frontale de certains groupes dits de gauche aux options et aux politiques des institutions de Bretton Woods.

La dévaluation du franc CFA et les réformes qui ont suivi ont amélioré les performances du pouvoir central en matière d'assainissement des finances publiques². À la fin des années 1990, d'importants résultats ont été obtenus par le premier ministre Mamadou Lamine Loum et ses collaborateurs en ce qui concerne le rétablissement de la « viabilité financière de l'État ». Mais ces performances ont été en déphasage avec la situation sociale et politique du pays et en contradiction avec les prévisions de Léopold Sédar Senghor, qui n'avait pas arrêté de dire à ses concitoyens que l'an 2000 serait une année d'abondance. Pour Abdou Diouf, le président sénégalais, l'an 2000 ne fut pas « faste », au sens où l'entendaient Senghor et l'artiste populaire Pachéco. L'amélioration de la situation budgétaire a, en effet, été obtenue grâce, essentiellement, à une compression des dépenses publiques qui ont fortement dégradé les conditions de vie des populations. Parallèlement, on a noté au sein de la direction du Parti socialiste des épreuves de force qui ont signé l'amorce du déclin de cette grande coalition de forces sociales et politiques

-
1. Il s'agit des fonctionnaires chargés de la gestion technique des programmes d'ajustement structurel, qui constituent les principaux interlocuteurs des bailleurs de fonds dans le suivi des dossiers.
 2. Pour plus de détails, lire République du Sénégal (2000) et Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (2000).

construite par Léopold Sédar Senghor à partir des années 1960 et ensuite renouvelée par Abdou Diouf. Dans la seconde moitié des années 1990, malgré la dégradation de la situation sociale notée depuis la dévaluation du franc CFA, aucun coup de frein sérieux n'a été donné à la forte augmentation du train de vie de l'État, à l'impunité des coupables de détournements des deniers publics, à la résistance des grosses fortunes à payer les impôts, à la multiplication des institutions coûteuses destinées à reclasser le personnel politique (création d'un sénat, de communes d'arrondissement, croissance des postes dont les titulaires avaient un rang de ministre). Cette situation et d'autres facteurs ¹ ont favorisé l'alternance politique à la tête de l'État en mars 2000.

Si Abdou Diouf a souvent revendiqué le statut de « maître du jeu politique » national, Abdoulaye Wade est resté le principal animateur des alliances politiques, mais aussi le créateur du *sopi* (changement en wolof), ce slogan qui a servi à mobiliser les foules pour les pousser à l'assaut du pouvoir socialiste. Le fait majeur de la campagne électorale de février et mars 2000 a été le retour d'Abdoulaye Wade sur la scène politique. Enracinés dans la culture populaire, ses discours s'adressent d'abord au citoyen ordinaire, dans une langue et un langage qui lui sont accessibles. Les intellectuels ou ceux qui se présentent comme tels ne constituent pas le souci majeur de ses discours. Il s'en éloigne de manière dédaigneuse. Fin connaisseur des populations sénégalaises et s'exprimant dans un wolof limpide, le « vieil homme » (*Góor gi*) – celui que Senghor avait surnommé *Laye Ndiombor* ² – s'est imposé comme le seul « technicien professionnel » du politique pouvant organiser le renversement d'Abdou Diouf et de ses collaborateurs. En février et mars 2000, par ses innovations (« marche bleue »), son accoutrement (*look* à la Wade), sa ténacité morale et physique (on le disait malade), son sens de la mise en scène et l'humour dévastateur avec lequel il décrivait Abdou Diouf, Abdoulaye Wade a administré la preuve, une fois de plus, qu'il était le dernier des grands hommes politiques africains capables de déclencher les enthousiasmes populaires notés à l'occasion de ses meetings. Il est, sans nul doute, le dernier grand tribun africain. Sa parole ne fait pas partie de celles que la population ne peut pas entendre. Elle se fait entendre au loin.

Abdoulaye Wade n'a pas hésité à recourir au merveilleux pour s'adresser à ses compatriotes. Ses discours s'adressaient principalement aux Sénégalais moyens qui voyaient en lui l'instrument le plus efficace pour prendre leur « revanche » sur Abdou Diouf et ses collaborateurs, accusés de tous les maux, réels ou supposés. À l'issue d'une lutte politique qui a marqué le Sénégal contemporain, Abdoulaye Wade réalisait ainsi sa mission historique

1. Pour plus de détails, lire M.-C. Diop, A. Diaw et M. Diouf (2000).

2. Faisant ainsi allusion à *La belle histoire de Leuk le lièvre*, le livre qu'il a signé avec Abdoulaye Sadji.

principale : « déraciner le baobab socialiste », ce que ni les forces issues du Parti africain de l'indépendance (PAI) ni celles regroupées dans les différents segments de l'élite nationaliste, conduits par Cheikh Anta Diop, Majhmout Diop, Babacar Niang, Seydou Cissokho, Amath Dansokho, Abdoulaye Bathily, Babacar Sané, Landing Savané, n'avaient pu réaliser.

Cette contribution n'a pas la prétention de proposer un bilan complet du Sénégal sous Abdoulaye Wade. Elle indique les grands traits de la manière dont les institutions et les politiques publiques ont été gérées entre 2000 et 2012 et, en conséquence, ce que sont devenus les espoirs suscités par l'alternance de mars 2000. Le mode de régulation économique et politique qui a été privilégié est décrit. L'étude met aussi en évidence les épreuves de force au sein de la classe dirigeante ainsi que leurs conséquences, notamment politiques. Ensuite, sont examinées les relations difficiles entre le pouvoir central, les partis d'opposition, certains opérateurs économiques et les bailleurs de fonds. Enfin, sont reconstitués les faits majeurs de la gouvernance dite "libérale" observés entre 2006 – qui coïncide, comme plusieurs indicateurs le montrent, avec l'amorce du « décrochage » de Wade – et 2012, année de sa défaite électorale.

Une grande marge de manœuvre en matière de développement contrariée par la malgouvernance

Les résultats des efforts importants effectués depuis la dévaluation du franc CFA, sous la direction du premier ministre Mamadou Lamine Loum, pour rétablir la « viabilité financière de l'État » ont commencé à se faire sentir de manière très nette à partir de 1998, comme l'indiquent les sources officielles. Ils se traduisent, notamment, par une meilleure mobilisation des ressources internes. On note, en effet, l'amélioration du rendement fiscal et l'élargissement de l'assiette fiscale : « Le Sénégal a enregistré des performances considérables en matière de mobilisation des recettes budgétaires sur la période 1995-2005. Les recettes internes ont augmenté de 10,25 pour cent par an en moyenne sur la période, reflétant à la fois un effet de croissance d'assiette et un effet d'élargissement de celle-ci » (Banque mondiale 2012 : 31). On assiste alors à ce que les rédacteurs de la *Revue des finances publiques* de 2012 de la Banque mondiale qualifient de "croissance la plus étendue" que le pays ait connue depuis son indépendance¹. Abdoulaye Wade et

1. « L'espace fiscal s'est considérablement étendu grâce à deux raisons majeures, une d'origine interne et une autre d'origine externe. La raison d'origine interne est liée à la croissance économique et aux performances en matière de recouvrement de recettes fiscales. En effet, sur la période 1995-2010, les recettes budgétaires nominales du pays seront passées de F CFA 366 milliards en 1995 à F CFA 880 milliards en 2005, pour atteindre F CFA 1250 milliards en 2010, soit une croissance annuelle moyenne en termes nominaux de près de 9 %. La raison d'origine externe est liée aux importants allègements

ses collaborateurs ont bénéficié, plus que Senghor et Diouf, d'une grande autonomie pour financer les projets de développement et relancer l'activité économique avec les ressources nationales. Le pouvoir central disposait, à partir de 2000, des moyens permettant d'améliorer les conditions de vie des populations et de répondre, de manière effective, à l'espoir suscité par l'alternance politique. Cette situation a encore été plus favorable après les annulations d'une partie de la dette extérieure qui avait été, dans les années précédentes, un obstacle majeur à la politique sociale.

Les alternances politiques sont des opérations difficiles à mettre en œuvre. Ces difficultés sont encore plus grandes lorsque se trouve aux commandes du pays un personnel qui ne dispose pas d'une grande expérience dans la gestion des institutions publiques centrales. L'autre défi important, après l'alternance, a été l'immensité de l'espoir et de l'euphorie suscitée à travers le Sénégal par la défaite d'Abdou Diouf. Cet espoir concernait, avant tout, la reconstruction d'un nouvel ordre moral. La question reste cependant posée de savoir si le personnel politique ou les populations qui ont donné à Wade le mandat supplémentaire d'organiser une telle refonte ne l'ont pas poussé vers de grandes difficultés. En effet, cette opération n'était pas aisée en raison de l'ampleur des défis à relever, mais aussi de la personnalité imprévisible de Wade, de sa tendance à la démesure et du fait qu'il est, avant tout, un « rebelle » qui accorde peu d'importance à la règle, qu'elle soit administrative, juridique ou d'une autre nature. Sa manière de gouverner s'apparente beaucoup plus aux formes traditionnelles d'exercice du pouvoir, notamment dans les sociétés wolof. C'est à partir de l'imaginaire lié à ces pouvoirs, dans leurs aspects les plus autoritaires, qu'il construit, en partie, les fondements de son « art de gouverner » et la technologie qui lui est associée, celle destinée à obtenir la soumission des populations. Sa culture politique, acquise ou consolidée durant sa longue marche vers le pouvoir, telle qu'elle ressort des nombreux actes posés durant ses deux mandats, est fondamentalement structurée par l'autoritarisme, la dissidence, l'imprévisibilité, l'esquive et l'indocilité. Elle peut l'amener à se jouer de la loi ou à engager des épreuves de force pour la contourner, lorsque ses intérêts politiques l'exigent. De ce point de vue, Abdou Latif Coulibaly a bien raison de le présenter comme *un opposant au pouvoir*. Son territoire de prédilection réside beaucoup plus dans sa posture d'opposant, donc de déconstruction, que de gouvernant. Il en donne un premier aperçu lors de la cérémonie de prestation de serment, en faisant jouer son hymne pour l'Afrique à la place de l'hymne national ¹.

de la dette extérieure consécutifs à l'éligibilité du Sénégal à l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) et plus tard en 2005 à l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) » Banque mondiale (2012 : 31).

1. Il n'est pas possible d'en faire l'inventaire dans un cadre aussi étroit. Abdou Latif Coulibaly (2003) a le mieux campé la personnalité de Wade. Il en donne un aperçu avec beaucoup d'anecdotes. Lire en particulier : « La manière de travailler du président de la République » (Coulibaly (2003 : 115-131). Voir aussi le chapitre dans lequel est évoquée

Son action a été structurée par une logique puisant, selon ses intérêts politiques, ou les opportunités qu'il savait si bien exploiter, ses références dans la « tradition » ou la supposée modernité. Sa présentation de soi insiste sur son expérience : il est celui qu'on ne peut pas surprendre, tellement il est malin (*nàandite*¹, *muus*, *bari-pexe*). Elle recourt parfois aux valeurs dites traditionnelles wolof, comme on l'a noté au travers de ses références fréquentes au courage (*fit*). Les valeurs guerrières, le grand courage, la virilité (*góor fit* ; *fit mooy góor* : c'est le courage qui fait l'homme), structurent ses propos. Il a parfois reproché au personnel de son camp ou à ses adversaires de manquer de courage. Mais ce recours aux vertus dites traditionnelles est sélectif. Car la société wolof privilégie aussi d'autres valeurs liées à l'idéal de l'honnête homme qui, selon Boubacar Ly², ne doit jamais se livrer à des actes avilissants. Sa présentation de soi comme son « art de persuader », ou son art de se « faire beau » puisent aussi leurs codes dans ces registres différents. Tout en revendiquant publiquement le statut de *Góor gi*, il peut sombrer dans la démesure, en raison des dérives dont il est capable, et dont la presse sénégalaise a offert une chronique interminable. Son grand-âge est indiscutable. Pourtant, sur le plan de la fécondité exceptionnelle de la pensée, de l'audace, de la créativité, de l'innovation, de la célébration des valeurs viriles ou de la fascination par tout ce qui est grand, démesuré, ou abondant³, il a été beaucoup plus jeune que la très grande majorité de ceux qui n'ont jamais arrêté de se référer à son âge pour le disqualifier. Il lui est arrivé de revendiquer le statut de « l'Africain le plus diplômé du Caire au Cap ». Mais son territoire de prédilection n'est pas l'université ou le débat d'idées qu'affectionnaient Senghor, Mamadou Dia et le majestueux Cheikh Anta Diop. Son souci majeur a été de fréquenter d'abord les lieux permettant de renforcer son pouvoir, d'affiner sa technologie de commandement en vue de s'imposer, de provoquer et d'anéantir ses adversaires. Tout, en cet homme-là, renvoie à une logique métisse, à ce grand basculement permanent repérable dans son infinie « générosité » concernant les membres de son camp, mais aussi dans son goût prononcé pour la confrontation virile avec ses adversaires ou ses proches tentés par l'indocilité. Voilà pourquoi il n'a pas arrêté d'intriguer, de fasciner, ou d'irriter ses compatriotes. Les griefs nombreux et étendus qui lui ont été faits montrent que des populations ont découvert ou compris progressivement ce qu'elles ont fait, sans en saisir la portée, en mars 2000. En une dizaine d'années, écrivains⁴, journalistes, musiciens, *taalifkat* (poètes), sim-

l'inscription de Serigne Saliou sur les listes du PDS lors des élections locales de 2002 (Coulibaly 2003 : 133-134).

1. "*Nàandite plein*", pour parler comme les jeunes Dakarois.
2. La thèse de troisième cycle de Boubacar Ly (1966), qui n'a hélas pas encore été publiée, représente l'un des meilleurs travaux sur la question.
3. L'un de ses « grands projets » évoque d'ailleurs la notion d'abondance.
4. Le pouvoir central n'est pas resté inactif face à ces attaques dirigées contre Wade. Le chef de l'État s'en est pris violemment à des journalistes durant des entretiens avec la presse.

ples citoyens (s'exprimant dans les journaux privés, les radios ou dans certains sites web comme *seneweb.com*. ou *nettali.com*) ont proposé une chronique de tels actes, précisée, dans certains cas, par les « révélations » de ses anciens alliés. Il a même été accusé d'avoir commandité l'assassinat de Maître Sèye¹. Ce dévoilement progressif (soutenu par les témoignages ou les publications qui lui ont été consacrées dans un registre parfois passionnel) a mis à nu le processus de vérité sur le personnage, la démesure d'un homme (ou d'une époque) dont le comportement a traduit, au quotidien, le profil culturel et moral d'une partie des populations. En se référant de manière implicite aux valeurs dites traditionnelles de la société wolof, des citoyens ont essayé de disqualifier Wade en montrant que son comportement n'était pas conforme aux valeurs ou vertus de celui qui a vocation à diriger ses semblables, en insistant sur sa grande passion de l'argent, sur le fait qu'il est incapable de restreindre ses prétentions, de chercher et de trouver sa mesure. Mais le vieil homme a résisté avec détermination à une telle pression, probablement en raison de la tolérance sociale de ce qui est l'objet de la dénonciation, notamment une culture de la corruption² bien enracinée dans la société et une conception wolof de la réussite sociale (*tekki, faj gacce*), peu soucieuse de l'origine licite ou non des moyens accumulés. Une culture³ qui autorise, bien souvent, les détenteurs de pouvoir à piller les ressources publiques et

Dans certains cas, des membres de l'entourage présidentiel ont été accusés d'avoir agressé des journalistes. Contre les écrivains, une censure efficace a été instituée au niveau des services des douanes du port et de l'aéroport. Elle a permis de « contenir » des ouvrages imprimés en France, en particulier par les éditions L'Harmattan. Pour les livres imprimés au Sénégal, des pressions ont été exercées sur les libraires. Pour ce qui est des nombreux Sénégalais intervenant dans les radios privées à l'occasion des émissions intitulées *wax sa xalaat*, le pouvoir a sollicité ses sympathisants. Leur réplique a été simple : *bàyyi leen goor gi mu liggéey* (laissez donc le Vieux travailler).

1. Sur la question, lire le câble publié par Assange : "Journalist accuses President Wade of Murder [Embassy Dakar; Wed, 28 Dec 2005 17:09 UTC; http://wikileaks.org/cable/2005/12/05_DAKAR3208.html]. Il serait aussi intéressant d'analyser la manière dont le dossier Maître Sèye a été traité par le quotidien *Sud Quotidien* après l'arrestation de Wade à l'époque. La thèse défendue alors épargnait Wade et accusait un membre de haut rang du Parti socialiste. Par ailleurs, il est difficile d'indiquer si la direction de *Sud Quotidien*, notamment son patron, Babacar Touré, était bien impliqué dans la rédaction du premier livre de Coulibaly, qui va dégrader les relations avec le pouvoir central et paralyser certains projets d'investissement du groupe.
2. Voir de ce point de vue l'aperçu qu'en donne l'USAID (2007). Lire aussi le câble publié par Assange : "Ambassador Discusses Corruption With Senegalese President," <http://wikileaks.org/cable/2010/02/10DAKAR127.html> [Thu, 18 Feb 2010 17: 31 UTC. First published on Fri, 10 Dec 2010 00:47 UTC]. Son importance dans le système politique sénégalais a été bien mise en évidence par Donal Cruise O'Brien : *Corruption over the years, has emerged as Senegal's national political style. And it is a style locally worn with a certain characteristic elegance* (Cruise O'Brien 1975 : 112).
3. Pour un portrait plus fidèle des valeurs privilégiées par les sociétés wolof, se référer aussi à la thèse de Boubacar Ly (1966), notamment aux passages relatifs à la civilité et aux valeurs (*teggin, kersa, maslà, sutura*) dont le respect est demandé à l'honnête homme.

à en distribuer ensuite une partie au profit de membres de leurs réseaux de solidarité ou de parenté ou, dans certains cas, à financer la construction d'édifices religieux.

Une discussion a été organisée entre avril et décembre 2000 au sein de la classe politique pour délimiter le contenu d'une révision de la Constitution. Plusieurs versions du document ont été amendées. Le Président Wade a, par la suite, présenté son projet aux populations et l'a soumis à l'appréciation des Sénégalais lors du référendum¹ du 7 janvier 2001. Il visait officiellement un changement de l'architecture des institutions publiques, non seulement par la suppression de certaines d'entre elles, mais aussi par une réorganisation importante des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif, se traduisant par une réduction de la centralisation des pouvoirs. La manière dont Wade et ses collaborateurs ont géré le pays montre que cette Constitution a donné des pouvoirs très importants² au président, ce qui a favorisé la mauvaise gouvernance. Cependant, Wade n'est pas l'unique responsable de cette situation.

Le Sénat, très critiqué, a disparu du paysage institutionnel en même temps que le Conseil économique et social. Mais ces institutions vont renaître progressivement pour « recaser » une partie du personnel politique. À cela s'ajoute le fait que le régime parlementaire, annoncé dans le programme des partis ayant soutenu Wade en mars 2000, n'a pas vu le jour. Le Parlement reste une caisse de résonance ou un *surga*³ de l'Exécutif, ce qui fait partie de son profil depuis l'époque de Senghor. Parallèlement, les partenaires techniques et financiers du Sénégal sont devenus des agents majeurs des transformations économiques et sociales internes⁴ qui ont pris autant d'épaisseur que l'Assemblée nationale. En effet, le personnel politique a laissé aux principaux bailleurs de fonds l'initiative de penser et de conduire la régulation de l'économie et les réformes stratégiques. Ce personnel est, de nos jours, concentré essentiellement sur le système électoral et sur sa propre

-
1. La question reste posée de savoir si le vieil homme ne s'est pas joué de certains opposants en faisant diffuser l'idée selon laquelle, pour des raisons de santé, il serait le président d'une courte transition. Cela aurait pu expliquer les conditions peu orthodoxes du déroulement de ce référendum, telles que les décrit le Cadre permanent de Concertation des partis d'opposition : « Avec un taux de participation de 65 %, le texte sera adopté par 95 % de la population. En fait, le référendum du 7 janvier 2001 restera à tout point de vue l'une des plus grandes tromperies de l'histoire politique du Sénégal. Ce sont d'ailleurs les responsables politiques ayant soutenu le texte qui s'étonneront les premiers de la vertigineuse ascension du taux de participation : de 20 % à 13 h à plus de 65 % à 18 h. » (CPC 2001 : 6). Pourtant, à l'exception du PIT, du PAI, de l'alliance Jef Jël et du MDS, tous les autres partis ont participé à ce scrutin.
 2. C'est ce qu'indique, du reste, à la suite des nombreuses observations faites sur la question par des juristes sénégalais, la mission d'observation de l'Union européenne. Voir Mission d'observation de l'Union européenne (2012 : 8).
 3. « Toute personne vivant sous l'autorité de quelqu'un », in A. Fall *et al.* (1990 : 28).
 4. Mais on verra surtout dans la décennie 1980 et à partir de 2000 que les principes qu'ils tentent d'appliquer ne sont pas toujours respectés.

promotion, alors que, pour les partenaires économiques et financiers, les réformes économiques et institutionnelles sont plus importantes que les élections. Leur intervention sur cette question¹ a essentiellement pour objectif de promouvoir un climat social et politique « apaisé », indispensable à la mise en œuvre des réformes et au traitement de la question de la dette. Le personnel politique de ce pays s'est nettement éloigné des objectifs visés en 1960 et structurés par le thème de la participation populaire que les services de l'Animation rurale tentaient de promouvoir. Les populations ont ainsi été obligées de s'organiser pour faire face aux défaillances du pouvoir central, comme on le voit au travers de la multiplication des mouvements sociaux dont certains interviennent dans le champ de la régulation politique.

Sous la direction de Wade, les logiques de cooptation ainsi que les procédures administratives et politiques ont été bouleversées. Les agents de premier rang du nouveau pouvoir – Abdoulaye Wade et Idrissa Seck – ont une culture administrative et un sens de l'État différents de ceux des hommes issus du système de formation du pouvoir colonial ou du Sénégal indépendant. En raison de son passage à l'École nationale de la France d'Outre-Mer (ENFOM), de sa personnalité propre et de son long apprentissage de l'exercice du pouvoir, sous la direction de Senghor, Abdou Diouf avait été préparé à la gestion des institutions publiques centrales. Il avait aussi, dans une certaine mesure, le sens de l'État, comme l'a si bien dit Donal Cruise O'Brien.

A. Wade a introduit une très forte mobilité au sein du personnel gouvernemental et augmenté considérablement le nombre et les privilèges de ses ministres et conseillers ayant rang de ministres. Les profils de certains responsables ainsi promus ont contribué à « indigéniser » la fonction ministérielle. Il a été noté une baisse de l'influence des administrateurs issus de l'ENAM, et une application qui n'a pas toujours été orthodoxe des procédures dans les marchés publics, ainsi que l'a révélé le dossier des « Chantiers de Thiès », ou dans l'exécution du budget de l'État, comme l'a montré le scandale des dépenses extrabudgétaires qui avait tendu les relations avec le FMI et la Banque mondiale.

Le personnel qui a été promu à partir de mars 2000 a été soucieux, avant tout, de construire et de consolider la base économique de son pouvoir politique. Issu, dans certains cas, des couches populaires ou n'ayant jamais exercé, dans de nombreux cas, de fonctions importantes dans la fonction publique ou le secteur privé, il a développé des stratégies d'accumulation brutales et sans finesse dont la presse privée a proposé une chronique régulière et

1. Pour un aperçu de l'intervention de l'Union européenne, de l'ambassade des États-Unis d'Amérique et de l'ambassade d'Allemagne sur la question centrale du fichier électoral, lire : Mission d'Audit du Fichier électoral. Sénégal 2010. Rapport final, février 2011, 194 p. En ligne : <http://senegal.usaid.gov/fr/node/602> ; lire aussi : <http://www.lagazette.sn/spip.php?>

sans fin ¹. Cette situation a été aggravée par le manque de transparence dans l'attribution des marchés publics ou la gestion des "projets" et, surtout, par l'immensité des pouvoirs concentrés entre les seules mains de Wade. Sa gestion autoritaire et centralisée de l'économie, malgré l'existence des organes de régulation, et le contournement des règles à des fins politiques ont conduit à des dérives dans lesquelles le gaspillage des ressources publiques a occupé une place importante. Depuis le limogeage de Moustapha Niasse et ensuite d'Idrissa Seck, on a noté un processus d'affaiblissement continu du poste de premier ministre.

Vers l'impasse d'un mode de régulation politique et économique

La classe dirigeante issue de l'alternance de mars 2000 s'est éloignée des confrontations idéologiques ayant marqué l'ère senghorienne et, dans une moindre mesure, le régime de Diouf. Les paroles les plus audibles des partisans de Wade dans l'espace public ne se préoccupent guère de production ou de débat idéologique. Certes, à l'instar de Diouf, le nouveau pouvoir a son griot, Ablaye Mbaye Pekh. Mais ses talents oratoires n'égalent pas ceux de Àllaji Mañsóor Mbay ². Comme Diouf, le nouveau pouvoir a initié une entreprise visant à « débaptiser » certains lieux publics. Mais, après les actions de Diouf et de ses collaborateurs, au début des années 1980, qui visaient les écoles et places publiques, il ne restait pas beaucoup de sites à rebaptiser. Qu'importe, le nouveau pouvoir sollicite, tout de même, le passé dans son entreprise de légitimation. Il décide, dans le cadre d'une réforme territoriale, de donner aux régions, rebaptisées « provinces », des noms empruntés à l'histoire du Sénégal ³. Et dans la mise en œuvre de ces procédures liées au système de légitimation du nouveau pouvoir, Wade ajoute une touche personnelle destinée à mettre en valeur sa « sagesse » et son « expérience ». Il a inscrit son action dans une perspective puisant son style dans des valeurs qu'explique bien Sheldon Gellar (1997). Cet auteur a, en effet, montré que ce type de leadership est individuel et non collectif. Il est très centralisé et

-
1. On consultera aussi les rapports accessibles de l'ARMP et de la Cour des comptes et certaines études comme celle faite par l'USAID (2007), sous la direction de Sheldon Gellar. Les rapports de l'Inspection générale d'État ne sont généralement pas en ligne. Mais il arrive que certains soient déclassés, comme on l'a vu au travers du décret n° 2012-1389 du 3 décembre 2012 portant déclassification de rapports secrets de l'IGE relatifs à l'Agence de Régulation des Télécommunications.
 2. Sur le rôle de Àllaji Mañsóor Mbay, lire M.-C. Diop et M. Diouf (1990).
 3. Ce projet a suscité une vive polémique dans la presse. L'accent a été mis sur les risques pour l'unité nationale. Dans plusieurs localités, le consensus était difficile à trouver au sein des populations au sujet de la dénomination des futures provinces. À l'issue du Conseil des ministres du 19 juillet 2001, le communiqué officiel a mis un terme à la mise en œuvre de ce projet.

s'oppose, s'il le faut par la violence ¹, à toute critique ouverte du dirigeant. Désormais, il se fait appeler *Góor gi* (le vieil homme) ou *Paa bi*. Et certains de ses partisans de préciser : *Góor gi mo bari doolé* (le vieil homme est fort), chantent sa nature exceptionnelle ou le présentent comme un surhomme (*du nit*). Et, pour clore ce dispositif, Pape et Cheikh créent la chanson-phare et inégalable dans son élaboration, *Góor gi, doli ñu*. Parmi ses premières décisions, on a noté la réouverture du procès de Mamadou Dia, l'audit de la gestion du régime d'Abdou Diouf ou encore la création d'un guichet des droits de l'homme à la présidence de la République. De même, un renouvellement du personnel qui dirige l'armée a été opéré. Un engagement public a été noté pour ramener la paix rapidement en Casamance.

Dans la démarche comme dans les procédures mobilisées par la classe dirigeante, on a noté une volonté de redonner aux Sénégalais la capacité de rêver et d'échapper à l'adversité et à la dureté des contraintes économiques. Abdoulaye Wade s'est *très nettement* distingué du reste du personnel politique par son imagination exceptionnellement fertile et son sens de l'innovation. Une imagination sans borne, comme on l'a vu notamment avec la conception de ses « grands projets ». En une décennie, il a recomposé selon ses vues l'architecture des institutions publiques.

Grand spécialiste de l'agitation ou de la propagande, technicien professionnel du politique et des manœuvres de séduction, il a initié des « projets » démesurés ², originaux dans leur dénomination, leur architecture comme dans leur montage financier. Ces nombreux « projets » indiquent, dans une certaine mesure, son souci de marquer son époque. Mais il a manqué à ce dispositif un maillon central permettant de les mettre en ordre et de les réaliser sur la base d'une planification précise sans perturber le fonctionnement des ministères chargés de les exécuter. La présidence de la République s'est transformée en un site de conception et d'exécution des « projets, » qui ont touché à tous les secteurs. Elle est aussi devenue le principal site d'enrichissement pour le personnel politique. Mais la conception et l'exécution de ces projets, marqués par une perspective à court terme, en raison probablement de l'âge de Wade, ont manqué d'orthodoxie, dans un contexte marqué par la tendance à la disparition des procédures d'évaluation *ex ante* de certains investissements publics.

Par ailleurs, de la même manière que Mitterrand avait « ses grands travaux », le nouveau pouvoir a élaboré des chantiers baptisés « grands travaux du chef de l'État » exécutés par l'Agence pour la promotion de l'investisse-

1. Voir de ce point de vue, pour son second mandat, le câble publié par Assange : "The Return of Political Violence," [Cable time Thu, 21 Jan 2010 15:13 UTC; <http://wikileaks.org/cable/2010/01/10DAKAR76.html>].

2. Coulibaly (2003 : 145-166) a tenté d'en donner un inventaire sans doute incomplet. Cette question pourrait faire l'objet d'une publication.

ment et les grands travaux (APIX). Mais ces projets, ceux confiés à l'Agence nationale de l'Organisation de la Conférence islamique (ANOCI) et les conditions de la révision ou de la vente de l'avion de commandement (*La Pointe de Sangomar*), ont fait l'objet de vives polémiques. L'un des projets les plus grandioses, révélant la tendance évoquée à la démesure, qui a suscité des contestations virulentes ou des accusations de corruption, fut celui du *Monument de la Renaissance africaine* implanté sur un site historique classé ¹.

A. Wade n'a pas laissé aux bailleurs de fonds le soin de décider de tout et dans tous les domaines. Il a tenté de se construire une identité singulière pour mieux se distinguer de ses prédécesseurs et de ses pairs africains. Il a ainsi essayé de s'imposer dans le domaine de la production des connaissances en publiant des ouvrages à un rythme soutenu, notamment sur *Les mathématiques de l'analyse économique moderne*. Mieux, il a bricolé la *Wade formula* ².

Contrairement à Senghor et Diouf, il n'a pas maintenu le pays sous la tutelle serrée des intérêts de la France, comme le montrent les arbitrages effectués en défaveur de grandes entreprises françaises à propos de certains marchés publics ou la manière dont la SONATEL a été « harcelée » pour l'amener à partager avec le pouvoir central une partie de ses bénéfices colossaux. Il a aussi « braconné » sur les terres du nationalisme africain. Il a été l'un des rares membres du personnel politique à avoir posé publiquement la question du maintien ou non des forces françaises déployées à Dakar en 2008. Il a ensuite tenté d'inscrire cette question dans son dispositif de propagande, pour en tirer profit sur le plan politique, comme on l'a vu à l'occasion de son message à la nation du 3 avril 2010. Pourtant, le *Livre blanc sur la Défense et la sécurité* de la France (2008) ³ était déjà très explicite sur la question. Le vieil homme ne pouvait pas ignorer, au moment où il faisait de telles annonces, que la France avait déjà initié la réflexion relative au main-

-
1. Voir l'exposé des motifs du décret n° 2003-593 du 16 juillet 2003 portant création du Monument de la Renaissance africaine. Par ailleurs, l'article 2 de ce décret précise que les conditions de réalisation et de fonctionnement de cet édifice devaient être précisées par décret. Il est encore difficile d'accéder à ce document, s'il existe. La polémique relative aux arrangements financiers ayant permis l'édification de ce Monument (*La Gazette*, n° 85, 25 novembre au 10 décembre 2010) a occulté une autre question fondamentale. Il importe en effet de se demander si le pouvoir central a déclassé ce site avant le début des travaux. D'une façon générale, en ce qui concerne ce patrimoine classé à Dakar, il est urgent de mesurer avec précision l'ampleur des destructions, notamment au Cap Manuel, et au niveau des villas répertoriées. Voir aussi le câble publié par Assange : <http://wikileaks.org/cable/2009/08/09DAKAR1069.html>.
 2. Elle n'a pas du tout retenu l'attention des experts ou des politiques. Pour plus de détails, voir le communiqué du Conseil des ministres du 2 novembre 2006. [En ligne : <http://www.gouv.sn/spip.php?article399>].
 3. Un de ses chapitres a été consacré à la reconfiguration des moyens prépositionnés dans certains pays étrangers. Cf. République française (2008 : 154).

tien ou non des forces prépositionnées en Afrique dont Dakar constitue l'un des sept principaux sites.

En 2010, il a mis en cause la politique de la BCEAO dont les réserves placées à l'extérieur, estimées à des milliards de CFA, auraient pu être utilisées, selon lui, pour la relance des économies des pays membres de l'Union¹. Mais le caractère imprévisible du personnage peut aussi l'amener, pour défendre ses intérêts, politiques ou d'une autre nature, malgré la revendication de ce statut de nationaliste ou de « patriote » africain, à se mettre au service des puissances étrangères, comme on l'a vu à l'occasion de l'opération menée par les puissances occidentales contre le pouvoir central en Libye.

Dans sa volonté de se forger la dimension d'un leader d'envergure continentale, il a désigné ses véritables *nawle* (personnes de même rang)² : Boutéflika, Obasanjo, Khadafi et Mbéki³. Il a opéré une restructuration majeure, parfois désordonnée⁴, de la diplomatie sénégalaise, développé les relations avec certains pays arabes, le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Iran, l'Inde, le Pakistan et la Corée du Sud pour financer ses projets d'infrastructures qui ont marqué l'identité de son régime. Il a joué un rôle important dans l'élaboration du NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique). Mais ses relations avec certains chefs d'État de la sous-région ont été difficiles, en raison de sa tendance à les traiter avec peu de considération. Celles avec les dirigeants gambiens ont été instables à cause du conflit de la Casamance, du rôle supposé de Dakar dans la situation politique interne en Gambie à l'issue d'une tentative présumée de coup de force, ou des accusations concernant l'appui tactique dont bénéficierait Salif Sadio au niveau du pouvoir central en Gambie.

Contrairement aux craintes exprimées dès sa prise de pouvoir, l'harmonie entre les deux principales confréries religieuses du pays a été globalement maintenue. Wade *a fait semblant* de se « coucher » devant les chefs des principales confréries religieuses du pays. Son projet permanent a été de construire un ascendant psychologique important sur le personnel politique et religieux de ce pays, en vue de les dominer. Son souci majeur a été

-
1. Pour plus de détails, lire : <http://www.lesafriques.com/senegal/charge-du-president-wade-contre-la-bceao.html?Itemid=77?articleid=22433>. Voir aussi : <http://www.lagazette.sn/spip.php?article1398>.
 2. Boubacar Ly (1966) considère que le *nawle* est surtout un égal social. Or l'éthique de l'honnête homme consiste justement à ne jamais se laisser distancer par ses égaux sociaux. Cette notion charrie donc une certaine forme de rivalité sociale.
 3. On a noté une tentative de réécriture de l'histoire politique du Sénégal qui ne retient que deux figures centrales : Léopold Sédar Senghor et Abdoulaye Wade. Ce type de filiation s'intègre dans les procédures relatives à la consolidation de l'hégémonie du nouveau président.
 4. Lire à ce propos le rapport de la Commission des Assises nationales consacré à la politique extérieure, à l'intégration africaine et aux migrations (2008).

de tenter, par des mises en scène ou des propos bien réfléchis, de manipuler les dirigeants de la confrérie mouride dans le cadre de son projet hégémonique. Il ne s'est pas soucié des conséquences de certains actes sur les institutions publiques, perçues comme de simples instruments à son service. Mais malgré ses affiches et proclamations concernant son statut de *taalibe* (disciple) mouride et les moyens importants mobilisés, Abdoulaye Wade n'a pas obtenu du pouvoir central de la confrérie mouride un soutien aussi public et engagé que celui apporté par Abdou Lahat Mbacké à Abdou Diouf en 1988.

Abdoulaye Wade a mis en place un système de domination dont la logique consiste à : renforcer le pouvoir présidentiel grâce à de puissants moyens financiers, de coercition et d'intimidation ; constituer une vaste clientèle au-delà de son parti grâce à une politique de « soutien mercenaire » ; anéantir les personnalités politiques qui, au sein ou en dehors de son parti, tentent de s'opposer à son leadership ou à celui de son fils Karim ; investir des ressources importantes pour soigner son image de marque dans la presse internationale et via l'attribution de prix dont on a parfois douté du sérieux.

Le mode de gouvernance administrative et financière a fait peu de cas des règles d'une gestion vertueuse. Wade n'a pas été un agent dévoué des partenaires financiers et techniques du pays. Il a voulu leur parler d'égal à égal, et les traiter comme il l'a fait en permanence avec ses compatriotes, c'est-à-dire en leur proposant parfois « la cola »¹. Il n'a pas installé l'alternance dans une logique de vengeance, même maquillée par le droit. Malgré les critiques virulentes et constantes du régime d'Abdou Diouf, les principaux dirigeants socialistes et leurs familles ont échappé à la chasse aux sorcières. Il a préféré utiliser les informations qu'il détenait sur ses adversaires pour les neutraliser politiquement ou les mettre au service de sa construction hégémonique. Dans certains cas, il a envoyé des responsables politiques en prison, avant de les récupérer dans son camp, après une négociation. Les puissants moyens d'information dont dispose la présidence de la République pour déterminer la corruption dans l'administration ont été utilisés essentiellement à des fins politiques et non pour enrayer le phénomène. Un recul a été noté par rapport aux tentatives faites par Abdou Diouf qui avait institué le poste de premier secrétaire de son parti afin de réduire la confusion entre les fonctions de président et celles de chef de parti.

1. Au moment de quitter le Sénégal, A. Ségura, le représentant du FMI, avait reçu du président Wade un « cadeau » estimé à cent mille euros. Lire le communiqué du FMI sur « l'affaire Ségura » : www.imf.org/external/french/np/sec/pr/2009/pr09369f.htm. Voir aussi la réaction du premier ministre Souleymane Ndéné Ndiaye diffusée par la presse : « Figurez-vous, a-t-il encore justifié, 100 000 euros (65 millions de francs CFA), ce n'est rien. Sans que je ne puisse même confirmer la somme, c'est quelqu'un qui (va) à l'étranger. Avec cette somme, qu'est-ce que vous pouvez acheter en France ? Vous ne pouvez même pas vous payer un appartement. Vous pouvez juste vous payer quelques objets, des habits, refaire votre équipement et puis c'est tout » : http://www.aps.sn/articles.php?id_article=61182/

Plusieurs réalisations indiscutables ont cependant été notées dans différents secteurs entre 2000 et 2012. Il n'est pas possible de les reconstituer ou de les énumérer dans un cadre aussi étroit. Le séminaire gouvernemental¹ du 5 octobre 2011 en offre un aperçu² avec les exposés des ministres, notamment celui de l'Économie et des Finances, un membre de premier rang du noyau central du régime, qui a répertorié les principaux résultats notés en matière de gestion économique³.

Jusqu'en mars 2000, la classe dirigeante sénégalaise a maintenu une politique de séparation nette entre l'armée et le pouvoir civil. Dans ce cadre, il a été demandé aux militaires d'éviter d'exprimer des opinions politiques. A. Wade a provoqué un changement de cette doctrine, en autorisant le vote des militaires, malgré l'opposition de certains partis politiques qui ont évoqué le risque de politisation de ces forces. Il a aussi autorisé le recrutement des jeunes filles dans les forces de défense et de sécurité et recyclé une partie des effectifs du PDS, les « calots bleus », dans ces cadres ou sa protection rapprochée.

Des mesures ont été prises en faveur des personnes âgées avec le « Plan Sésame ». D'autres ont concerné les pensions de retraite. Mais l'hôpital public reste dans une situation difficile. Par ailleurs, différentes sources indiquent le poids de plus en plus important des dépenses de santé supporté par les ménages. Or, seule une petite partie de la population bénéficie de la couverture sociale pour le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques. Pour ce qui est de l'éducation, des efforts importants et indiscutables ont été notés sur le plan des infrastructures, du financement, comme de la scolarisation. Ces efforts ont été soutenus par une vision novatrice, comme on l'a vu avec les Cases des tout-petits, les cantines scolaires, les centres universitaires régionaux, la hausse des salaires, du supérieur⁴ à l'élémentaire, la modernisation des *daara*.

Des innovations ont été notées en matière de mobilisation de financements extérieurs pour la construction d'infrastructures destinées à améliorer la mobilité, notamment dans certains axes à Dakar et dans la banlieue. Mais ces infrastructures, dont le coût et l'opportunité ont fait l'objet de polémiques

-
1. Il importe de comparer ces données avec celles produites dans le cadre des commissions des Assises nationales, même si ces documents se trouvent à des niveaux d'élaboration très différents. La bibliographie signale ces rapports.
 2. Voir dans la bibliographie la liste de ces documents disponibles au format power point.
 3. Pour plus de détails, lire : République du Sénégal, Séminaire gouvernemental, Ministère de l'Économie et des Finances. Séminaire sur les réalisations de l'État depuis 2000, Situation économique et financière du Sénégal. Présentation par le ministre d'État Abdoulaye Diop, Dakar, 5 octobre 2011, 20 diapositives, Power Point.
 4. Sur ce point, la *Revue des finances publiques* de la Banque mondiale (2012 : 124) note que les salaires offerts dans l'enseignement supérieur au Sénégal sont hautement compétitifs par rapport à ceux de nombreux pays de l'OCDE.

ques constantes, ont eu pour objectif implicite d'assurer d'abord la connexion de Dakar au reste du monde ¹.

Abdoulaye Wade a fait réaliser au Sénégal un progrès notable par un acte de très grande humanité : la suppression de la peine de mort. Avec un sens parfait des opportunités, il a fait instaurer la parité homme-femme dans les fonctions électives, tirant ainsi largement profit des résultats de l'important travail de plaidoyer mené sur la question pendant des années par des associations comme le COSEF (Conseil sénégalais des femmes), notamment au travers de la campagne dénommée « Avec la parité consolidons la démocratie » ². Son rôle a été décisif dans le débat relatif à la fracture numérique en Afrique. Il a tenté d'imposer aux syndicats et au personnel politique une expression non violente de la revendication sociale. À l'occasion de son message à la nation du 4 avril 2004, il a proposé à ses compatriotes une nouvelle forme de protestation s'inspirant, selon ses propos, de « l'exemple du Japon » ³. À travers cette proposition, se bricolait, en vérité, un rituel de soumission. La facilité avec laquelle sa demande a été exécutée renseigne sur sa capacité à imaginer, chaque fois, en des termes nouveaux, les formules ou propositions ayant structuré la pensée, les émotions ou les actions de ses compatriotes. Immédiatement après cet appel, les brassards et foulards rouges ont dominé le champ de la protestation sociale dans le pays.

La gestion du secteur public ⁴ a été dominée par la multiplication des « agences » ⁵ d'exécution visant à décentraliser certaines responsabilités des

-
1. Le premier ministre Souleymane Ndéné Ndiaye présente ainsi les résultats majeurs obtenus. Mais chacun de ses points peut faire l'objet d'une appréciation critique pouvant ébranler son argumentation : « la mise en place d'infrastructures structurantes modernes de services et de soutien à la production ; le renforcement du cadre macroéconomique et la gestion des finances publiques pour créer les meilleures conditions de financement de notre développement ; l'amélioration de l'environnement des affaires et le soutien au développement des activités porteuses de croissance, capables de stimuler la création d'emplois ; le renforcement du capital humain ainsi que la prise en charge des besoins essentiels des populations, avec l'amélioration de l'accès aux services sociaux et la poursuite des OMD ; enfin, le renforcement de la bonne gouvernance et la promotion de l'exercice des droits et libertés individuelles et collectives ». Cf. République du Sénégal, Séminaire gouvernemental, Note introductive de Maître Souleymane Ndéné Ndiaye, premier ministre, 5 p.
 2. Pour plus de détails sur cette campagne, lire COSEF (2011).
 3. Cf. <www.primature.sn/discours_pres/>.
 4. On pourra aussi se référer aux principaux points retenus par le premier ministre Mamadou Lamine Loum et Ousmane Sané dans le rapport de la Commission économique des Assises nationales : un système de contrôle inopérant contre la survenance et l'augmentation de dérives budgétaires ; la mauvaise qualité de l'information financière ; une baisse notable de l'influence des hauts fonctionnaires spécialement formés pour la gestion de l'administration entraînant celle de l'esprit du secteur public et par suite une application moins rigoureuse des procédures. Cf. Assises nationales, Commission politique économique, finances publiques et environnement des affaires, Rapport provisoire de fin de travaux, Dakar, décembre 2008. Voir aussi El Hadj Malick Sy (2008).
 5. Le cadre réglementaire des agences a été adopté en 2009 avec la loi d'orientation n° 2009-

ministères vers des structures jugées plus flexibles et plus autonomes afin de réduire les ingérences des politiques dans la gestion du secteur public. Certaines de ces agences gouvernementales ¹ ont échappé à tout contrôle *a priori* du fait que le Trésor public n'intervient pas dans l'exécution de leurs dépenses ². Selon les rédacteurs de la *Revue des finances publiques* de la Banque mondiale (2012 : 56), ces agences exécutent la plus grande part de l'investissement public ³. Pourtant, malgré les mises en garde et les propositions ⁴ faites dans le cadre des Assises nationales, l'équipe dirigée par Macky Sall a maintenu, pour l'essentiel, le parc des agences mis sur pied par Wade, ce qui est la preuve d'une continuité dans ce domaine.

Au total, malgré ses nombreuses références au libéralisme, le régime qui s'est installé depuis 2000 a été très interventionniste dans différents secteurs. Le gouvernement a pris, dès janvier 2001, une mesure de quasi-nationalisation de la SENELEC, en annulant le contrat de cession de la SENELEC ⁵ à

20 du 4 mai 2009 sur les agences d'exécution et le décret n° 2009- 522 du 4 juin 2009 portant organisation et fonctionnement des agences d'exécution soumet les agences et structures administratives similaires à un cadre juridique spécifique. « Le présent projet de loi d'orientation vise à harmoniser et à encadrer la pluralité et la diversité des modes de création, d'organisation et de fonctionnement des agences, par la définition de principes directeurs communs ».

À ce sujet, le constat fait en 2009 par le pouvoir central lui-même, dans l'exposé des motifs de la loi d'orientation de 2009, est assez explicite : « La complexité des procédures administratives et l'exigence accrue des usagers du service public en termes de célérité et d'efficacité ont conduit l'État à créer, dans plusieurs secteurs d'activités (investissement, assainissement, distribution, tourisme, sécurité, technologies de l'information et de la communication, etc.), des organes décentralisés sous des appellations multiples (agences, autorités, office, conseil, etc.). « En apportant plus de souplesse dans la gestion publique, cette politique d'externalisation a permis d'améliorer la performance et la qualité dans l'Administration. Toutefois, ce nouveau mode de gestion publique n'a pas été précédé de la définition d'un cadre juridique harmonisé ce qui a conduit à des dysfonctionnements préjudiciables à l'Administration voire des pratiques peu orthodoxes ».

1. Malgré les critiques dont ces institutions ont fait l'objet, après l'alternance survenue en mars 2012, l'inspection générale d'État a réduit le parc des agences de neuf unités seulement. Cf. Inspection générale d'État (2012).
2. « Le recours grandissant à des agences autonomes pour l'exécution des dépenses budgétaires est inquiétant car, si elles jouissent d'une relative autonomie de gestion, la nature juridique de leur existence reste imprécise dans les textes statutaires », Banque mondiale (2006 : 8).
3. Les risques financiers liés au fonctionnement de ces structures sont bien répertoriés par la Banque mondiale (2006 : 27).
4. Cf. Rapport de la Commission économique des Assises nationales, p. 9 : « Supprimer les agences et dans un premier temps, rétablir le rôle du Trésor dans l'exécution de leurs opérations financières, lancer un programme d'audit indépendant, et faire immédiatement de ces points un point de communication fort ».
5. La Société nationale d'Électricité. Sentel/Tigo (filiale du groupe Millicom International Cellular, MIC) a également été menacée de rupture de contrat. Cette situation a amené les responsables de cette société à saisir le Centre international pour le règlement des différends en matière d'investissement (CIRDI). Pour plus de détails sur ces questions, lire le

Hydro-Québec et Elyo qui n'auraient pas respecté leurs engagements. Après la dissolution de la SONAGRAINES, la SONACOS est privatisée ¹ en 2005 au profit d'Advens dans des conditions fort critiquées. *Dubai Port* est ensuite chargé, en 2008, de la gestion du port de Dakar. En ce qui concerne le capital de la SONATEL, le gouvernement n'en détient plus qu'une petite partie en 2009. Dans le secteur de l'agriculture, plusieurs « projets présidentiels » ont été mis en œuvre, notamment avec la GOANA (Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance). Le rapport de la commission des Assises nationales relative à l'agriculture met l'accent sur les résultats obtenus dans ce cadre :

« Cette nouvelle phase est marquée par une politique volontariste de faire encore plus pour le monde rural.

L'on assiste alors à la distribution de 70 000 tonnes de semences d'arachide. Mais avec un niveau insuffisant de qualité, puisque provenant entièrement des stocks d'arachide chez les industriels huiliers.

Les campagnes de commercialisation ont été des échecs quasi successifs avec des bons de consignment paysanne trop longtemps restés impayés.

La campagne de commercialisation de cette année 2008-2009 passe pour être la moins bien préparée en termes de paiement préalable des dettes dues aux opérateurs semenciers et en termes de mobilisation des moyens financiers pour couvrir la collecte.

Il y a eu en 2004/2005 de très grosses commandes de divers équipements de culture attelée que l'on est allé jusqu'à faire peindre en bleu en lieu et place de la couleur standard jaune des matériels agricoles de l'Industrie et de l'Artisanat rural, vulgarisés depuis 1960 et connus du paysannat.

Malgré l'octroi au monde rural de subventions à un niveau, il faut s'en féliciter, jamais égalé, puisque allant de 50 à 70 % sur les prix des équipements agricoles et l'engrais, les mises en place et les ventes n'ont pas été heureuses ².

Par ailleurs, le gouvernement a adopté un document consacré à la Stratégie de Croissance accélérée (SCA) ³ dont l'objectif déclaré est de promouvoir une croissance forte en vue de réduire la prévalence de la pauvreté nationale ou régionale et de faire du Sénégal un pays émergent en 2015 ⁴. Mais

Rapport de la Commission des Assises nationales, notamment la section intitulée : « Diplomatie et coopération économique ». Voir aussi la partie de ce rapport consacrée au diagnostic de la situation du pays depuis 2000.

1. Sur les conditions de cette privatisation, lire le chapitre III du *Rapport annuel 2009* de la Cour des comptes (2010 : 71-78).
2. Assises nationales du Sénégal, Commission monde rural et secteur primaire, Rapport de la Commission, Dakar, sd, 30 p. (p. 4).
3. Sur la question, lire ces documents qui exposent les objectifs officiels de la SCA : Sénégal (République du), (2008) ; Sénégal (République du), Ministère de l'Économie et des Finances / CSPLP, DPEE, CEPOD (1986). Cf. <<http://www.finances.gouv.sn/>> pour plus de détails sur cette stratégie de croissance, mais aussi sur les "stratégies de lutte contre la pauvreté", notamment les différentes versions du DSRP.
4. Cf. loi d'orientation n° 2008-03 du 8 janvier 2008 sur la Stratégie de Croissance accélérée et décret n° 2008-56 du 29 janvier 2008 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de mise en œuvre de la SCA.

la dégradation des comptes de l'État est mise en évidence par différentes sources, malgré un rendement fiscal assez élevé et les annulations de dette obtenues dans le cadre de l'initiative PPTE et de celle relative à l'Allègement de la Dette multilatérale (IADM).

La *Revue des dépenses publiques* de la Banque mondiale de 2006 identifie, durant le premier semestre de 2006, « des risques » dans la situation budgétaire, qui se dégrade, et la Revue de 2012 indique une perte d'efficacité de la dépense publique à partir de 2006 et 2007. C'est dans cette période que commence, sur le plan politique, l'amorce du « décrochage » de Wade, même s'il gagne les élections de 2007. Car la dégradation de la situation des finances publiques accompagne aussi l'amorce de son déclin politique comme on le voit plus nettement entre 2008 et 2012. S'agissant des finances publiques, les sources disponibles mettent en évidence des problèmes de gouvernance liés à la préparation des élections de 2007. Il a, en effet, été observé une augmentation considérable de la dette intérieure, estimée à plusieurs centaines de milliards de francs CFA et des dépenses extrabudgétaires¹. Les principaux bailleurs de fonds² du pays ont alors remis en cause publiquement le mode de gestion des ressources publiques, les retards de paiement de la dette intérieure, tout en évoquant des craintes concernant des dépenses extrabudgétaires. Les accusations de corruption³ se sont multipliées avec une ampleur sans précédent du point de vue des montants en jeu.

La fréquence des remaniements ministériels a constitué une contrainte majeure dans la mise en œuvre des politiques publiques. L'instabilité structurelle dans la composition du gouvernement – dont la taille reste importante –, le nombre élevé de collaborateurs ayant rang de ministres et la répartition changeante des services de l'État ont été un obstacle majeur à

-
1. « D'après un recensement préliminaire basé sur l'information fournie à titre volontaire par les ministères et organismes dépensiers, un montant de dépenses de 0,2 % du PIB – dont l'origine semblerait précéder le démarrage du programme – n'était pas immédiatement imputable à des postes budgétaires existants. Cela fait planer un doute quant à l'existence d'une partie de dépenses extrabudgétaires. Au vu de cela, les autorités se sont engagées à confier un vaste audit à l'Inspection générale des finances d'ici la fin septembre 2008 afin de bien comprendre tous les retards de paiements (repère structurel) ». Fonds monétaire international (FMI 2008 : 26). En ligne : <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2008/cr08209f.pdf> Voir aussi : « Sénégal. Lettre d'intention, Mémoire de politique économique et financière, et Protocole d'accord technique Mamadou Abdoulaye Sow Ministre délégué auprès du Ministre d'État, Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget, Dakar, le 5 décembre 2008 ». En ligne : <http://www.imf.org/external/np/loi/2008/sen/fra/120508f.pdf>.
 2. Pour plus de détails, lire l'entretien accordé par le représentant du FMI au Sénégal, Alex Segura, dans *Le Quotidien* (16 mai 2008) et *Sud Quotidien* (20 mai 2008). Lire aussi l'état des lieux qu'en dresse Mamadou Lamine Loum dans *Le Quotidien* (3 et 4 juin 2008).
 3. Sur ce point, on lira les livres d'Abdou Latif Coulibaly et la chronique presque hebdomadaire qu'en fera son journal, *La Gazette du pays et du Monde*, en particulier l'édition du 10 juillet 2010.

l'efficacité du pouvoir central. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que le RNCS 2011 note que « L'efficacité du Gouvernement, telle qu'elle est mesurée par les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale, est en dessous de la moyenne mondiale depuis 2002 » (RNCS 2011 : 45).

La mise en œuvre des politiques publiques a été perturbée par des « initiatives » du président de la République, devenu le seul centre d'impulsion de la politique nationale et dans tous les secteurs. Un Centre qui agit parfois à la marge des projets et programmes des départements ministériels et opère des ponctions sur leurs ressources déjà votées. Cette situation a, en outre, donné plus de poids au cercle restreint des conseillers du président au détriment des ministres. Le RNCS 2011 note, qu'au niveau de l'indicateur intitulé « gaspillage dans les dépenses publiques », le Sénégal est classé 104^e sur 139 pays. Par ailleurs, la même source note : « La première partie de la décennie 2000-2009 affiche une forte performance macro-économique, mais la dernière moitié de cette période a fait peser plus de risques sur la stabilité macro-économique du Sénégal, particulièrement en 2007 où le Sénégal a été confronté à un déficit croissant de son budget, une croissance soutenue de sa dette intérieure, de fortes pressions inflationnistes et un compte courant qui se dégradait ».

La gouvernance économique et financière sous Wade est aussi marquée par la tendance au renforcement du partenariat avec les pays émergents. Le financement du développement via ces sources a pris une certaine importance, comme l'indique le ministre de la Coopération internationale, des Transports aériens, des Infrastructures et de l'Énergie : « À titre d'exemple et depuis le rétablissement des relations diplomatiques avec la Chine (2005), les concours financiers de ce pays atteignent plus de 80 milliards de F CFA par an »¹.

Abdoulaye Wade a essayé de trouver pour son régime des canaux de financement qui ne dépendaient pas de la France ou des principaux bailleurs de fonds du pays. Comme ces sources de financement étaient susceptibles d'être moins exigeantes que celles des bailleurs de fonds traditionnels, il a existé « un risque de remise en cause des acquis en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption »². Mais ces sources n'ont pas pu

-
1. République du Sénégal, Séminaire gouvernemental, Coopération internationale et financement. Présentation par le ministre d'État Karim Wade, Dakar, 5 octobre 2011, 42 diapositives, Power Point.
 2. La note préparée par Ousmane Sané dans le cadre des travaux des Assises nationales est assez explicite à ce sujet : « Une étude récente de la Banque de France (janvier 2007) attire l'attention sur l'apparition de nouveaux prêteurs (pays émergents d'Asie, d'Amérique latine ou du Golfe) dont les pratiques de financement diffèrent de celles des bailleurs de fonds "traditionnels". Le recours non maîtrisé à des financements non concessionnels auprès de ces nouveaux prêteurs, pourrait contribuer à la remise en cause de la soutenabilité de la dette de certains pays emprunteurs ayant bénéficié des programmes d'allègement. La

lui servir de bouclier contre les principaux partenaires économiques et financiers du Sénégal.

Le secteur des BTP a été en expansion constante. Le développement important du parc immobilier est l'un des indicateurs des énormes ressources financières qui circulent dans le pays. La question se pose de savoir si elles sont le produit d'une activité économique nationale ou internationale licite. En une décennie, les conflits fonciers se sont largement accrus¹, surtout dans les campagnes, dans le contexte des « initiatives » présidentielles comme la GOANA. Ces conflits s'expliquent par des affectations de terres à des responsables politiques ou à des groupes capitalistes² sans consultation préalable des populations ou étude d'impact sérieuse. Le domaine public maritime n'a pas échappé à la « boulimie foncière » sans précédent qui a débouché sur la privatisation avancée d'une bonne partie du littoral³.

La dégradation de l'économie arachidière continue d'entraîner un désintérêt accentué des paysans pour cette culture. La paysannerie reste confrontée, dans l'indifférence presque générale du personnel politique, à la crise sans fin de l'économie arachidière. Pour le paysan cultivant l'arachide, la productivité a très faiblement progressé depuis 1960, comme l'indiquent plusieurs sources. Cette situation est repérable dans le fait que ce secteur, qui emploie plus de 60 % de la population, représente moins de 10 % du PIB⁴. Plusieurs auteurs ont montré que c'est la tendance à la baisse du pouvoir d'achat du paysan qui "forme" des migrants vers Dakar et d'autres localités du pays. La durée de cette mobilité dépasse de plus en plus la saison sèche, comme l'indiquent Faye *et al.* (2007), devenant ainsi de plus en plus longue et, dans certains cas, permanente : « Dans des enquêtes rapides menées en

prudence doit être de rigueur au Sénégal où le Gouvernement a accru sensiblement, ces dernières années ses engagements auprès de prêteurs du Golfe et de certains pays asiatiques (Sané 2008 : 13).

1. Voir en particulier l'analyse qu'en fait le *Front Siggil Senegaal* : « Avertissement sur la boulimie foncière du Président Wade et le bradage du patrimoine foncier national », Dakar, 31 juillet 2007, 4 p. multigr.
2. Le décret n° 2007-1326 du 2 novembre 2007 a accordé une concession minière pour l'exploitation de zircon, d'ilménite, de rutile, de leucoxène et d'autres minéraux associés, à la société Mineral Deposits Limited (MDL).
<http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article6497>;
http://www.jo.gouv.sn/spip.php?page=imprimer&id_article=8155. Lire aussi, pour plus d'informations sur ce projet : MDL Sénégal (2005), Projet zircon de la grande côte (PZGC), Exploration et traitement de minéraux lourds. Étude d'impact environnemental et social, Rapport final, Dakar, 2005, 203 p.
3. Sur cette question, lire Jacques Habib Sy, Mamadou Aliou Diallo et Papa Samba Kane (sd).
4. Lire notamment les passages consacrés à la place de l'agriculture dans l'économie nationale dans : Sénégal (République du), Ministère de l'Économie et des Finances, Stratégie de croissance accélérée, Rapport d'étape, Grappe agriculture-agro-industrie, 203 p., s.d. Voir aussi : Sénégal (République du), Banque mondiale, IPAR, ASPRODEB, Programme RuralStruct (2008) et (MEF/CEPOD 2005).

2002 dans l'ensemble du bassin arachidier, les discussions de groupes avec les adultes, avec les jeunes et avec les femmes montraient des changements profonds sinon des ruptures. Pour tout le monde l'agriculture semblait ne plus être qu'une activité secondaire qu'on continuait à pratiquer par défaut. *La majorité des personnes âgées pensaient que leurs fils ne reprendraient pas leur succession à la tête de l'exploitation ou ne le souhaitaient pas* (mis en italique par M.-C. Diop). L'important était de trouver un emploi en ville et dans l'idéal à l'étranger ».

Un autre secteur de base de l'économie, la pêche en mer, est de plus en plus affecté par la raréfaction de la ressource halieutique. Un ensemble important de personnes se trouve davantage exclu des politiques publiques caractérisées, entre autres, par une pression fiscale très forte¹, la protection du train de vie élevé du pouvoir central et des problèmes de gouvernance qui affectent, de manière considérable, la situation présente et compromettent l'avenir des jeunes.

En ce qui concerne l'éducation, les taux de couverture restent éloignés des objectifs visés et des inégalités subsistent selon le sexe. Les travaux menés sur la question par le Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES) ont montré que la situation d'ensemble a été marquée entre 1960 et 2000 par la faible quantité de ressources humaines bien formées. Selon le CRES, les opportunités d'éducation et de formation ont été distribuées de manière inégale entre les sexes, les régions et les groupes sociaux. C'est pour renverser ces tendances qu'un Plan décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF) a été élaboré. D'importants efforts ont ainsi été faits par l'État et ses partenaires extérieurs en faveur de l'investissement dans l'éducation élémentaire en particulier. Mais il existe des disparités importantes entre les zones urbaines et rurales et à l'intérieur des zones urbaines. Les taux de redoublement sont élevés et le chômage des diplômés atteint des proportions importantes. Des grèves interminables ont contribué à dégrader la qualité du système éducatif. Les syndicats ont une part de responsabilité dans cette situation. La qualité des infrastructures éducatives publiques est si mauvaise que les couches moyennes et supérieures ont tendance à inscrire leurs enfants dans le privé ou à les envoyer dans les universités françaises et, de plus en plus, nord-américaines. L'inégalité des chances devant l'instruction opère à un double niveau. Tout d'abord par l'exclusion des enfants qui ne peuvent pas accéder à l'école, mais aussi par la mise sur pied d'une école à deux vitesses.

1. Les publications du ministère de l'Économie et des Finances, notamment de la Direction de la Prévision et des Études économiques (DPEE), en donnent une idée précise. Lire les études semestrielles consacrées à la situation économique et financière, en particulier : Direction de la Prévision et des Études économiques [Ministère de l'Économie et des Finances] (2008). Pour plus de détails sur ces études, consulter le site internet de la DPEE : <<http://www.dpee.sn>>.

Le principe de l'indépendance de la justice a été malmené par l'Exécutif. Les jeunes proches du PDS qui avaient été jugés et emprisonnés pour avoir assassiné le juge Babacar Sèye, en 1993, ont été amnistiés dans des conditions troublantes¹. Le système judiciaire manque d'autonomie par rapport au pouvoir central, notamment à celui du président. Malgré les réformes entreprises, avec l'appui de la France, en vue de le moderniser, il inspire peu de confiance aux usagers. L'accès des populations à la justice demeure difficile. Les prisons restent surpeuplées et les détentions préventives particulièrement longues. Les cas d'impunité relatés par la presse privée, en une décennie, ont contribué à discréditer le système judiciaire².

Le niveau de désorganisation des institutions publiques s'est exprimé de manière tragique à travers le fait majeur du Sénégal sous Wade : le naufrage du bateau *Le Joola* qui a emporté avec lui, le 26 septembre 2002, dans le territoire de l'ombre sans fin, près de 1900 victimes. Les responsables de premier rang de cette immense tragédie n'ont pas encore été jugés.

Les médias d'État ont été strictement contrôlés par le parti au pouvoir dans des conditions qui rappellent celles prévalant à la fin des années 1980. L'écart était alors flagrant entre les proclamations du régime relatives à la démocratie et le fonctionnement de ces médias. Depuis les années 1990, malgré l'octroi de subventions publiques, une partie de la presse privée a échappé au contrôle du pouvoir central et des organes de régulation. Pour faire face à cette situation, des journaux de combat ont été suscités par le pouvoir central pour porter la réplique aux articles virulents relatifs au mode de gouvernance du pays. Dans certains cas, des actions violentes ont été notées contre des journalistes ou leurs lieux de travail. Les promesses de l'élargissement des libertés et de promotion d'une autre éthique du politique ne se sont pas réalisées. Les droits à la manifestation des partis politiques n'ont pas été respectés. Le harcèlement continu des journalistes et des hommes politiques par le recours excessif à la Division des investigations criminelles (DIC), devenue une police politique, a contredit et défait les promesses du régime.

1. Voir la loi n° 2005-05 du 17 février 2005 portant loi d'amnistie. En ligne : <http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article6703>. Voir aussi la décision du Conseil constitutionnel saisi de deux recours en inconstitutionnalité par requêtes en date des 12 et 13 janvier 2005 enregistrées à son greffe les 13 et 14 janvier 2005 sous les n°1/C/2005 et 2/C/2005 contre la loi n°01/2005 portant amnistie votée par l'Assemblée nationale le 7 janvier 2005. En ligne : <http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article6704>.

2. Le *Journal officiel du Sénégal* a publié un décret accordant, le 2 avril 2012, c'est-à-dire à la veille de l'installation du nouveau président, « une remise totale des peines tant principales qu'accessoires et complémentaires » à une citoyenne d'Afrique du Sud condamnée à 10 ans de travaux forcés par la Cour d'Assises de Dakar pour trafic international de drogue. Décret n° 2012-417 du 2 avril 2012 portant remise totale de peines. Cf. *JORS* n° 6672 du samedi 23 juin 2012. En ligne : <http://www.jors.gouv.sn/spip.php?article9549>.

Comme dans d'autres pays africains, on note la progression de la présence chinoise dans le commerce à laquelle s'opposent, sans succès, des commerçants regroupés au sein de l'Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal (UNACOIS). L'infrastructure industrielle du pays a été affaiblie, dans ses principaux piliers, à la suite des difficultés qu'ont connues les Industries chimiques du Sénégal (ICS). En effet, des problèmes de gouvernance, survenus entre 2000 et 2006, provoquent un endettement d'envergure qui débouche sur le blocage des comptes bancaires de l'entreprise à Paris et à New York. La Société africaine de Raffinage (SAR), autre fleuron de l'économie, a été confrontée à de graves problèmes de trésorerie provoquant l'arrêt de l'activité de raffinage pendant une dizaine de mois, suite à un endettement massif. Cette situation a conduit à des pénuries de gaz et de carburant, notamment à partir de 2006, ce qui a été un facteur de tension sociale et politique. La distribution de l'énergie électrique a été gravement perturbée et la situation de la Société nationale d'électricité (SENELEC) reste préoccupante malgré les efforts financiers importants destinés à remettre à flot l'infrastructure depuis mars 2000¹. Les déficiences en matière de fourniture d'énergie électrique ont constitué une contrainte majeure pour les ménages et les entreprises. La gestion des déchets urbains a été caractérisée par une forte instabilité dont l'impact est évident sur le niveau de salubrité de la capitale. Les évolutions notées en 2008, avec la flambée des prix des matières premières (pétrole) et des produits de première nécessité (blé et riz), ont dégradé la situation sociale. Le gouvernement a été obligé de recourir à une politique de subventions ayant eu un impact considérable sur les finances publiques².

La situation dans laquelle se trouve le pays entre 2000 et 2012 a fait l'objet de nombreux ouvrages publiés par des hommes courageux comme Abdou Latif Coulibaly, Mody Niang, Souleymane Jules Diop³ et tant d'autres. Coulibaly a été l'une des figures majeures d'opposition, mais aussi d'héroïsme du Sénégal sous Wade. Il a mis en évidence⁴, par ses ouvrages ou ses articles publiés dans *La Gazette*, sur la base de dossiers dont la provenance est difficile à retracer et à documenter avec exactitude, les aspects nocturnes d'une gestion du pays qui a porté gravement atteinte à la crédibilité des institutions publiques centrales et fait baisser l'intensité des espoirs suscités par l'alternance politique. Abdou Latif Coulibaly a surtout montré que la révolution tant attendue, portée par les ambitions de transformation de la société ayant accompagné la montée au pouvoir de Wade, ne s'est pas réalisée⁵. Les accusations de corruption¹, l'expansion d'une culture de la rapi-

1. Voir la communication de Karim Wade au séminaire gouvernemental du 5 octobre 2011.

2. Pour une meilleure présentation de cette situation, se reporter à l'étude de Madariaga (2012).

3. Diop a animé notamment une chronique hebdomadaire très lue dans www.seneweb.com.

4. Lire en particulier Coulibaly (2003).

5. Malgré les critiques virulentes des partis d'opposition concernant les pouvoirs d'Ousmane

ne, le train de vie très élevé du pouvoir central, accompagnent la dégradation des conditions de vie de la majorité des Sénégalais condamnés, désormais, à s'organiser eux-mêmes pour faire face à la faillite politique et morale du pouvoir central, mais aussi à celle des partis politiques, notamment ceux dits de gauche, qui se sont compromis, depuis le début des années 1990, avec Diouf et, plus tard, avec Wade dans des alliances consistant, pour l'essentiel, à leur faciliter l'accès aux ressources publiques.

La flambée des prix du pétrole et des produits de première nécessité (blé et riz), le développement des inégalités sociales, la dégradation de l'alimentation en électricité, les inondations, le chômage massif des jeunes, mais aussi la culture d'impunité et d'arrogance qui se développe constituent la trame qui explique, à partir de 2006, le « décrochage » du régime par rapport aux aspirations de la majorité des Sénégalais. Un « décrochage » qui coïncide avec la désarticulation accentuée d'une société encore à la recherche d'un nouvel ordre moral, ce qui a été si bien exprimé par les résultats des travaux des Assises nationales (1^{er} juin 2008 - 24 mai 2009).

La multiplication des épreuves de force au sein du pouvoir central et le « décrochage » de Wade

La question de la succession de Wade a obsédé le personnel politique dès mars 2000 en raison de son âge avancé, mais aussi des rumeurs distillées (par Wade lui-même ?) concernant l'état de santé du vieux dirigeant. Différentes forces politiques ont tenté de s'organiser dans la perspective de cette succession. Cette situation a ainsi alimenté les tensions, notamment au sein du PDS, et détourné le personnel politique de la résolution des problèmes qui interpellent les Sénégalais, surtout après la victoire de Wade aux élections de 2007.

Des épreuves de force ont été notées au sein de la coalition au pouvoir après l'alternance. Dans une première phase, leur enjeu consistait essentiellement pour Wade à se débarrasser de ses alliés les plus intransigeants. Dans une seconde phase, des luttes ont opposé Wade à ses deux principaux élèves (Idrissa Seck et Macky Sall) qui se réclament, comme lui, du « libéralisme ». Mais la confrontation majeure a été celle entre Wade et Idrissa Seck.

Après mars 2000, A. Wade a protégé l'intégralité de son périmètre de décision et a court-circuité la demande de certains de ses alliés de mars 2000

Tanor Dieng, alors directeur de cabinet de Diouf, c'est pratiquement la même configuration qui a été maintenue à la présidence de la République par les décrets n° 2000-269 et n° 2000-276 d'avril 2000.

1. Sous Abdou Diouf, il était aussi question de corruption, comme on le voit au travers du classement du Sénégal par *Transparence International* et *International Investor*. Les sources disponibles indiquent que la corruption gangrénait déjà les rouages de l'administration.

qui lui ont rappelé, sans arrêt, sa « dette morale » envers eux et ont voulu lui imposer une gestion collégiale du pouvoir via la mise en place d'une « direction politique unifiée ». Des procédures d'éloignement de ces alliés ont alors été mises en œuvre. On a ensuite assisté à l'implosion du front anti-Diouf se traduisant notamment par le limogeage de Moustapha Niasse, de Madior Diouf, d'Amath Dansokho et d'Abdoulaye Bathily. Wade s'est alors appuyé, en partie, sur des collaborateurs supposés influents issus du Parti socialiste (surnommés les « transhumants »). La plupart d'entre eux avaient été épinglés pour des fautes de gestion. Ces « transhumants » étaient plus malléables par le pouvoir qui disposait, en raison des résultats des audits effectués sur leur gestion, de moyens permettant de les capturer et de les ligoter. Idrissa Seck, alors directeur de cabinet du président de la République, a joué un rôle primordial dans les manœuvres de consolidation politique du régime.

Seck a été nommé premier ministre le 4 novembre 2002¹. Avant cette date, il a dirigé le cabinet du président Wade. Son accession à la primature a ouvert une ère qui se caractérise par la division du PDS et des épreuves de force au sein du bloc au pouvoir. Seck ne s'est pas plié aux exigences relatives à la conduite attendue du principal collaborateur du président sénégalais. En s'inscrivant dans une attitude d'autonomie vis-à-vis de Wade et de sa famille, et en mettant en place un système de contrôle de l'administration centrale, notamment en plaçant ses hommes à des postes clefs, il s'est inscrit dans une trajectoire de *candidat déclaré* à la succession. Il n'a pas utilisé la meilleure tactique pour parvenir à ses fins, celle-là même que traduit l'excellente formule de Jean-François Médard (1987) : « Un dauphin doit éviter de donner l'impression qu'il a hâte de succéder à son président ». Dans l'entourage présidentiel, les adversaires de Seck n'ont pas éprouvé de difficultés particulières à lui construire l'image d'un « homme pressé » et déterminé à procéder au « meurtre » du père. Des articles virulents ont alors été publiés par des journaux soutenus par les services présidentiels comme *Le Messenger* et *Il est midi* ou dans des entretiens accordés aux radios privées, notamment par Farba Senghor, l'un des partisans les plus farouches des Wade.

La « faute » de Seck serait d'avoir montré une hâte non dissimulée de succéder à son Président ou de préparer un « coup d'État rampant », selon un des collaborateurs de Wade de l'époque, devenu conseiller de Macky Sall en 2012. Ces constructions ont été utilisées pour le discréditer et le marginaliser, première étape vers sa transformation en victime émissaire d'une situation d'incertitude et de doute relatifs aux perspectives à court terme du Sé-

1. Il succédait ainsi à Mame Madior Boye, nommée à ce poste en mars 2001 après le limogeage de Moustapha Niasse (1^{er} avril 2000 et le 3 mars 2001). Mame Madior Boye a été le Premier ministre d'une transition pendant laquelle le PDS a accentué son contrôle de l'appareil de l'État.

négal et au mode privilégié de gouvernance décrit dans la presse privée. S'est alors mise en place une coalition hétéroclite cimentée par une motivation unique pouvant être résumée de manière simple : mettre un terme rapide à la carrière d'Idrissa Seck, ce qui interviendra en avril 2004. Macky Sall (précédemment ministre de l'Intérieur) fut chargé de former un nouveau gouvernement. Une véritable « politique de la mort » a alors été mise en branle, en demandant à Seck de rendre des comptes sur la gestion des ressources engagées dans le cadre des chantiers de Thiès¹. Accusé d'avoir procédé à un dépassement budgétaire d'une vingtaine de milliards de FCFA, il sera arrêté et conduit à la prison de Rebeuss le 15 juillet 2005 pour atteinte à la sûreté de l'État et ensuite détournement présumé de deniers publics. Le 5 août 2005, la majorité parlementaire dite libérale a voté sa mise en accusation devant la Haute Cour de Justice. Seck sera libéré le 7 février 2006 dans des conditions encore mal éclaircies. La presse a suggéré l'existence d'un *deal* financier appelé le « Protocole de Rebeuss ». À son retour d'un long séjour à Paris, le 23 septembre 2006, Seck crée son parti, dénommé *Rewmi* (le pays), et décide d'aller à l'assaut du pouvoir présidentiel. Cela provoqua un nouveau raidissement du pouvoir qui, en activant ses bras armés, organisa une chasse à l'homme n'épargnant pas le responsable de sa sécurité, ou Bara Tall, l'un des principaux entrepreneurs des « chantiers de Thiès » qui fera ensuite l'objet, après un emprisonnement, d'un harcèlement viril qui le conduira à se radicaliser contre le régime.

La longue confrontation entre Wade et son ancien bras droit est l'un des faits majeurs du Sénégal entre 2000 et 2012. Dans cette phase, l'opposition la plus vigoureuse est venue des flancs du PDS et, essentiellement, des *Point E boys*, ces jeunes regroupés autour de Wade pendant sa longue traversée du désert. Composés des « calots bleus », les membres de l'appareil sécuritaire, issus, pour la plupart, du lumpenprolétariat, et de divers collaborateurs aux origines sociales et aux trajectoires variées, les *Point E Boys* ont joué, à partir du domicile de Wade situé dans le quartier résidentiel du Point E, à Dakar, un rôle de premier plan dans la confrontation, parfois violente, avec le régime d'Abdou Diouf. Idrissa Seck en était le représentant du segment éclairé et le plus ouvert au reste du monde. Ses capacités d'anticipation l'ont amené à se préparer à la confrontation avec les Wade quand il a vu Karim, le fils du président, prendre de l'épaisseur et devenir un notable au sein de la direction politique et économique de l'État et dans certains projets dotés de financements importants. Il a été noté entre 2005 et 2012 une succession de phases d'accalmie et de forte tension entre Wade et Seck. Le résultat, voulu ou non, a permis d'isoler Seck du reste de l'opposition et de le faire passer au sein de l'opinion publique pour un dirigeant peu fiable dans ses engage-

1. Ces travaux avaient été ordonnés par Wade pour doter cette ville en infrastructures dans le cadre du programme de décentralisation de la fête de l'indépendance.

ments. Cette situation a finalement usé politiquement et moralement celui qui, au sein du PDS, était le mieux préparé à succéder à Wade. En neutralisant Seck sans prêter attention aux mouvements sociaux que les Assises nationales (1^{er} juin 2008 - 24 mai 2009)¹ vont coaliser et muscler, Wade a commis une faute. En effet, ces mouvements sociaux vont contribuer à reconstituer et à recomposer une opposition au régime ne se limitant plus aux partis traditionnels. L'opposant collectif va ainsi progressivement émerger.

Au total, entre 2000 et 2011, le Sénégal n'a pas disposé d'un opposant de l'envergure de Wade, c'est-à-dire d'un acteur dont les capacités de mobilisation et de contestation du régime ne se mesurent pas par les entretiens accordés à la presse ou les communiqués issus des discussions des « bureaux politiques », mais par un rapport de forces constant et viril imposé à l'adversaire sur le terrain. Ce manque de réaction appropriée explique, en partie, le mode de gestion que Wade a imposé au pays, malmenant les institutions publiques et les hommes qui les servent. Il explique aussi la facilité avec laquelle les règles du jeu ont été modifiées à l'approche des élections de février 2007 en vue de promouvoir un environnement plus propice au PDS et à ses alliés.

En effet, l'Assemblée nationale avait adopté, sur proposition de Wade, une loi constitutionnelle prorogeant le mandat des députés élus en 2001 et couplant les législatives avec l'élection présidentielle prévue en février 2007 au prétexte de réaliser une économie de sept milliards de francs CFA pour reloger des victimes des inondations survenues en août 2005 dans la région de Dakar. À l'occasion du Conseil des ministres du 14 septembre 2006, le gouvernement a ensuite modifié les règles de la compétition en supprimant la disposition relative au quart bloquant². En outre, à l'issue du Conseil des ministres du 8 décembre 2006, le pouvoir central a modifié le Code électoral en vue de permettre à des députés nommés ministres de « retrouver leurs sièges parlementaires à l'issue de leurs fonctions ministérielles ». C'est sans grande difficulté que le vieil homme va réussir à se faire réélire³ en 2007, malgré les recours pour irrégularité déposés devant le Conseil constitutionnel⁴, des « irrégularités massives » que personne n'a encore réussi à documenter de manière systématique et publique⁵. La contestation de ces résul-

1. Pour plus de détails, lire Mbow (2011).

2. L'article 33 disait notamment ceci : « Nul n'est élu au premier tour s'il n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés représentant au moins le quart des électeurs inscrits ».

3. Wade a obtenu 55,90 % des suffrages exprimés, suivi d'Idrissa Seck 14,92 % de Tanor Dieng 13,56 % et de Moustapha Niasse avec 5,93 %, les autres candidats se situant entre 0,24 % et 2,58 %.

4. Sur la question, lire la décision suivante du Conseil constitutionnel : Affaires n° 4-E-2007 5-E-2007 du 10 mars 2007 du Conseil constitutionnel, suite aux requêtes présentées par Abdoulaye Bathily et Ousmane Tanor Dieng en date du 5 mars 2007.

5. La CENA n'évoque pas ces irrégularités de grande envergure, comme on peut s'en rendre compte en consultant son rapport. Voir CENA (2007). Cela ne veut pas dire que des irrégul-

tats a, en partie, été à la base de la décision d'une partie de l'opposition de boycotter les législatives de 2007, ce qui a donné au pouvoir central une marge de manœuvre accrue au sein du Parlement. Mais, de manière paradoxale, cette élection de 2007 signe aussi l'amorce du déclin du pouvoir de Wade.

La tenue des Assises nationales : un tournant décisif

Avec l'organisation des Assises nationales, la situation politique du pays va changer. Cette rencontre, sans précédent dans l'histoire du Sénégal indépendant, a été organisée avec la caution morale d'Amadou Mahtar Mbow qui a joué un rôle politique important avant et après l'indépendance du Sénégal. Ouvertes le 1^{er} juin 2008, après une préparation minutieuse, les Assises ont été marquées par la participation de larges couches de la population et de la diaspora représentées par plusieurs organisations, mais aussi de personnalités issues de différents territoires théoriques ou empiriques. Les travaux menés au sein des commissions thématiques¹ ou durant les consultations dites citoyennes ont été dominés par une perspective passionnée de débats, de critiques. La particularité de l'énorme masse brute documentaire rassemblée dans ce cadre réside tant dans les approches différentes que dans les trajectoires des contributeurs et des figures ayant balisé sa production. Elle est la fille d'une volonté partagée, et sans précédent, de sortir le pays des difficultés dans lesquelles il se trouve depuis de nombreuses années. Les Assises nationales invitent à « sauver » le Sénégal, tout en assurant l'évolution pacifique de la société. La logique de la configuration intellectuelle qui était à l'œuvre dans ces travaux repose sur la diversité. Et c'est là que résident la force et la puissance des recommandations proposées par les différents documents de base issus des Assises nationales qui sont désormais la référence principale d'une partie d'un personnel politique qui est dépourvu de programme économique et social digne de ce nom, mais aussi de propositions concrètes en ce qui concerne l'avenir du pays. Ce qu'il importe de retenir, au-delà du débat concernant la qualité, très inégale, des rapports des commissions ou de la manière dont ils ont été exploités dans le rapport final qui a été publié, c'est de connaître l'esprit au travail dans cette entreprise et les perspectives qu'il propose ; en quelque sorte son « en-deçà », le non-dit majeur dont il procède, son mouvement puissant mais secret.

gularités n'ont pas été commises en sous-main. On pourra comparer les conclusions du rapport de la CENA avec celles de la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (RADDHO 2007).

1. « Quatre objectifs étaient poursuivis dans ce cadre : « 1°) faire l'état des lieux dans différents domaines et secteurs de la vie nationale et locale ; 2°) proposer des éléments de bilan de l'orientation des politiques publiques nationales et locales ; 3°) réfléchir sur les conditions de refondation de l'État et des institutions ; 4°) répondre à la question : quel projet de société partagé pour le Sénégal ? » (Mbow 2011 : 13).

En vérité, depuis 1960, il s'agissait de la construction du premier contre-projet hégémonique d'envergure par ses ambitions, mais aussi par l'étendue de ses participants. Car le travail mené par l'équipe du père Lebret – que Mamadou Dia a présenté comme « l'une des figures de l'héroïsme contemporain » – dans le cadre de la préparation du premier Plan de développement et social, auquel on pourrait le comparer, était une initiative du pouvoir central économique. Les travaux menés vers la fin des années 1980, sous la direction du ministre Djibo Ka, en vue de l'élaboration de l'étude prospective *Sénégal 2015*, n'avaient pas mobilisé une expertise de cette envergure et surtout soudée, sur le plan politique, par la volonté de freiner les évolutions sociales et économiques jugées dangereuses dans lesquelles le pouvoir central a installé le pays. Il s'agissait, en vérité, de promouvoir une "économie morale" susceptible de promouvoir un autre axe de développement d'une société malmenée en particulier par les promesses non tenues des politiques. Voilà pourquoi la *Charte de Gouvernance démocratique* issue des Assises nationales a reçu un large écho à travers le pays. Elle tente de freiner la démesure d'une époque marquée par la corruption, le piétinement des institutions publiques et le manque de réaction appropriée des forces supposées être une avant-garde. Voilà l'en-deçà de cette entreprise.

Wade et ses collaborateurs ont voulu s'opposer à cette entreprise sans précédent par son imagination mais aussi par son sérieux. Ils ne mesureraient sans doute pas l'envergure et encore moins le niveau de détermination de ces forces sociales et politiques. Ils ont perdu leur pari de manière humiliante. Car en face d'eux, a été notée, lors de la cérémonie officielle d'ouverture des Assises nationales, une « émeute » politique de grande envergure. Des milliers de Sénégalais, avec, parmi eux, des nostalgiques de mai 1968, lui ont montré, au grand jour, par une grande manifestation d'indocilité et de défis collectifs, qu'ils ne craignaient pas ses menaces. Il s'agissait là du premier défi d'envergure à la domination, de la construction d'un contre-pouvoir dont l'émergence signait l'amorce du déclin de Wade. Se mettait ensuite progressivement en place la construction de ce que Castells appelle un « hypertexte de communication » adossé aux Assises nationales et surtout à leurs conclusions auxquelles beaucoup se réfèrent désormais. Que toutes ces personnes aient pris connaissance ou non du contenu des « conclusions des Assises » importait peu. Ce qu'il convient de retenir c'est que se mettaient ainsi en place, grâce aux organisateurs des Assises, de nouveaux outils de mobilisation politique et sociale échappant au contrôle du pouvoir central et aux appareils des partis traditionnels. De ce point de vue, le président Mbow a réussi, grâce à son autorité morale sur le personnel qui a dirigé ces travaux, à faire en sorte que les dirigeants des partis traditionnels ou ceux des groupements ou crypto-partis qui se présentent comme des « membres de la société civile » ou des dirigeants de « mouvements citoyens » n'en prennent le contrôle pour le remodeler en fonction de leurs intérêts ou selon leurs clivages.

L'organisation de ces Assises a permis à des citoyens sénégalais de participer à la définition de nouvelles valeurs, d'une nouvelle organisation sociale qui s'écarte de manière radicale et dédaigneuse de celles qui dominent l'époque. Des valeurs et une organisation qui vont structurer et alimenter les thèmes des manifestations anti-Wade notées entre 2011 et 2012 partout dans le pays.

Le vieil homme ne tiendra pas compte de ce mouvement social qui va fortement dégrader sa manière de commander et de se faire obéir. C'est son art de réguler l'espace politique depuis mars 2000, en vue d'obtenir l'assujettissement du personnel politique ou religieux, de faire administrer des châtiments à certains ou d'accorder l'impunité ou des passe-droits à d'autres qui était désormais en cause. Ce mouvement accompagne la détérioration de la situation sociale mais aussi la survenue de grandes tensions budgétaires. Sur ce dernier point, Nicole Madariaga (2012) évoque une rupture importante dans l'exécution du budget de l'État à partir de 2008, mais aussi l'amorce d'un « réendettement rapide » à des conditions moins avantageuses pour le pouvoir central.

Au total, s'agissant de la situation sociale, sa détérioration était repérable à travers la violente révolte des marchands ambulants en novembre 2007, les résistances paysannes contre ce qui est désormais appelé « l'accaparement des terres », les grèves des étudiants malgré une politique généreuse et sans précédent d'octroi de bourses, les émeutes de décembre 2008 à Kédougou, les manifestations contre les coupures d'électricité, la répression policière qui entraîne la mort de jeunes Sénégalais. Malgré l'accentuation des divisions au sein de son parti et cette situation politique et sociale tendue, le vieil homme fera voter par ses partisans, en juin 2009, une loi instituant le poste de vice-président, en dépit des contestations et recours de l'opposition¹. Pourtant, ce poste ne sera pas pourvu² jusqu'en 2012. La rugosité des relations entre le pouvoir central et l'opposition se poursuit et atteint sa phase ultime en juillet 2009, à l'occasion d'un échange de lettres³ entre *Bennoo Siggil Senegaal* et le président Wade durant lequel des accusations de pratiques de sacrifices humains ont été brandies par le pouvoir central contre l'ancien régime socialiste⁴.

-
1. Pour plus de précision, lire : Affaire n° 2-C-2009 du 18 juin 2009 du Conseil constitutionnel sous le numéro 2-C-2009 contre la loi constitutionnelle instituant un poste de Vice-président de la République votée par le Parlement en Congrès le 2 juin 2009. En ligne : <http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article7530>.
 2. Au début des années 1990, il en était question lors de discussions présumées entre Wade et Diouf. Un débat houleux avait ensuite été noté entre juillet et août 1992 à propos d'un projet de réforme de la Constitution devant aboutir à sa création. Ce débat public a favorisé la paralysie de ce projet de réforme de la Constitution.
 3. Lettre n° 02/BSS et réponse du pouvoir central n° 0421 datées du 23 et du 29 juillet 2009.
 4. Parmi les vingt points évoqués, figurait le suivant : 3 « Sacrifices humains pour le pouvoir, consistant à capturer des jeunes filles albinos et à les enterrer vivantes ».

Avec les résultats des élections locales de 2009 marquées par la défaite du PDS dans plusieurs centres urbains, on assiste à la construction réussie, autour de la figure centrale d'Amadou Mahtar Mbow, d'une coalition de forces sociales et politiques diverses, de l'émergence tant attendue de « l'opposant collectif » qui va contribuer à mobiliser contre Wade. Mais on a surtout observé les résultats obtenus dans de nombreux terroirs par la coalition *Dekkal Ngor*, à l'occasion des élections de 2009¹, avec Macky Sall, qui venait pourtant de quitter le PDS. La dégradation de la situation sociale et politique nationale se poursuit et s'aggrave en 2011. Son point culminant aura été l'intervention du ministre de la Justice, le 18 mars, accusant publiquement certains hommes politiques : « qui, par conspiration matérialisée par des réunions et par constitution d'armes et de matériel de sabotage, ont décidé de créer des troubles graves en certains endroits de Dakar, le 19 mars 2011, anniversaire de l'Alternance. L'objectif avoué des comploteurs est de créer des troubles pour amener les citoyens à sortir massivement dans les rues, créer des désordres et des violences pour le renversement du régime ». Ces accusations n'empêcheront pas l'organisation d'une manifestation parallèle sur la place de l'indépendance le 19 mars 2011², date de la célébration de l'anniversaire de l'alternance politique.

La tentation du troisième mandat : la fin tragique d'un parcours politique exceptionnel

Mais ce qui a le plus révélé la déconnexion du pouvoir central par rapport à la situation politique tendue du pays, notamment dans les centres urbains, c'est la tentative de modifier les règles du jeu à quelques mois des élections de 2012. On l'a bien vu avec le projet de loi constitutionnelle instituant le ticket de l'élection simultanée, au suffrage universel, du président et du vice-président de la République (adopté par le Conseil des ministres du 16 juin 2011) et l'amendement du Chef de l'État, relatif à la majorité absolue des suffrages exprimés nécessaires pour l'élection dès le premier tour. L'Assemblée nationale devait les examiner le 23 juin 2011, malgré les protestations suscitées dans le pays et dans la diaspora. Ce projet de réforme va coaliser davantage les forces politiques qui affinent, depuis des mois, leur stratégie contre la candidature de Wade à un troisième mandat.

-
1. Voir l'analyse qu'en fait Amadou Diop (2011) pour la région de Dakar.
 2. Lire à ce propos la Lettre ouverte de Sidy Lamine Niassé au président Wade en date du 13 mars 2011. Niassé a joué un rôle de premier plan dans cette manifestation de la Place de l'indépendance parallèle et opposée à celle du PDS devant le Palais présidentiel. Son groupe de presse était alors en conflit avec l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP).

Une erreur d'appréciation importante du rapport des forces politiques¹ aura été la manière candide avec laquelle le pouvoir central, qui dispose en principe de puissants moyens d'informations, a autorisé des manifestations opposées² en face de l'Assemblée nationale le 23 juin 2011, jour de l'examen du projet de réforme par les députés. Ce contexte a favorisé une confrontation organisée par les bras armés du pouvoir central, notamment ceux qui, dans les situations de tension politique et sociale³, privilégient les réactions primaires, émotionnelles et non contrôlées. Cette situation a fourni à l'opposition des ressources permettant de reprendre l'initiative, ce qu'elle n'avait pas réussi à faire depuis de nombreux mois. Elle a aussi bénéficié de l'apport de nouvelles forces comme celles des jeunes mobilisés par des *rappeurs* qui bricolent un discours oppositionnel à partir de l'expression *Y en a marre* ou des leaders des mouvements dits citoyens⁴ comme ceux amenés par l'entrepreneur Bara Tall ou Youssou Ndour, l'un des plus grands créateurs du Sénégal contemporain. Les violences notées le 23 juin 2011⁵ visant des personnalités politiques comme Alioune Tine et d'autres leaders de mouvements associatifs⁶ mobilisés autour du slogan « Touche pas à ma Constitution » et les manifestations observées par la suite à Dakar obligent le pouvoir central à reculer et à retirer son projet de réforme. La situation socia-

-
1. Pour une indication du contexte politique menant vers ces élections, lire le câble publié par Assange : "Senegal: Looming Electoral Crisis;" <http://wikileaks.org/cable/2010/01/10DAKAR32.html>.
 2. Selon la version publiée par l'Agence de presse sénégalaise (22/6/2011/21h14 GMT) : « Le texte souligne qu'« un dispositif sera mis en place afin que les manifestants puissent exprimer librement leurs opinions », ajoutant qu'« un espace sera affecté à chaque groupe de manifestants ». « Ceux qui sont contre ce projet seront dans l'espace allant du Parvis de l'Assemblée vers l'immeuble Pasteur et l'hôpital Aristide Le Dantec », précise le ministère de l'Intérieur. Il ajoute que « ceux qui sont favorables à l'adoption du projet de loi occuperont l'espace qui va du parvis de l'Assemblée nationale au Musée national des Arts nègres IFAN » ».
 3. Les partis politiques disposent de ce genre de personnel. Mais en général, ils ne sont pas affectés en première ligne ou dans la gestion des institutions publiques, comme Wade l'a fait.
 4. La reconstitution des trajectoires de leurs principaux dirigeants montre cependant la pluralité des intérêts défendus, mais aussi leur fragilité au-delà du très court terme. Leur niveau d'institutionnalisation rend difficile toute possibilité de les mobiliser à nouveau avec une ampleur comparable. La plupart de leurs dirigeants ont été opposés au pouvoir central à la suite de conflits politiques, économiques ou financiers. En janvier 2013, les contradictions latentes au sein du M23 ont été étalées au grand jour.
 5. On lira avec intérêt le traitement qui en a été fait par certains journaux : *L'Observateur*, 2326, du 24 juin 2011 : « Retrait du projet de loi instituant l'élection simultanée du président et du vice-président. Wade Y en a mort ! Un peuple, à bout, une joie » ; *Wal Fadjri*, 5779, du 24 juin 2011 : « Le peuple souverain » ; *Le Populaire*, 3474, 24 juin 2011 « Contre la succession monarchique à travers un ultime tripatouillage de la Constitution. Le peuple a repris son pouvoir », *Le Quotidien*, 2532, 34 juin 2011 « Le Président Wade perd son référendum et retire son projet. La loi du peuple ».
 6. Voir la Déclaration du Comité de coordination des forces vives de la nation intitulée : « Halte à la répression sauvage et injustifiée », Dakar, 23 juin 2011, 2 p.

le et politique va ensuite se dégrader ¹ de manière accentuée avec des manifestations violentes qui signent l'amorce du grand basculement qui va emporter le régime.

Le pouvoir central du Sénégal montrait des signes évidents de faiblesse ou en tout cas une déconnexion par rapport aux réalités sociales et politiques. Se mettait ainsi en place une trame qui va installer le pays dans une dynamique de violence et de répression policière musclée qui va s'accroître après la validation par le Conseil constitutionnel de la candidature de Wade jusqu'à la veille des élections de 2012. Le *Mouvement des forces vives de la nation* du 23 juin ² est né dans ces conditions. Il a constitué l'avant-garde des manifestations notées dans le pays jusqu'à la chute de Wade. Des manifestations suivies à travers le monde, et qui ont occasionné de nombreux blessés et des morts d'hommes. Elles ont revêtu une allure festive qui a montré la créativité des artistes sénégalais comme Didier Awadi et de tous ceux qui ont inventé les chants ayant encouragé les manifestants engagés dans les derniers assauts contre le pouvoir de Wade. Parmi ces chansons se situait au premier plan *Góor gi dee na, suul na ñu ko* (Le vieux est mort. Nous l'avons enterré). Malgré le fait qu'ils ont fortement contribué à amener Abdoulaye Wade au pouvoir en 2000, les jeunes, notamment ceux des villes, vont jouer un rôle important dans la contestation politique de la légitimité de sa troisième candidature. Son système de communication était entre les mains de responsables politiques arrogants, peu préparés à gérer une crise d'une telle ampleur et dont le parcours politique obscur a réduit fortement les effets de persuasion recherchés.

Contrairement à ce qui a été observé pendant sa montée au pouvoir et dans la première phase de son règne, Wade semblait avoir perdu cette capacité qui lui est propre et qui, selon Castells, se trouve au centre du pouvoir, celle d'intervenir dans le processus de formation des émotions et des consciences. Il faisait face à une transformation rapide des procédures et proto-

-
1. La presse de la dernière semaine du mois de juin en donne un aperçu avec des titres assez révélateurs de ce contexte de tension croissante. Lire, entre autres : *L'Observateur*, 2329, 26 juin 2011 : « Émeutes de l'électricité. Le pouvoir prêt à décréter l'état d'urgence » ; *Le Populaire*, 3477, 28 juin 2011, Le peuple réclame la tête de Karim Wade ; *Le Quotidien*, 2535, 28 juin 2011 ; « Nouvelles manifestations violentes après celles du 23 juin. La rue contre la loi des délestages », *Wal Fadjri*, 5782, 28 juin 2011 « Émeutes de l'électricité. Le courant ne passe plus entre Wade et le peuple ». Lire également la lettre ouverte publiée le 3 juillet 2011 par Karim Wade, suite aux manifestations de cette dernière semaine de juin 2011 : http://www.seneweb.com/news/Societe/karim-wade-ecrit-une-lettre-ouverte-aux-senegalais_n_47549.html.
 2. Lire la contribution d'Ibrahima Sène, un membre du PIT resté fidèle aux traditions de discussions et de débat ayant marqué la vie politique sénégalaise, surtout dans les années 1970 et 1980 : « Mouvement des Forces vives du 23 Juin (M23), Séminaire d'évaluation prospective », Dakar, 23 avril 2012, 6 p.

les de la mobilisation ¹ qu'il ne comprenait manifestement plus. Il n'avait plus en face de lui ce personnel politique usé qu'il a souvent traité avec le plus grand mépris. Il faisait face à de nouvelles formes de mobilisation échappant aux contrôles des appareils politiques traditionnels. Un mouvement dont le récit était adossé à un rejet vigoureux du « système Wade » et à une volonté manifeste de fermer l'épisode du régime dit de l'alternance, s'il le faut par une insurrection (« marcher sur le Palais »), une idée très présente parmi les jeunes manifestants, surtout après la validation de la candidature de Wade. Ce mouvement se construit et se renforce autour d'une demande politique forte (*Non au troisième mandat, Touche pas à ma constitution*) et de la dénonciation de l'immoralisme. Il prend le relais des opposants traditionnels, devenant ainsi « l'opposant collectif » qui affronte le vieil homme. Il se situe au croisement de l'échec des tentatives observées depuis une dizaine d'années pour faire émerger l'opposant comparable au « Wade » des années 1980 et 1990 et des ambitions fortes de transformation de la société notées surtout chez les jeunes.

Ce mouvement a puisé une partie de ses références implicites dans le printemps arabe ². Il a ses héros et ses porte-drapeaux (*Y en a marre*, Alioune Tine, leader de la Rhaddo ³ et coordonnateur du M23, Youssou Ndour, Cheikh Tidiane Gadio, Bara Tall, Penda Mbow, Amath Dansokho [surnommé Mandela par les jeunes manifestants] mais aussi tous ces artistes, écrivains, ou « parlementaires de la rue », ces chanteurs populaires, ces nombreux « porteurs de pancartes » (aux messages parfois fantaisistes) qui ont investi l'espace public pour bricoler des revendications arrimées à la demande politique centrale (le départ de Wade) sous l'œil des caméras du monde entier. *Y en a marre* a été le héros collectif de ce changement social. Il n'est pas issu de l'avant-garde traditionnelle composée des intellectuels ou de ceux qui se présentent comme tels, qui ont contrôlé le système des partis, des syndicats étudiants ou de travailleurs depuis des décennies et se sont progressivement éloignés des populations qu'ils étaient supposés défendre. Cette nouvelle avant-garde se construit à partir des arts, mais aussi de la critique radicale de la société véhiculée pendant des années par le *rap* sénégalais. Elle renforce l'émergence de la prise de parole des citoyens dans l'espace public, un phénomène qui a été consolidé, pendant plus d'une décennie, par les radios privées, au travers de leurs émissions intitulées *wax sa xalaat* et

-
1. Les radios et télévisions nationales, les sites *web*, les quotidiens privés et l'Internet d'une manière générale ont aidé à structurer cette mobilisation. Que l'on pense, par exemple, au rôle important joué le 23 juin 2011 par la *RFM* et son directeur, dans les pressions exercées directement sur le pouvoir central, mais aussi les députés qui examinaient le projet de réforme proposé par le pouvoir central.
 2. Lire l'analyse magistrale qu'en fait M. Castells (2012).
 3. La Rencontre africaine des droits de l'Homme (RADDHO) a une longue expérience en matière d'observation des élections. Cette association a joué un rôle de premier plan dans la maturation du mouvement de contestation de la candidature de Wade.

les revues de presse faites dans les langues dites nationales. Cette nouvelle avant-garde a participé à l'invention d'un nouveau site de la mobilisation, la *Place de l'Obélisque* et secondairement la *Place de l'Indépendance*, devenus les lieux emblématiques de cette insurrection politique, de cette désobéissance collective au pouvoir central.

C'est la citoyenneté active qui prend ainsi le dessus sur les formes de la résignation observées depuis 2000. Elle a introduit dans le champ de la contestation politique une importante dimension festive qui rappelle celle observée dans les « printemps arabes ». La culture de la dissidence qui se diffuse ainsi et prend forme tente de promouvoir de nouvelles valeurs, celles que bricole *Y en a marre* en évoquant le Nouveau Type de Sénégalais (NTS). Il est question de reconstruire une économie morale susceptible de promouvoir un autre axe de développement de la société, et d'amorcer la révolution culturelle portée par les souhaits de transformation de la vie quotidienne qui avaient accompagné la montée au pouvoir de Wade et qui, paradoxalement, sont aussi notés dans la phase de déclin de son pouvoir. Cette dimension festive était liée à la conscience que la clôture ou la dislocation du système de domination mis en place en une décennie par le vieil homme étaient proches. Cette avant-garde reste cependant beaucoup moins idéologique que celles des partis traditionnels. Ce mouvement social a enregistré de nombreuses victimes. La répression policière virile exécutée sur le terrain par les hommes de Arona Sy, le commissaire central de la place de Dakar, le ton guerrier et sans retenue du système de communication du Palais présidentiel, et la conscience que la contestation du régime est suivie partout à travers le monde et bénéficie d'un important soutien international ont aidé à le structurer. C'est dans ce contexte que des acteurs issus des ONG, d'entreprises privées et d'anciens ministres, comme Cheikh Tidiane Gadio ont mené une campagne interne et internationale contre la candidature de Wade, qui a bénéficié de l'apport décisif de Youssou Ndour ¹, un artiste talentueux, un chef d'entreprise innovant, mais aussi le président d'un important groupe de presse, dont la candidature a été invalidée par le Conseil constitutionnel ². Les prévisions catastrophiques qui ont accompagné cette campagne, en cas de validation de la candidature de Wade par un Conseil constitutionnel faiblement indépendant du pouvoir central, ont contribué à isoler le vieux dirigeant désormais sur la défensive et ne parvenant plus à contrôler le jeu politique local pour imposer ses vues.

-
1. Non seulement en tant que leader d'un mouvement dit citoyen intitulé « *Fekke Maci boole* », mais aussi comme initiateur d'un mouvement anti-Wade « *Wër ndombo* » (encercler, empoigner par la ceinture). Il a organisé des manifestations en faveur du candidat Macky Sall au second tour de l'élection présidentielle.
 2. Lire la décision du Conseil constitutionnel : Affaire n° 1/E/2012, publication de la liste des candidats à l'élection du Président de la République du 26 février 2012.

L'apport de ce mouvement social dans le processus de changement a été plus important que les tentatives des partis d'opposition traditionnels depuis 2000. Mais ce mouvement n'est pas facile à organiser et à pérenniser, car il a été structuré autour d'une question ponctuelle mais majeure posée au pays : comment mettre un terme au mode de gouvernance mis en place par Wade et ses collaborateurs ? En outre, il n'a pas été à l'abri des tentatives de contrôle par des individus avec des agendas cachés, comme on l'a vu, dans la dernière phase de la préparation du premier tour de l'élection présidentielle, avec les propositions de dernière minute d'un des dirigeants du M23 concernant le report des élections.

En se déclarant candidat à un troisième mandat, alors que le juriste chevronné qu'il est *savait* que la Constitution ne le lui permettait pas, Wade a pris un autre risque important. En effet, il a augmenté les enjeux de la confrontation alors qu'il n'avait plus en mains les cartes maîtresses, malgré les nombreuses mises en garde publiques des professionnels et des politiques. Son propre parti était affaibli par les purges effectuées pendant une décennie. Beaucoup de ses anciens collaborateurs, sentant désormais que le rapport des forces évoluait de manière défavorable au pouvoir central, ont voulu prendre leur « revanche » sur le vieux leader, soit en démissionnant du PDS, soit en se « lavant les mains ». Leur logique était simple et très lisible : faire perdre tout le monde dans leur (ancien) camp.

Malgré l'organisation, pendant toute cette période, de grandes manifestations par le PDS pour démontrer sa force politique dans le pays et l'utilisation d'importants moyens financiers, ce parti était déjà dans sa phase de déclin. Les démissions notées avant et surtout après l'élection présidentielle de 2012 et son implosion après les élections législatives de 2012 en constituent un indicateur. Le pouvoir central a dû faire face à la dégradation de la situation sociale du pays et aux manifestations cycliques concernant les défaillances notées dans l'alimentation en électricité, aux mécontentements issus des investitures aux législatives, aux conséquences des inondations, à des luttes fratricides, au climat de violence verbale et physique mais aussi aux effets dévastateurs sur son organisation de la stratégie destinée à assurer la promotion forcée de Karim Wade avec des méthodes quasi-staliniennes.

Le M23 n'arrivera cependant pas à faire retirer la candidature de Wade ¹. Les forces qui étaient tentées d'adopter une attitude radicale concernant la non-participation de Wade aux élections n'ont pas réussi à se faire suivre. Car un boycott des élections aurait fait le jeu du pouvoir central. De ce point de vue, Macky Sall, le leader de l'APR, a retenu une ligne politique claire :

1. Voir la déclaration de deux pages signée par différents membres du M23, en date du 2 février 2012 : « Réaffirmons que Abdoulaye Wade ne peut pas et ne doit pas être candidat à l'élection présidentielle du 26 février 2012 ».

aller aux élections, avec ou sans Wade. Il a mené une campagne électorale digne de ce nom, contrairement aux candidats comme Idrissa Seck, Ibrahima Fall ou d'autres restés principalement à Dakar.

La promotion de Karim Wade : une opération contre-productive

En éliminant ou en mettant à la marge des hommes politiques de premier plan de son parti comme Idrissa Seck et, plus tard, Macky Sall ¹ pour faire plus de place à son fils, Wade a provoqué une large coalition de forces sociales et politiques autour d'un objectif simple : faire échec à Karim Wade. Cette situation a affaibli le pouvoir présidentiel, suspecté, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du PDS, de préparer Karim Wade à la succession. Ce dernier n'était pas directement et franchement impliqué dans le jeu politique partisan, malgré la création d'une association dénommée « la génération du concret ». Il est tout le contraire des chefs historiques du PDS, d'Idrissa Seck et de son père qui savaient jauger et exploiter la sensibilité populaire. Il n'est pas un démagogue. Il ne dispose pas des talents oratoires de son père, souvent obligé de corriger l'image de son fils qui se dégage des nombreux articles de presse qui lui ont été consacrés, celle d'un gestionnaire incompétent et sans scrupules. À force d'insister sur sa compétence hors du commun et de le placer au-dessus de ses compatriotes, Wade réalisait une opération d'autoglorification : affirmer sa propre valeur à travers celle de son fils. Il s'agissait de s'honorer en honorant son fils, fidèle en cela à sa logique constante de provocation de ses adversaires politiques. Mais en lui construisant une identité politique au-dessus de celle de ses pairs dans le parti et le gouvernement, Wade a taillé à son fils des habits de bouc émissaire, contribuant ainsi à le liquider politiquement et symboliquement.

Karim Wade a très vite suscité une grande hostilité ² au sein et en dehors du PDS, du fait notamment de l'épaisseur qu'il a prise au sein de la direction politique et administrative de l'État et en l'absence de toute légitimité autre que celle d'être le fils du président. Ce dernier exigeait désormais une soumission totale des membres des instances dirigeantes ou des notables locaux du PDS et du gouvernement à Karim Wade. Cela va expliquer les épreuves de force au sein du bloc au pouvoir alors que l'opposition tente de revenir dans le jeu politique depuis l'organisation des Assises nationales, en vue de mettre un terme au mode de gouvernance imposé au pays par Wade.

-
1. Sur cet épisode, on lira avec intérêt le journal des débats de l'Assemblée nationale (2008). <http://www.assemblee-nationale.sn/images/Journal-Des-Debats/sance%20plnire%20du%20dimanche%209%20novembre%202008.pdf>
 2. Voir, de ce point de vue, la perception qu'il en traduit dans sa *Lettre ouverte* (3 juillet 2011) aux Sénégalais consécutive aux manifestations de juin 2011.

Le renforcement des pouvoirs de Karim Wade au sein de l'administration et l'élimination progressive de ses adversaires laissaient à penser que Wade avait fait un choix définitif quant à son successeur. À l'approche des élections de février et mars 2012, la question qui interpellait la classe politique était, en effet, celle de la succession de Wade. Beaucoup d'observateurs soutenaient qu'il existait un projet de « dévolution monarchique » du pouvoir et, qu'en cas de victoire, Wade n'irait pas jusqu'au terme de son mandat. Il démissionnerait, selon eux, au profit de son fils. Le renforcement¹ des pouvoirs de Karim Wade a accrédité la thèse selon laquelle le vieux dirigeant s'accrochait au pouvoir pour le transmettre ensuite à son fils dont l'impopularité a fortement contribué à éroder le pouvoir présidentiel et a coalisé les différents partis politiques et les mouvements dits citoyens dont la montée est l'un des phénomènes majeurs des années 2000. Cette situation a été à l'origine de tensions très fortes qui ont usé politiquement le pouvoir central. En effet, Wade a dû contenir l'adversité désormais ouverte dans son propre camp, tout en faisant face à une campagne nationale et internationale très forte contre sa candidature à un troisième mandat.

Les élections de 2012 ont été organisées dans un climat social et politique très tendu. L'issue de la crise ivoirienne a eu beaucoup d'échos au Sénégal, où une partie de la population était convaincue que, comme Gbagbo, Wade allait refuser les résultats du scrutin, en cas de défaite. Comme en 2000, où la situation politique ivoirienne a été évoquée pendant la campagne électorale, les procédures de dramatisation de ce contexte, alimentées par des informations difficiles à vérifier concernant un éventuel recours à des mercenaires, et les prévisions d'apocalypse, en cas de fraudes électorales, faisaient craindre le pire sur le plan interne. Les scènes de violence observées à Dakar et sa banlieue, à Rufisque et dans d'autres villes ont alimenté ces prévisions. Et la campagne d'information et de propagande menée chez les principaux partenaires techniques et financiers du Sénégal par la « nouvelle opposition » a privé le pouvoir central de la plupart de ses soutiens extérieurs, soucieux de préserver la paix sociale. Le refus des dirigeants des principales confréries religieuses du pays de donner des consignes claires de vote a caractérisé le paysage politique depuis la fin des années 1980, après la grave contestation notée pendant les élections de 1988, suite à la consigne donnée par le khalife Abdoul Ahad Mbacké. Cette situation a cependant permis à des marabouts de moindre envergure, ceux que Mamadou Diouf appelle les « marabouts mondains », de s'investir dans le jeu politique. Mais leurs soutiens, de type mercenaire, ont été de moins en moins efficaces en raison des transformations importantes notées chez les disciples concernant

1. Il a même tenté de le soustraire du contrôle des organes de régulation des marchés publics, comme on l'a vu au travers du décret n° 2012-01 du 2 janvier 2012 modifiant l'article 3 du décret n° 2011-1048 du 27 juillet 2011 portant Code des marchés publics. L'ARMP avait vivement contesté ce régime d'exception accordé au fils du président Wade.

leur perception des prérogatives des marabouts. Les retournements spectaculaires notés chez ces derniers avec des alliances qui se nouent ou se dénouent en fonction de leurs seuls intérêts accentuent le malaise au sein des disciples.

Ce contexte a réduit la marge de manœuvre du vieux leader. Ses talents oratoires exceptionnels, son souci de la mise en scène destinée, via l'organisation de meetings gigantesques destinés à impressionner ses adversaires, les importants moyens financiers mobilisés pour sa réélection et l'engagement de Cheikh Béthio Thioune à ses côtés, avec des promesses de faire voter ses « millions » de *taalibe* au profit de Wade, n'ont pas affecté la détermination des Sénégalais à mettre un terme à sa carrière. Et c'est alors que les principaux partenaires au développement du Sénégal (l'Union européenne¹ et les États-Unis d'Amérique) ont décidé d'assurer, par différents moyens, la transparence des élections alors que des estimations donnaient Wade largement battu au second tour par Macky Sall. La mission d'observation de l'Union européenne² a joué un rôle important dans la transparence du processus électoral et dans l'issue du scrutin. Des dirigeants du mouvement associatif sénégalais se sont aussi fortement impliqués dans l'observation, notamment au travers de la Plateforme³ des organisations de la société civile pour l'observation des élections. L'arrivée, même tardive, de la mission de la CEDEAO a renforcé la pression sur le pouvoir central dont les possibilités de fraude ou de manipulation en sous-main du vote étaient considérablement réduites.

La contestation de plus en plus radicale de la candidature de Wade et la répression qui a provoqué la mort⁴ de jeunes Sénégalais ont accentué le rejet du vieux leader qui a résisté jusqu'au dernier moment face à l'énorme pression nationale et internationale en vue de l'éloigner du pouvoir. Il sera battu conformément aux prévisions, au second tour, par son élève, Macky Sall, le soir du 26 mars (avec 65,8 % des suffrages exprimés). Et c'est à une alter-

-
1. La mission d'observation de l'UE est venue au Sénégal, suite à une invitation du Gouvernement. Dirigée par M. Thijs Berman, député au Parlement européen, elle a commencé ses travaux bien avant l'organisation des élections. Contrairement à la mission de la CEDEAO, conduite par Obasanjo, son observation a porté sur la phase préélectorale, la phase électorale et celle postélectorale (un peu ce que faisait d'ailleurs la Rhaddo, avec des moyens plus limités). Cette mission a été un acteur important de la transparence de ce scrutin. Pour plus de détails, lire : Mission d'observation de l'Union européenne (2012).
 2. Lire les documents en ligne sur le site de la Mission d'observation électorale Sénégal 2012. <www.eueom.eu/ue-moe-s-n-gal-2012>.
 3. Elle est composée de : Gorée Institute et Collectif des Organisations de la Société Civile pour les élections), la Commission épiscopale Justice et Paix et les Scouts du Sénégal, l'Association culturelle d'auto-promotion éducative et sociale (ACAPES) et la plateforme des acteurs non étatiques/ENDA-Diapol. Elle soutient avoir mobilisé plus de 5 000 observateurs, moniteurs et superviseurs.
 4. Elle a été très forte, notamment après la validation de la candidature de Wade par le Conseil constitutionnel. On estime qu'au moins neuf civils et un policier ont été tués, à Dakar et dans d'autres villes.

nance pacifique que l'on a assisté, malgré les hésitations de dernière minute du camp présidentiel, qui ne disposait cependant pas des moyens politiques de s'opposer à la situation, étant donné la neutralité affichée par la hiérarchie militaire. Pourtant, même s'il a disposé pour cette campagne de moyens financiers considérables, dont l'origine n'est pas facile à déterminer, Sall n'avait pas encore de son côté, un parti politique aussi implanté dans le pays que ne l'était le PDS de la fin des années 1990. En vérité, il a tiré profit de l'effondrement de la coalition des forces politiques et sociales constituées autour de Wade depuis les années 1980, mais qui a commencé à décliner au début des années 2000, lorsque *Góor gi* a éliminé certains de ses partisans qui l'avaient amené au pouvoir et a engagé par la suite des épreuves de force avec ses principaux élèves (Seck et Sall) et d'autres comme Aminata Tall, en vue d'imposer l'hégémonie de son fils dans l'appareil administratif et politique.

Le Parti socialiste est sorti affaibli des élections de 2000, mais aussi par la « transhumance » de certains de ses dirigeants. Il a certes résisté à la plupart des assauts internes et externes destinés à le disloquer ou à le capturer. Mais il est dans sa phase de déclin depuis la fin des années 1980. Les partis qui se réclament de la gauche comme la Ligue démocratique/Mouvement pour le parti du travail (LD/MPT) et le Parti de l'indépendance et du travail (PIT) vont tenter d'organiser¹ le PS et l'Alliance des forces du progrès (AFP) dans le cadre d'alliances pour aller à l'assaut de Wade. Aucun des dirigeants de ces deux organisations rivales n'a accepté de se ranger derrière l'autre dans le cadre d'un projet de candidature unique à l'élection présidentielle. Cette situation a mis en évidence les rivalités entre Ousmane Tanor Dieng (PS) et Moustapha Niasse (AFP) soutenus par des alliés de circonstance inscrits dans une logique évidente de bénéficier plus tard des résultats de leur investissement politique. Aussi bien en 2007 qu'à l'approche des élections de 2012 (au sein de *Bennoo Siggil Senegaal*), après de longues négociations entre deux camps préconisant soit la liberté pour chaque leader de se présenter au premier tour, soit la nécessité de choisir immédiatement un candidat unique, il a été noté que l'opposition sénégalaise, sous la pression des calculs, des ambitions (ou des haines) de ses dirigeants, n'arrive pas à surmonter sa fragmentation structurelle qui en est le résultat. Les initiatives en marge de *Bennoo Siggil Senegaal*, notamment avec *Bennoo Alternative 2012* « pour le choix du candidat de l'unité et du rassemblement », n'ont pas eu plus de succès en raison des divisions internes².

-
1. Mais le mode de prise de décision dans ces coalitions mettant en face des partis comme l'AFP ou le PS et des partis unipersonnels a posé problème.
 2. Présentée officiellement comme « une initiative de jonction entre partis politiques, organisations de la société civile, mouvements citoyens et personnalités indépendantes, qui ont décidé d'impulser ensemble une dynamique unitaire, portée par une équipe de transition et un candidat de l'unité et du rassemblement » et revendiquant l'héritage intellectuel et

La défaite de Wade signe la fin d'une période marquée par les grandes coalitions politiques des années 1980 dont il a été le principal animateur. C'est en partie l'échec des tentatives destinées à trouver un compromis entre le PS et l'AFP qui a été un facteur décisif du recours à Macky Sall pour affronter Wade.

Vers la fin de l'histoire des partis politiques issus des indépendances

La montée de Sall ferme une séquence, celle initiée par Senghor. Car Sall a barré la route à ses derniers héritiers (Moustapha Niassé et Tanor Dieng). Il maintient néanmoins le pays sous le contrôle de l'un des trois « héritiers » de Wade (Idrissa Seck, Karim Wade et Macky Sall) soutenu, comme en mars 2000, par des segments de la prétendue gauche sénégalaise.

La défaite de Wade correspond aussi à la fin d'une génération, celle des grands tacticiens issus du PAI et d'autres partis dits de gauche ou nationalistes, qui ont joué ensuite des rôles importants au sein du PS, du PDS ou des coalitions politiques ou gouvernementales. Leurs résultats très faibles obtenus dans les différentes élections les ont conduits à se « réfugier » dans les coalitions conduites par Wade ou à nouer des alliances avec les héritiers de Senghor. Dix ans après l'alternance de mars 2000, ces grands tacticiens n'ont eu d'autre choix que de se ranger derrière Macky Sall pour continuer à bénéficier des ressources publiques.

Le personnel qui dirige les principaux partis politiques depuis la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel a renoncé à toute ambition de penser le développement du pays ¹. Cette situation consacre l'échec du projet nationaliste dont certains partis dits de gauche étaient porteurs. Ils n'ont pas réussi à procurer à leur projet l'ancrage social indispensable à son efficacité. Aucune réponse digne de ce nom n'est faite à des questions de fond comme le développement des inégalités sociales, le futur de l'université sénégalaise qui a atteint, depuis longtemps et dans beaucoup de ses composantes, ses limites de fonctionnement, la crise sans fin de l'économie arachidière ², le coût de plus en plus élevé du fonctionnement des administrations publiques alors que le désespoir de milliers de jeunes confrontés au chômage s'accroît.

moral des Assises nationales, cette initiative regroupait différents responsables politiques et des personnalités dites indépendantes. Les divisions internes observées au sein de *Bennoo*, d'où viennent ces dirigeants, ont été également reproduites ici.

1. Dans ce cadre, l'organisation des « Assises nationales », en juin 2008, constitue une rupture si l'on en juge par les objectifs affichés par les documents d'orientation disponibles. En effet, il y est question de la définition d'un nouveau projet de société.
2. Elle est documentée par différentes sources qui montrent la tendance à la baisse du « pouvoir d'achat arachidier ».

Les partis politiques ont de moins en moins de prise sur les populations. De plus en plus discrédités par des retournements d'alliances spectaculaires, des reniements et par le tarissement des ressources qui leur permettaient de maintenir une relative autonomie par rapport à la classe dirigeante, l'élite politique urbaine est de plus en plus tentée de se suicider en tant que force politique d'opposition pour participer au partage des ressources publiques. La faiblesse apparente de l'implication des jeunes dans les partis politiques en dehors des périodes électorales montre les difficultés de ces organisations à élaborer des discours et stratégies autres qu'avant-gardistes et réservés à « une minorité savante ». La percée relative du Parti démocratique sénégalais dans les milieux populaires durant les années 1980 et 1990 s'explique, en dehors du charisme de son leader, par son refus d'insérer son action dans la seule logique par laquelle l'élite occidentalisée a voulu maintenir les signifiants de sa « supériorité ».

Le personnel politique est aujourd'hui confronté à un déphasage des populations par rapport au système partisan ¹. Depuis la fin des années 1980, il a fait face à ce défi en construisant des alliances politiques dans lesquelles le président Diouf et ensuite Abdoulaye Wade ont joué un rôle important.

Avec la défaite de Wade, en 2012, on a assisté à l'effondrement de la coalition des forces politiques changeantes qui l'ont porté au pouvoir. Ce déclin suit celui de l'appareil politique construit par Senghor, commencé durant les années 1990, avec les dissidences de Moustapha Niasse et Djibo Ka. Entre les jeunes et les élites politiques traditionnelles, le fossé se creuse. On voit émerger de jeunes leaders contestant l'autorité de l'ancienne génération. Rien n'indique, cependant, que ces jeunes seront plus proches des préoccupations des populations. On observe aussi des recompositions sociales et politiques importantes. En 2012, les jeunes qui ont été à l'avant-garde des demandes de changements politiques sont issus en partie du monde de la culture et des arts. Leurs références ne sont ni Marx ni Senghor ni Cheikh Anta Diop. Ils sont beaucoup plus insérés dans le mouvement des idées véhiculées par les technologies de l'information et de la communication. C'est là qu'ils puisent les références leur permettant d'inventer, de bricoler ou d'imaginer leurs identités.

La musique, le football et la lutte constituent, désormais, pour de nombreux jeunes Sénégalais, les secteurs d'investissement personnel en raison des perspectives de promotion qu'ils offrent aux laissés-pour-compte du système scolaire ou de l'emploi public. L'expression culturelle, organisée par des entrepreneurs ne dépendant pas des pouvoirs centraux, a pris forme et se renforce. Des opérateurs privés soutiennent et réorganisent le sport, la musique, la mode. Nous voyons toute la force de leurs actions à travers la multi-

1. Il est vrai, cependant, que cette situation n'est pas spécifique au Sénégal.

plication prodigieuse des orchestres ainsi que les productions magistrales et mondialement reconnues de Youssou Ndour, Wasis Diop, Moussa Dieng Kala, Souleymane Faye [Diégo], Ismael Lô, Baba Maal, Seydina Issa Wade, Pape et Cheikh. Nombreux sont aussi les écrivains, les peintres, les créateurs comme Mohamadou “Zulu” Mbaye, C. Ardo Sow, Abdou Niang qui, selon l’expression de Mbembe, « doivent sans cesse se mesurer non contre le village d’à-côté, mais contre le monde au large ». Beaucoup de créateurs sont animés par un tel esprit. Ils tentent de s’affirmer à travers des innovations capables d’intéresser le reste du monde. Leur « monde au large » s’est nettement diversifié. Il n’est plus exclusivement arrimé à l’espace culturel ou économique de l’ancienne puissance coloniale. Mais ces recompositions n’effacent pas, ni ne gomment la demande centrale qui était d’actualité en 2000 et le reste encore, celle relative à la définition d’un nouvel ordre moral. Cette demande a été accentuée par l’état dans lequel se trouve le Sénégal avec le renversement de Wade.

Reconstruire un nouvel ordre politique et moral

L’amélioration tant attendue de la gestion des ressources nationales ne s’est donc pas produite entre 2000 et 2012. Depuis la crise de 1962, les stratégies de reproduction de la classe dirigeante ont paralysé les réformes économiques ou les programmes de lutte contre la corruption. Malgré les engagements publics des dirigeants à lutter contre ce phénomène et en dépit des moyens destinés à l’identifier dont dispose le pouvoir central, la corruption n’a pas été contenue. Entre 1980 et 2000, en raison de liaisons complexes avec de puissants groupes d’intérêt, et de ses relations avec le “parti des marabouts”, le personnel de direction de l’État n’a pas disposé d’une marge de manœuvre suffisante pour pulvériser les sites de prédation et ramener à la raison certains détenteurs de rentes. Entre 2000 et 2012, on a noté un gaspillage sans précédent des ressources publiques. La rapidité avec laquelle des Sénégalais se sont enrichis entre 2000 et 2012, avec des montants colossaux, a renforcé les inégalités sociales et montré que les réformes préconisées par les bailleurs de fonds en matière de gouvernance financière se sont enlisées.

La conviction de nombreux Sénégalais est que la présidence de la République n’a montré aucune détermination à arrêter la corruption. Malgré les rapports des institutions chargées de surveiller les comptes des établissements publics et les accusations de corruption, le niveau de réaction du pouvoir central a été timide. Face à l’ampleur des difficultés économiques et sociales, aucune alternative crédible n’est lisible dans le discours des « élites » qui sont, de surcroît, dépourvues du charisme¹, de l’enracinement social et

1. On voit de moins en moins de leaders comparables aux « grands démagogues africains » qui ont marqué la période des indépendances.

politique ainsi que des talents oratoires des dirigeants issus des indépendances et dont Wade a été le dernier représentant.

Parallèlement, on observe le renforcement de la tendance notée pendant les années 1980 : le manque d'homogénéité au sein du bloc au pouvoir. Cela s'est renforcé sous Abdoulaye Wade avec les remaniements intempestifs, la grande mobilité des dirigeants d'entreprises publiques ou le limogeage brutal de certains responsables politiques. Comme à la fin des années 1990, avec le Parti socialiste, les épreuves de forces au sein du bloc au pouvoir ont affaibli et provoqué l'effondrement de la coalition de forces sociales et politiques qui avaient permis l'élection de Wade dans un contexte où les appareils centraux des confréries religieuses sont eux-mêmes en retrait par rapport à ce que fut leur engagement en faveur du pouvoir central dans la seconde moitié des années 1980.

Des mutations sont notées au sein de la population musulmane, sous la pression des intellectuels francophones et arabophones œuvrant, depuis plusieurs années, en faveur de la promotion d'un islam modernisé – ce que demandait Mamadou Dia au début des années 1960 – c'est-à-dire sans l'intermédiation des marabouts dans l'espace politique, en faveur également d'une meilleure information des *taalibe* aboutissant à l'émergence d'un *taalibe*-citoyen, convaincu que le mot d'ordre en matière politique sort du territoire de compétence des marabouts. Cette conviction est d'autant plus forte que l'investissement des « marabouts mondains » et leurs retournements spectaculaires en faveur de tel ou tel homme politique ont convaincu les *taalibe*-citoyens que ces derniers sont avant tout des entrepreneurs politiques. Cependant, les groupes réformistes proposant l'émergence d'une société islamique n'ont pas progressé en raison de leurs dissensions internes, de la faiblesse de leurs moyens matériels et de l'indifférence de la majorité de la population à leurs messages. En 2012 comme en 2000, les partis qui ont tenté de braconner dans l'imaginaire religieux de la majorité des Sénégalais ont obtenu des résultats globalement faibles à l'occasion des élections. Comme en 2000, les Sénégalais n'ont accordé leurs suffrages qu'aux dirigeants dont les propos avaient un rapport direct avec leurs préoccupations quotidiennes. Il est peu probable que la tendance, dans ce domaine, se renverse à court terme.

On observe l'effritement progressif du modèle (post)colonial de promotion sociale, fondé sur l'École, qui a permis la construction et la reproduction de la classe moyenne. On voit alors l'importance grandissante des figures du commerçant, du voyageur, du migrant, mais aussi de l'« entrepreneur » qui a suivi une trajectoire différente de celle des « hommes d'affaires » dont l'enrichissement s'est opéré grâce aux marchés publics offerts par l'État ou à un accès élargi au crédit bancaire, en contrepartie de soutiens politiques. Malgré cette transformation sociale et économique, le fonctionnaire garde toujours son statut privilégié. Pour changer cette situation, il faut que des

acteurs autonomes alimentent et renforcent des secteurs productifs créateurs d'emplois et se transforment en gardiens des règles du jeu économique et social. Cela n'est pas encore le cas. Et, d'une manière générale, les pratiques économiques et sociales qui se diffusent s'intéressent au très court terme, en privilégiant une course effrénée au gain financier facile, à tout prix, alors que des données difficiles à vérifier font état de l'expansion des économies trafiquantes, notamment le *Money Laundering*, entre 2000 et 2012.

Depuis la fin des années 1970, le personnel politique n'a pas su faire preuve du courage requis pour traiter les causes structurelles de la situation dans laquelle se trouve le Sénégal et remettre le pays sur la bonne voie (*kullarbi*). Les dirigeants issus de l'alternance (mars 2000) avaient suscité beaucoup d'espoir de moralisation de la société lorsqu'ils ont ordonné des audits des entreprises publiques. Mais ils ont ensuite reculé face à l'immensité de la tâche et renforcé les pratiques liées au clientélisme, à la croissance démesurée du train de vie de l'État et à la multiplication des sites de prédation.

L'équipe réunie autour de Macky Sall fait face à de nombreux défis¹. Le principal est relatif à la reconstruction en urgence d'un nouvel ordre moral et politique, ce qui était à l'ordre du jour à la fin des années 1970, lorsque Diouf a pris le pouvoir, et en mars 2000 après sa défaite. Sall a pris de nombreuses initiatives², notamment avec la publication de son important patrimoine³, la réactivation de la loi sur l'enrichissement illicite et la mise à la disposition de la justice des rapports des différents corps de contrôle de l'État que Wade avait surtout exploités à des fins politiques. Macky Sall et ses collaborateurs ont fait de la question de la « récupération des biens mal acquis » l'un des principaux thèmes dans le cadre de la construction du projet hégémonique du pouvoir central. Mais il est encore trop tôt pour se prononcer sur les interventions du gouvernement sur la politique agricole, l'investissement, la politique économique, les relations internationales, l'emploi des jeunes ou le traitement de la question de leur chômage. Rien n'indique que l'équipe réunie autour de Sall rompra avec la tradition notée depuis des décennies et consistant à transférer aux générations futures les décisions les plus difficiles à prendre.

En raison des moyens financiers et politiques importants dont il disposait au début de son mandat, Abdoulaye Wade pouvait freiner ou ralentir cette

-
1. Cf. République du Sénégal, Ministère de l'Économie et des Finances, *Mémoire sur les politiques économiques et financières adressé à Madame Christine Lagarde, directrice générale du FMI*, Dakar, le 22 juin 2012, 28 p.
 2. Il n'est pas possible d'en proposer le *monotoring* dans un cadre aussi étroit. Le lecteur soucieux de tels détails pourra se reporter, entre autres, au document publié par les Assises nationales en décembre 2012.
 3. Voir le *Journal officiel de la République du Sénégal (JORS)*, n° 6660 du 24 avril 2012. Les avoirs bancaires ne sont pas mentionnés dans la version publiée dans le *JORS*.

évolution. Mais les importants atouts disponibles ont été contrariés par des problèmes de gouvernance, une économie de la prédation, du gaspillage, de l'insouciance, de la démesure, de l'arrogance et de la jouissance sans précédent dans la trajectoire de l'État. Malgré les réalisations indiscutables notées dans différents secteurs, ces questions de gouvernance ont provoqué le « décrochage » d'Abdoulaye Wade par rapport aux préoccupations liées au quotidien des Sénégalais et ont conduit à sa défaite.

La restauration de la crédibilité de l'État ne pourra pas se faire sans une lutte décisive contre la corruption, les profondes inégalités sociales et sans une accélération des réformes pouvant sortir les populations, surtout rurales, de la grande pauvreté. Les « élites » doivent surtout montrer aux populations qu'elles partagent avec elles les sacrifices. Depuis 1962, leur souci principal a résidé dans le perfectionnement de la "technologie" leur permettant de conserver le pouvoir et de s'enrichir. Rien n'indique encore, au-delà des déclarations d'intention, que le président élu en 2012 pourra renverser cette tendance, tout en redonnant espoir aux populations. En résumé, comme en 1980 avec Abdou Diouf, et en mars 2000 avec Abdoulaye Wade, il est encore question, en 2012, avec Macky Sall, de l'invention d'un nouvel « art de gouverner », permettant aux passagers comme à l'équipage d'arriver à bon port.

Références

- Agne Baidy, 2012, « Déclaration de Monsieur Baïdy Agne, Président du CNP sur l'environnement et la compétitivité des entreprises », Assises de l'entreprise, Dakar, 12-13 décembre, 57 p.
- Assises nationales du Sénégal, Commission monde rural et secteur primaire, Rapport de la Commission, Dakar, sd, 30 p.
- Assises nationales, 2008, Commission politique économique, finances publiques et environnement des affaires. Rapport provisoire de fin de travaux, Dakar, décembre, 110 p.
- Assises nationales, 2008, Commission politique extérieure, intégration africaine et migrations, Rapport. Dakar, 28 décembre, 113 p.
- Assises nationales, 2008, Commission politique économique, finances publiques et environnement des affaires, Rapport provisoire de fin de travaux, Dakar, décembre.
- Assises nationales, sd, Commission monde rural et secteur primaire, Dakar, 30 p.
- Assises nationales, 2008, Commission politique extérieure, intégration africaine et migrations, rapport, 113 p., 28 décembre.
- Assises nationales, Commission Aménagement du territoire, environnement et développement durable, 187 p.
- Assises nationales, 2008, Rapport des Assises départementales de Ziguinchor des 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2008, Ziguinchor, 50 p.
- Assises nationales, 2008, Commission 4, Gouvernance sociale, rapport synthétique des travaux, décembre, 80 p.
- Assises nationales du Sénégal, 2008, Commission Questions sociétales, valeurs, éthique, solidarité, Rapport provisoire, 31 décembre, 80 p.
- Assises nationales, 2009, Commission Institutions, liberté et citoyenneté, synthèse par Madame Maïmouna Kane Touré, janvier 2009.
- Assises nationales, 2012, Comité national de pilotage, Groupe de travail et de suivi de la mise en œuvre des conclusions, Rapport semestriel du groupe de travail et de suivi de la mise en œuvre des conclusions des Assises nationales (GTS) au comité national de pilotage des assises nationales (CNP), Évaluation des progrès pour la période avril - novembre 2012, Dakar, décembre, 48 p.
- Banque mondiale, 2006, *Sénégal. Développements récents et les sources de financement du budget de l'État. Revue des Dépenses Publiques*, Septembre 18, PREM 4, Région Afrique, Document de la Banque mondiale, xiii-95 p.
- Banque mondiale, 2012, Sénégal. Développer les outils des institutions de l'État pour une gestion plus efficiente de la dépense publique au Sénégal. *Revue des Finances Publiques*, PREM 4 Région Afrique, Document de la Banque mondiale, juin 2012, xxx-197 p.
- Bennoo Alternative* 2012, 2011, « Partis politiques et société civile ensemble. Pour une rupture définitive d'avec le "système Wade", Onze ans d'alternance trahie. Le Sénégal est au bord de l'implosion sociale », Dakar, 30 juillet 2011, 5 p.
- Bennoo Alternative* 2012, « Code de conduite de l'Alliance *Bennoo Alternative* 2012 », Dakar, août, 2 p.
- Bennoo Alternative* 2012, 2011, « Compte rendu de l'Assemblée générale du 15 août 2011 », Dakar, 5 p.
- Bennoo Siggil Senegaal*, 2012, « Allocution de M. Moustapha Niasse candidat de l'unité et du rassemblement », Congrès d'investiture de la Coalition *Bennoo Siggil Senegaal*, Dakar, le 4 janvier 2012, 13 p.

- Bennoo Siggil Senegaal*, 2012, « Résolution d'investiture de Moustapha Niasse comme candidat à la présidentielle de 2012 de la coalition *Bennoo Siggil Senegaal* et de ses alliés », Dakar, 4 janvier, 2 p.
- Bennoo Siggil Senegaal*, 2011, Déclaration du séminaire du 28 mai 2011, Dakar, 28 mai, 2 p.
- Bennoo Siggil Senegaal*, 2011, « Déclaration de la Conférence des leaders de *Bennoo* à l'issue du séminaire du 26 février 2011 sur l'avant-projet de constitution », Dakar, 26 février, 2 p.
- Bennoo Siggil Senegaal*, 2010, « Séminaire *Bennoo Siggil Senegaal* Ngor Diarama », Dakar 17 juillet 2010, 1 p.
- Bennoo Siggil Senegaal*, Avant-projet de constitution. Version au 26/02/2011 après réunion extraordinaire (séminaire) de la conférence extraordinaire des leaders, Dakar, février 2011, 34 p.
- Berg E., 1990, "Ajustement ajourné : réforme de la politique économique du Sénégal dans les années 80" (résumé en français rédigé pour l'USAID), octobre.
- Cadre permanent et de concertation des partis d'opposition (CPC), 2001, Mémoire du Cadre permanent et de concertation des partis d'opposition sur les élections législatives du 29 avril 2001, Dakar, 61 p. [Préface de Madior Diouf].
- Castells Manuel, 2012, « Ni dieu ni maître : les réseaux », Paris, FMSH, Le collège d'études mondiales, *Working Papers Series*, n° 2, février, 10 p.
- Commission nationale électorale autonome (CENA) 2007, Rapport sur l'élection présidentielle, Dakar, 109 p.
- Conseil sénégalais des femmes, 2011, *Combats pour la parité. La Campagne "Avec la Parité, consolidons la démocratie"*, Dakar, Cosef, 97 p.
- Coulibaly Abdou Latif, 2003, *Wade, un opposant au pouvoir. L'alternance piégée ?* Dakar, Les Éditions Sentinelles, juillet, 300 p.
- Coulibaly Abdou Latif, 2005, Sénégal. *Affaire Maître Sèye : un meurtre sur commande*, Paris, L'Harmattan [Sociétés africaines et diaspora, 211 p.
- Coulibaly Abdou Latif, 2007, *Loterie nationale sénégalaise. Chronique d'un pillage organisé. Lettre au président de la Commission nationale de lutte contre la corruption*, Paris, L'Harmattan, 146 p.
- Coulibaly Abdou Latif, 2009, *Comptes et mécomptes de l'ANOCI*, Paris, L'Harmattan [Sociétés africaines et diaspora, 204 p.
- Courbage Youssef, Todd Emmanuel, 2007, *Le rendez-vous des civilisations*, Paris, Seuil [La République des idées].
- Cruise O'Brien Donal, 1975, *Saints and Politicians. Essays in the Organisation of a Senegalese Peasant Society*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Diagne Abdoulaye, 2012, *Le Sénégal face aux défis de l'éducation. Enjeux et perspectives pour le XXI^e siècle*, Dakar et Paris, Karthala et CRES, 393 p.
- Diop Abdoulaye Bara, 1985, *La famille wolof. Tradition et changement*, Paris, Karthala, 262 p.
- Diop Amadou, 2011, *Atlas des élections locales à Dakar. Comportements et perspectives*, Dakar, GERAD éditions, 37 p.
- Diop Momar-Coumba (éd.), 1992, *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar, CODESRIA, 1992, 504 p.
- Diop Momar-Coumba (éd.), 1994, *Le Sénégal et ses voisins*, Dakar [Sociétés-Espaces-Temps], 320 p.
- Diop Momar-Coumba, Diaw Aminata, Diouf Mamadou, 2000, « Le baobab a été déraciné. L'alternance au Sénégal », *Politique africaine*, 78 : 157-179.

- Diop Momar-Coumba, Diouf Mamadou, 1990, *Le Sénégal sous Abdou Diouf. État et sociétés*, Paris, Karthala, 440 p. [Les Afriques].
- Diop Serigne, 1990, *Justice et politique au Sénégal*, Dakar, août, 39 p. multigr.
- Diouf Mamadou, 1992, « Fresques murales et écriture de l'histoire. Le *set-settal* à Dakar », *Politique Africaine*, 46, juin : 41-54.
- Fal Aram, Santos Rosine, Doneux Jean-Léonce, 1990, *Dictionnaire wolof-français*, Paris, Karthala.
- Fonds monétaire international, 2008, *Sénégal, Rapport des services du FMI sur les consultations de 2008 au titre de l'article IV, la première revue de l'Instrument de soutien à la politique économique, la demande de dérogation d'un critère d'évaluation et la modification de critères d'évaluation Préparé par le Département Afrique (en consultation avec d'autres départements) Approuvé par Sharmini Coorey et Adnan Mazarei*, le 30 mai.
- Gellar Sheldon, 1997, *Le climat politique et la volonté de réforme politique et économique au Sénégal [Rapport préparé pour l'USAID Sénégal]. Rapport final*. Version française, août, 155 p.
- Gellar Sheldon, 1987, "Circular 32 Revisited," in J. Waterbury & J. Gersovitz (eds), *The Political Economy of Risk and Choice in Senegal*, London, Frank Cass.
- Inspection générale d'État, 2012, La communication du Vérificateur général du Sénégal, lors de la séance de restitution par l'Inspection générale d'État (IGE), lundi 21 mai 2012 à Dakar, des travaux de rationalisation et de restructuration des services de l'État, Dakar, 21 mai, 8 p.
- Loum Mamadou Lamine, 2001, *Le Sénégal au 1^{er} avril 2000*, Dakar, Imprimerie Excaf Éditions.
- Ly Boubacar, 1966, *L'honneur et les valeurs morales dans les sociétés oulof et toucouleur du Sénégal*, Université de Paris, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Thèse pour le Doctorat de Troisième Cycle de Sociologie.
- Madariaga Nicole, 2012, « Sénégal : les enjeux du régime de croissance après l'alternance politique », *Macroéconomie & Développement*, AFD, octobre 2012 / N° 4, 28 p.
- Marut Jean-Claude, 2010, *Le conflit de Casamance. Ce que disent les armes*, Paris, Karthala, 420 p.
- Mbembe Achille, 2000, *De la Postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala [Les Afriques].
- Mbodji Mohamed, 1992, « La crise trentenaire de l'économie arachidière », in Momar-Coumba Diop (éd), *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar, CODESRIA : 95-133.
- Mbow Amadou Mahtar (sous la présidence de), 2011, *Assises nationales. Sénégal An 50. Bilan et perspectives de refondation*, Paris, L'Harmattan, 395 p.
- MDL Sénégal, 2005, *Projet zircon de la grande côte (PZGC), Exploration et traitement de minéraux lourds. Étude d'impact environnemental et social, Rapport final*, Dakar, 203 p.
- Médard Jean-François, 1987, « Charles Njonjo : Portrait d'un "Big Man" au Kenya » in Emmanuel Terray (éd.), *L'État contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan : 49-87.
- Melman C., 2002, *L'Homme sans gravité. Entretiens avec Jean-Pierre Lebrun*, Paris, Denoël, 229 p.
- Ministère de l'Économie et des Finances [Direction de la Planification] Document de projet de l'étude prospective « Sénégal 2025 ».
- Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan/Direction de la Prévision et de la Statistique, 2000, *Rapport économique et financier : Annexe au projet de loi de finances 2000 présenté au Parlement par Monsieur Makhtar Diop, ministre de l'Économie et des Finances*, Dakar, octobre.

- Ministère de l'Économie, des Finances, Direction de la planification nationale et de la planification régionale, 2010, Travaux préparatoires du XI^e Plan, Phase diagnostic, Le Financement du développement, Dakar, mars, 44 p.
- Ministère du Plan et de la Coopération, 1987, Étude prospective Sénégal 2015, Scénario tendancier, 22 mars 1989, version I, Dakar, 42 p. multigr.
- Mission d'observation de l'Union européenne, 2012, Élection présidentielle second tour – 25 mars 2012, Déclaration préliminaire. Les électeurs sénégalais renforcent leur démocratie, Dakar, 27 mars 2012, 7 p.
- Mission d'observation de l'Union européenne, 2012, Élection présidentielle, Sénégal 2012, Rapport final, Élection présidentielle 26 février 2012 premier tour – 25 mars 2012 second tour, Genève, 61 p. En ligne : date de dernière consultation : 18 novembre 2012/ http://eeas.europa.eu/eucom/pdf/missions/final-report-senegal-2012_fr.pdf.
- Plateforme des Organisations de la société civile pour l'observation du Second tour de l'élection présidentielle du 26 février 2012 au Sénégal, 2012, Déclaration préliminaire, 7 p.
- Raddho, 2007, *Élection présidentielle du 25 février 2007 au Sénégal. Rapport d'observation de la Raddho*, Dakar, 39 p.
- République du Sénégal, 2000, Projet de document-cadre de politique économique à moyen terme (1998-2000), Dakar, 26 février.
- République du Sénégal, Assemblée nationale, XI^e législature, Journal des débats, Session ordinaire unique 2008-2009, « Compte rendu in extenso, Séance du dimanche 9 novembre 2008, Examen du projet de résolution mettant fin aux fonctions de Monsieur Macky Sall en qualité de président de l'Assemblée nationale du Sénégal ».
- République du Sénégal, Cour des comptes, 2010, *Rapport public 2009*, Dakar, 179 p.
- République du Sénégal, 2011, *Rapport national sur la compétitivité 2011*, Dakar, 102 p.
- République du Sénégal, 2011, Séminaire gouvernemental, Coopération internationale et financement. Présentation par le ministre d'État Karim Wade, Dakar, 5 octobre, 42 diapositives, Power Point.
- République du Sénégal, 2011, Séminaire gouvernemental Ministère de l'Enseignement élémentaire, du moyen secondaire et des langues nationales, Bilan des réalisations dans le secteur de l'éducation : enseignement préscolaire élémentaire, moyen secondaire et langues nationales de 2000 à 2011, Dakar, 5 octobre, 12 p.
- République du Sénégal, 2011, Séminaire gouvernemental, Ministère de l'Enseignement supérieur, des universités et des Centres universitaires régionaux (CUR) et de la Recherche scientifique, Réalisations dans l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique entre 2000 et 2010, Dakar, 5 octobre, 14 diapositives.
- République du Sénégal, 2011, Séminaire gouvernemental, Ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Les réalisations du METFP de 2000 à 2011, Dakar, 5 octobre, 12 diapositives.
- République du Sénégal, 2011, Séminaire gouvernemental, Ministère de l'Agriculture, Bilan de l'alternance dans le secteur agricole 2000-2011, 32 diapositives.
- République du Sénégal, 2011, Séminaire gouvernemental, Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Réalisations depuis 2000, Dakar, 5 octobre, deux documents proposant 32 diapositives.
- République du Sénégal, 2011, Séminaire gouvernemental, Gouvernement du Sénégal. Électricité : Les enjeux et premiers résultats de la réforme ? Présentation du ministre d'État Karim Wade, Dakar, 5 octobre, 27 diapositives.
- République du Sénégal, 2011, Séminaire gouvernemental, Note introductive de Maître Souleymane Ndéné Ndiaye, premier ministre, 5 p.

- Rocheteau Guy [avec la collab. de Jean Roch], 1982, *Pouvoir financier et indépendance économique en Afrique. Le cas du Sénégal*, Paris, Karthala-ORSTOM, 386 p.
- République française, 2008, *Défense et sécurité nationale, Le livre blanc*, Paris, Odile Jacob
La documentation Française, juin 2008, 350 p.
- Sandbrook Richard, 1987, « Personnalisation du pouvoir et stagnation capitaliste : l'État africain en crise », *Politique africaine*, 26 : 15-37.
- Sané O., 2008, « Politique budgétaire, train de vie de l'État et viabilité de la dette, Contribution aux travaux des Assises nationales [Commission politique économique, finances publiques et environnement des affaires], Dakar, 13 p.
- Sénégal (République du), Primature, 1995, *Libéralisation de l'économie. Les fondements et les instruments juridiques. Recueil des lois, décrets et autres textes*, [Cellule d'appui à l'environnement des entreprises], Dakar, septembre, 115 p.
- Sénégal (République du), Ministère de l'Économie et des Finances, 1987, « Objectifs et modalités du Plan de redressement du secteur bancaire », Dakar, octobre.
- Sy Jacques Habib, Diallo Mamadou Aliou, Kane Papa Samba, *Le domaine public maritime de Dakar. Pouvoir élites et impunité*, Dakar, Aide et Transparence, 130 p.
- Sy Malick, « Performances du système fiscal », 2008, Contribution aux travaux des Assises nationales [Commission politique économique, finances publiques et environnement des affaires], Dakar, 6 p.
- Thiam Habib, 1993 « Déclaration sur la politique économique du gouvernement », *Le Soleil*, mardi 17 août 1993, 5-6.
- Touré Mamoudou, 1985, *Politique d'ajustement économique et financier* [Communication au Conseil national du Parti socialiste].
- USAID, Évaluation de la corruption au Sénégal [Publication destinée à l'Agence des États Unis pour le développement international. Préparé par Management Système Systems International], août 2007, 107 p.

1996 dans ses articles 3 et 14 par le pouvoir de Wade ¹, n'était pas en réalité anodine. Il serait tentant de faire le lien entre cette annulation et la participation des organisations de la société civile sénégalaise aux combats pour la citoyenneté et l'éthique menés durant le magistère de Wade. On sait que le Forum civil avait activement pris part aux assises nationales inédites organisées en 2008-2009 par des partis politiques et des organisations de la société civiles et dont les conclusions n'ont pas été reconnues par le président Wade. On se rappelle aussi que pour avoir activement participé, au sein du M23, aux luttes citoyennes au cours des consultations pré-électorales de février-mars 2012, Alioune Tine de la RADDHO s'était attiré les foudres du pouvoir de Wade. Pour le gouvernement, les Ong constituaient de facto des adversaires et une menace pour le régime libéral d'où la nécessité de recadrer leurs interventions. Les ONG sénégalaises avaient, à l'époque, dénoncé cette annulation de l'accord de siège qui consacrait une suspension de leurs programmes à l'intérieur du pays ².

Conclusion

L'enclenchement du processus de régionalisation depuis 1996, avec les lois portant Code des collectivités locales et transferts de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales (lois 96-06 et 96-07), et les réaménagements successifs apportés par le régime de Wade de 2000 à 2012, auront permis de consolider l'architecture institutionnelle de la décentralisation et du développement local au Sénégal et de favoriser une meilleure implication de la société civile et des collectivités locales dans le processus de développement. Les gouvernements locaux ruraux et urbains ont semblé avoir pris conscience de l'importance de ces enjeux, en ouvrant ces dernières années la voie à de multiples initiatives en faveur de l'adhésion de la société civile aux affaires de leurs circonscriptions. Des initiatives de participation citoyenne ont ainsi été entreprises dans de nombreuses collectivités locales pour éclairer les décisions locales et conduire les politiques territoriales, avec des expériences, il faut le reconnaître, tantôt distinctes tantôt similaires (Abdoul & Dahou 2003 ; Ballard, Bonin, Robinson & Xaba 2008). À la suite de Bacqué, Rey et Sintomer (2005 : 17), on peut distinguer dans le cas sénégalais trois dynamiques qui s'interpénètrent. D'abord, une démarche descendante (*top-down*) émanant des instances politico-institutionnelles. C'est le cas dans la commune de Saint-Louis où l'initiative de la consultation est appuyée par des structures externes. L'échelon quartier sert dans ce

-
1. La tutelle des ONG, qui était assurée par le ministère de la Famille, est maintenant transférée au ministère de l'Intérieur, à travers la Direction de l'Administration générale et de l'Administration territoriale (DAGAT).
 2. Lire entretien de Mamadou Sarr (*Walfadjri*) avec Momar Talla Kane, PCA du CONGAD : « La suspension des accords de siège des ONG est une mesure irréfléchie », <http://www.thiesvision.com>.

cas de maillon à la planification participative du développement. En vue de permettre aux populations de pleinement participer à la vie locale, la ville a décidé sur délibération d'étendre le PRADEQ à l'ensemble des quartiers de la commune. Un triple rôle de mobilisation des acteurs, d'identification des priorités et de coordination des actions de développement à l'échelle des quartiers est assigné aux CDQ. Ensuite, une démarche ascendante (*bottom up*) impulsée par un mouvement social ou associatif local dynamique comme l'illustrent les cas de Pikine Est et de Rufisque. Ces deux dispositifs ont été élaborés en amont de l'accompagnement externe. Le CLC/DPE et le CO-DEC ont été impulsés à partir de dynamiques locales préexistantes. Dans ces deux exemples, l'accompagnement extérieur a servi d'appoint à l'animation de la consultation. Dans l'exemple plus particulier du CLC de Ross Béthio qui s'appuie sur l'idéologie autogestionnaire, le dispositif participatif utilise le canal de la concertation comme mode de prise de décision. Enfin, un contexte plus rare de transformation sociale où les dispositifs participatifs s'insèrent dans un projet de réforme large et émanent d'une double démarche, *bottom up et top-down*, à l'exemple de Pikine-Est, de Saint-Louis et de Rufisque où les instances élues et les OCB tentent ensemble d'identifier les contraintes liées à leurs territoires, trouver les solutions de leur mise en œuvre via de processus délibératifs. À cette typologie esquissée, il est possible d'ajouter les formes violentes de la participation locale qui tendent à s'amplifier dans les collectivités locales. Il serait d'ailleurs alléchant d'établir un parallèle entre ces formes protestataires de la participation et le détachement constaté des citoyens aux instances locales de représentation. Au regard des données analysées, les pratiques participatives sont aussi confrontées à quelques cercles vicieux comme les dysfonctionnements organisationnels, la léthargie des structures, l'absence de démocratie interne, un fonctionnement intermittent, un leadership peu approprié, les détournements d'objectifs, le clientélisme partisan, le faible niveau d'instruction des acteurs (Piper & Deacon 2008). En dépit de certains acquis mis en lumière, une plus grande promotion de ces expériences est à attendre des gouvernements centraux et locaux et des partenaires au développement. Des initiatives participatives, il est possible de passer à de véritables politiques participatives soutenues par des lois. La mise en place de conseils consultatifs tarde à se généraliser dans les collectivités locales. Seules certaines ont pris en marche le processus. La formation des OCB et de leurs représentants délégués reste également une préoccupation de premier ordre des décideurs publics. De nouvelles initiatives juridiques et législatives concourant à accompagner le développement des espaces publics sont à promouvoir. Des avancées assez significatives ont été cependant constatées au cours de ces douze dernières années. Le président Wade a procédé à d'importantes réformes qui ont créé de nouvelles collectivités décentralisées pour responsabiliser les populations. La situation des finances locales a également connu une nette amélioration. Cette évolution tendancielle des finances locales sénégalaises ne doit pas dissimuler les réels efforts encore à déployer pour améliorer les indica-

teurs de performance des collectivités locales. Il est tout à fait clair que pour améliorer la situation des finances locales, il faudra réformer en partie le régime actuel de la fiscalité locale et le système de péréquation. Dans de nombreuses collectivités locales, le système de péréquation financière verticale ne semble pas tenir en compte dans les critères de répartition des fonds d'accompagnement de variables motrices telles que la taille géographique et démographique de la collectivité locale, ses besoins de financement, le niveau de pauvreté des populations négligés au gré d'allégeances politiques et électorales. De nouvelles ruptures s'imposent pour répondre aux défis du développement local et de la démocratie représentative. Les assemblées locales, en bute perpétuelle, depuis l'époque coloniale jusqu'au Sénégal post-alternance, à la logique hégémonique de l'État, méritent d'être mieux soutenues dans le financement et le suivi de leurs projets. La gouvernance territoriale et l'intercommunalité doivent être développées et renforcées pour une plus grande efficacité des interventions sur le terrain. Des décisions fondamentales sont à prendre sur le modèle de décentralisation et de gouvernance à reconstruire et surtout sur les hommes chargés de le mettre en œuvre. À l'heure de la mondialisation et de la globalisation, les institutions décentralisées et les mouvements citoyens doivent faire leur preuve de leur capacité à bien maîtriser les mutations économiques, politiques, techniques et culturelles qui s'opèrent au niveau local. Cette décentralisation « nouvelle » qu'ils sont appelés à promouvoir appelle plus amplement la pleine responsabilité de l'État dans la définition d'une politique de capacitation des acteurs. Améliorer les modes locaux de gouvernance suppose donc plus concrètement de renforcer le statut des mandataires en instaurant un système cohérent de fonction publique locale.

Bibliographie

- Bacqué Marie-Hélène, Rey Henri, Sintomer Yves (éds.), 2005, *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, La Découverte.
- Bacqué Marie-Hélène, Sintomer Yves, 2011, *La démocratie participative. Histoires et généalogies*, Paris, La Découverte.
- Bako-Arifari Nassirou, Laurent Pierre-Joseph (éds.), 1998, *Les dimensions sociales et économiques du développement local et la décentralisation en Afrique au Sud du Sahara*, *Bulletin de l'APAD*, 15.
- Belloncle Guy, 1993, *Anthropologie appliquée et développement associatif. Trente années d'expérimentation sociale en Afrique saharienne (1960-1990)*, Paris, L'Harmattan.
- Bénit-Gbaffou Claire, Gervais-Lambony, Philippe (éds.), 2008, *Les formes de la démocratie locale dans les villes sud-africaines*, *Revue Tiers Monde*, 196, octobre-décembre, Institut d'Études du Développement économique et social.
- Carbonnier Gilles, 2010, « L'aide au développement une fois de plus sous le feu de la critique », *Revue internationale de politique de développement*, Dossier Afrique : 50 ans d'indépendance : 141-147.
- Cernea Michael, M. (éd.), 1998, *La dimension humaine dans les projets de développement. Les variables sociologiques et culturelles*, Paris, Karthala.
- Chauveau Jean-Pierre, 1994, « Participation populaire et populisme bureaucratique », in Jean-Pierre Jacob & Philippe Lavigne Delville (éds.), *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamique*, Paris, APAD, IUED, Karthala : 22-27.
- Cissé El Hadj Madior, 2004, *Des théories réformistes à la planification régionale. Les chemins difficiles du développement*, Dakar, PUD.
- Cruise O'Brien Donal, Diop Momar-Coumba, Diouf Mamadou, 2002, *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala.
- Dahou Tarik, 2002, « De l'encadrement à la libéralisation. Les pouvoirs locaux se réapproprient le développement rural », in Momar-Coumba Diop (éd.), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala : 227-255.
- De Decker Henry, 1967, *Nation et développement communautaire en Guinée et au Sénégal*, Paris, Mouton, La Haye.
- Dia Mamadou, 1961, *Réflexions sur l'économie de l'Afrique noire*, Paris, Présence africaine.
- , 1962, « Circulaire n° 32 du 21 mai 1962 », *JORS*, 2 juin 1962 : 952-955.
- , 1985, *Vicissitudes de la vie d'un militant du Tiers-monde*, Paris, Publisud.
- Diop Momar-Coumba (éd.), 2004, *Gouverner le Sénégal. Entre ajustement structurel et développement durable*, Paris, Karthala.
- Diop Momar-Coumba, Diouf Mamadou, 1990, *Le Sénégal sous Abdou Diouf. État et société*, Paris, Karthala.
- , 1992, « Enjeux et contraintes de la gestion municipale au Sénégal », *Revue canadienne des études africaines*, 26, 1 : 1-23.
- , 1993, « Pouvoir central et pouvoir local. La crise de l'institution municipale au Sénégal », in Sylvie Jaglin & Alain Dubresson (éds.), *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisations en questions*, Paris, Karthala : 101-125.
- Diop Momar-Coumba, Diouf Mamadou, 1999, *Les figures du politique en Afrique : des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Paris-Dakar, Karthala-Codesria.
- Ela Jean-Marc, 1982, *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala.
- , 1990, *Quand l'État pénètre en brousse... Les ripostes paysannes à la crise*, Paris, Karthala.

- Favreau Louis, Fall Abdou Salam, 2007, *L'Afrique qui se refait. Initiatives socioéconomiques des communautés et développement en Afrique noire*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Fino Daniel (éd.), 1996, *Impasses et promesses. L'ambiguïté de la coopération au développement*, Nouveaux cahiers de l'IUED, Paris, PUF.
- FONGS/FAO, 1999, *Les organisations paysannes face à la décentralisation, Manuel 4*, Projet TCP/6713/SEN.
- Gautron Jean-Claude, 1971, *L'administration sénégalaise*, Paris, Berger-Levrault.
- Gurr Ted, 1970, *Why Men Rebel*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press.
- Hesseling Gerti, 1985, *Histoire politique du Sénégal*, Paris, Karthala.
- Kanouté Mamadou Bachir, 2011, « Quand l'Afrique réinvente la citoyenneté locale », *Le Monde diplomatique*, Les défis de la démocratie participative, octobre.
- Le Duff Robert, Rigal Jean-Jacques, Schmidt Géraldine (éds.), *Démocratie et management local*, Paris, Dalloz.
- Leloup Fabienne, Moyart Laurence, Pecqueur Bernard, 2003, « Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s) ? », *Mondes en développement*, 4, 124, De Boeck Université : 95-112.
- Mbodj Mohamed, 1992, « La crise trentenaire de l'économie arachidière », in Momar-Coumba Diop (éd.), *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar, Codesria : 95-133.
- Mercoiret Marie Rose, 1994, *L'appui aux producteurs ruraux. Guide à l'usage des agents de développement et des responsables de groupements*, Paris, Karthala et Ministère de la Coopération.
- , 2006, « Les organisations paysannes et les politiques agricoles », *Afrique contemporaine*, 1, 217 : 135-157.
- Ndiaye Sambou, 2005, *La coproduction de services collectifs urbains en Afrique de l'ouest*, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), Série Comparaisons internationales, n° 22.
- Neumann Walter Lawrence, 1991, *Social Research Methods: Qualitative and Quantitative Approaches*, Boston, Allyn and Bacon.
- Niang Abdoulaye (éd.), 2003, *Développement local et développement durable*, Coopération interuniversitaire Turin-Sahel, Actes du colloque de Saint-Louis du 23 au 25 juin.
- Nzouankeu Jacques-Mariel, 1997, « Enjeux et perspectives de la décentralisation comme moyen de réaliser la démocratie locale au Sénégal » in Konrad Adenauer Stiftung, *Formes traditionnelles et contemporaines de participation locale et d'autonomie en Afrique*, Johannesburg : 395-362.
- Olivier de Sardan Jean-Pierre, 1995, *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-Karthala.
- Perrineau Pascal (éd.), 1994, *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Piveteau Alain, 2004, « Les "nouveaux" avatars du développement aidé : décentralisation et gouvernance locale », in GRES, *Premières journées du développement. Le concept de développement en débat ?*, Université Montesquieu-Bordeaux 4, 16 et 17 septembre, Atelier 7, Dimension territoriale du développement, Bordeaux : 1-22.
- Polère Cédric, 2007 « L'action directe : extension des modes de participation politique, ou menace pour la démocratie ? », in Millénaire, Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon, Lyon : 1-14.
- Raffinot Marc, 2002, « Le second souffle de l'aide », *Problèmes économiques, Pays en développement*, 2782 : 1-6.

- Rahmato Dessalegn, 1991, *Organisations paysannes en Afrique. Problèmes et perspectives*, Dakar, Codesria.
- République du Sénégal, 1996, *Textes de loi sur la décentralisation*, Dakar, Ministère de l'Intérieur.
- Rosanvallon Pierre, 2006, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil.
- Sen Amartya, 2000, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice et liberté*, Paris, Odile Jacob.
- Snoy Thérèse, 2002, « De la pertinence et de la légitimité du principe de participation », in Nadine Gouzée (éd.), *Reflets. Perspectives de la vie économique*, Bruxelles, De Boeck : 101-108.
- Stiglitz Joseph Eugene, 2002, *La Grande Désillusion*, Paris, Fayard.
- Tersiguel Philippe, Becker Charles (éds.), *Développement durable au Sahel*, Dakar - Paris, Sociétés, Espaces, Temps - Karthala.
- Totté Marc, Dahou Tarik, Billaz René (éds.), 2003, *La décentralisation en Afrique de l'Ouest. Entre politique et développement*, Paris - Dakar, Karthala - Cota, Enda Graf.
- Touré Ibrahima, 2009, *Décentralisation et gouvernance locale. Analyse des dynamiques de pouvoir et des effets sociopolitiques de la réforme politico-administrative dans la communauté rurale de Ross Béthio*, Thèse unique de doctorat en sociologie, Université Gaston Berger de Saint-Louis.
- , 2012, “Autonomy and Local Democracy in Africa: an Illustration Using the Case of Senegal,” *International Review of Administrative Sciences*, Sage Publications, 78, 4: 757-774.
- Vaillancourt Yves, Leclerc Philippe, 2008, *Note de recherche sur l'apport de l'économie sociale dans la coproduction et la coconstruction des politiques publiques*, Copublication CRISES/ Innovation sociale et développement des communautés (ARUC ISDC), UQO.

Table des matières

Remerciements	7
Préface. La famille très étendue de Momar-Coumba Diop <i>Jean Copans</i>	11
Avant-propos. Le dernier épisode d'une longue chronique du Sénégal contemporain <i>Momar-Coumba Diop</i>	21
Introduction. Essai sur un mode de gouvernance des institutions et des politiques publiques <i>Momar-Coumba Diop</i>	33
Le pouvoir de l'argent et l'argent du pouvoir : la gestion de l'économie sénégalaise 2000-2010 <i>Gaye Daffé</i>	85
Le Gouvernement à l'épreuve de la gestion du système de planification <i>Ousmane Ndoye</i>	115
Les politiques agricoles 2000-2012 : entre volontarisme et incohérence <i>Carlos Oya & Cheikh Oumar Ba</i>	149
Les politiques agricoles : alignement sur les objectifs officiels et efficacité <i>Abdoulaye Diagne</i>	179
L'approche filière au Sénégal : le défi relevé ? <i>Roos Willems</i>	207
Dynamiques foncières et responsabilités sociétales de l'État <i>Oussouby Touré, Sidy Mohamed Seck, Fatou Planchon & Ibrahim Sylla</i>	239
Une croissance partagée ? Évolution de l'emploi et des indicateurs de pauvreté non monétaire 2001-2005 <i>Sandrine Mesplé-Somps & Anne-Sophie Robilliard</i>	269
Politique industrielle et développement économique : le cas du Sénégal <i>Birahim Bouna Niang</i>	295
Le partenariat social dans les années 2000 : une décennie perdue ? <i>Alfred Inis Ndiaye</i>	313
État des lieux de la justice. Réflexions sur une gouvernance en crise <i>Moussa Samb</i>	347

Réviser la Constitution au Sénégal : consolider la démocratie ou “honorer” le Président? <i>El Hadji Omar Diop</i>	381
Chronique des décisions prises en faveur du troisième âge entre 2000 et 2010 <i>E. H. Seydou Nourou Touré & Abdoulaye Tall</i>	419
Mutations démographiques au Sénégal : enjeux pour le développement <i>Mohamadou Sall</i>	449
Performances et défaillances du système éducatif (2000-2011) <i>Abdoulaye Diagne</i>	463
Acteurs transnationaux dans les politiques publiques d'éducation. Exemple de l'enseignement arabo-islamique au Sénégal <i>Sophie Lewandowski & Boubacar Niane</i>	503
Quête de savoir, quête d'espoir ? L'étrange destin des étudiants <i>az-haris</i> sénégalais en Égypte <i>Sophie Bava & Mamadou Youry Sall</i>	541
Les politiques publiques en matière de télécommunications et de TIC (2000-2012). Entre discours, réalisations et scandales <i>Olivier Sagna</i>	563
Les politiques publiques en matière de technologies de l'information et de la communication. Harmonisation, convergence et gouvernance <i>Oumar Kane</i>	611
Les transports sénégalais. Ancrages internationaux et dérives locales <i>Jérôme Lombard, Benjamin Steck & Sidy Cissokho</i>	643
Changement climatique et contraintes environnementales au Sahel : manifestations et adaptations au Sénégal <i>Aminata Ndiaye & Paul Ndiaye</i>	673
Les inondations au Sénégal (2000-2011) : une gestion erratique <i>Mame Demba Thiam</i>	689
La gestion des déchets de Dakar (2000-2012). L'imbroglio institutionnel <i>Oumar Cissé & Salimata Seck Wone</i>	729
Configuration et tendances récentes de la politique publique de développement local (2000-2012) <i>Sambou Ndiaye</i>	759
Démocratie participative, décentralisation, finances publiques et aide au développement <i>Ibrahima Touré</i>	789

ÉDITIONS KARTHALA

Collection *Les Afriques*

- Afrique est-elle protectionniste ? (L'), *Hibou B.*
Afrique et le monde des esprits (L'), *Haar G. ter*
Ajustement structurel en Afrique (L'), *Duruflé G.*
Algérie par ses islamistes (L'), *Al-Ahnaf M., Botiveau B. et Fregosi F.*
Angola postcolonial (2 tomes), *Messiant Ch.*
Assassinat de Lumumba (L'), *De Witte L.*
Cause des armes au Mozambique (La), *Geffray C.*
Chemins de la guerre et de la paix (Les), *Marchal R. et Messiant C.*
Commerce frontalier en Afrique centrale (Le), *Benafla K.*
Côte d'Ivoire, l'année terrible, *Vidal C.*
Démocraties ambiguës en Afrique centrale, *Bernault F.*
Économie camerounaise (L'), *Aerts J.J., Cogneau D.*
Économie sud-africaine au sortir de l'apartheid (L'), *Cling J.-P.*
Effervescence religieuse (L'), *Seraphin Gilles*
Énergie sociale à Abidjan (L'), *Le Pape M.*
Esprit d'entreprise au Cameroun (L'), *Warnier J.-P.*
Faire fortune en Afrique, *Rubbers B.*
Impossible retour (L'), *Walker Clarence E.*
Improvisation économique en Afrique de l'Ouest (L'), *Nbukpo K.*
Isolément global. La modernité du village au Togo, *Piot Ch.*
Longue marche de la modernité africaine (La), *Copans J.*
Métier des armes au Tchad (Le), *Debos M.*
Mort de Diallo Telli (La), *Diallo A.*
Odyssée Kabila (L'). Trajectoire pour un Congo nouveau ?, *Willame J.-C.*
Patrice Lumumba. La crise congolaise revisitée, *Willame J.-C.*
Pauvreté au Sahel (La), *Bonnecase V.*
Peuple du fleuve (Le), *Bureau R.*
Police morale de l'anticorruption (La), *Vallée O.*
Politique par le bas (Le), *Bayart J.-F., Mbembé A. et Toulabor C.*
Prophète de la lagune (Le). Les harristes de Côte-d'Ivoire, *Bureau R.*
Religion de la vie quot. chez des Marocains musulmans (La), *Ferrié J.-N.*
Sahel au XXI^e siècle (Le), *Giri J.*
Sénégal sous Abdou Diouf (Le), *Diop M.-C. et Diouf M.*
Sociologie des passions (Côte-d'Ivoire et Rwanda), *Vidal C.*
Sorcellerie et politique, *Geschiere Peter*
Togo sous Eyadéma (Le), *Toulabor C. M.*

Collection *Recherches internationales*

- Adieu aux armes ? (L'), *Nathalie Duclos*
- A la recherche de la démocratie. Mélanges offerts à Guy Hermet,
Javier Santiso (dir.)
- Ambedkar !, *Guy Poitevin (en collaboration avec Hema Rairkar)*
- Après la crise... Les économies asiatiques face aux défis de la
mondialisation, *J.-M. Bouissou, D. Hochraich et Ch. Milelli (dir.)*
- Architecture, pouvoir et dissidence au Cameroun, *D. Malaquais*
- Atlantique multiracial (L'), *James Cohen, Andrew J. Diamond*
et Philippe Vervaecke (dir.)
- Aux origines du nationalisme albanais, *Nathalie Clayer*
- Chine vers l'économie de marché (La), *Antoine Kernen*
- Clubs politiques et perestroïka en Russie, *Carole Sigman*
- Démocratie à pas de caméléon (La), *Richard Banégas*
- Démocratie et fédéralisme au Mexique (1989-2000), *Magali Modoux*
- Démocratie mexicaine en terres indiennes (La), *David Recondo*
- État colonial, noblesse et nationalisme à Java, *Romain Bertrand*
- Être moderne en Iran, *Fariba Adelkhak*
- Faire parti. Trajectoires de la gauche au Mexique, *Hélène Combes*
- Gouvernance (La). Un concept et ses applications, *Guy Hermet,*
Ali Kazancigil et Jean-François Prud'homme
- Guerres et sociétés. États et violence après la Guerre froide, *Pierre Hassner*
et Roland Marchal (dir.)
- Identité en jeux (L'), *Denis-Constant Martin (dir.)*
- Indonésie : la démocratie invisible, *Romain Bertrand*
- Internet et politique en Chine, *Séverine Arsène*
- Mafia, justice et politique en Italie, *Jean-Louis Briquet*
- Mairie dans la France coloniale (Une), *Benoît Trépied*
- Matière à politique, *Jean-François Bayart et Jean-Pierre Warnier*
- Milieus criminels et pouvoir politique, *Jean-Louis Briquet*
et Gilles Favarel-Garrigues (dir.)
- Penser avec Michel Foucault, *Marie-Christine Granjon*
- Politique de Babel (La), *Denis Lacorne et Tony Judt (dir.)*
- Régner au Cameroun. Le roi-pot, *Jean-Pierre Warnier*
- Sécurité privée en Argentine (La), *Federico Lorenc Valcarce*
- Sultanat d'Oman (Le), *Marc Valeri*
- Sur la piste des OPNI, *Denis-Constant Martin (dir.)*
- Trajectoires chinoises. Taiwan, Hong Kong et Pékin, *F. Mengin*
- Vie quotidienne et pouvoir sous le communisme, *Nadège Ragaru*
et Antonela Capelle-Pogăcean (dir.)
- Voyages du développement, *Jean-François Bayart et Fariba Adelkhak (dir.)*

Achévé d'imprimer en avril 2013
sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery
58500 Clamecy
Dépôt légal : avril 2013
Numéro d'impression : 304237

Imprimé en France

La Nouvelle Imprimerie Laballery est titulaire de la marque Imprim'Vert®

Depuis la fin des années 1980, un groupe de chercheurs dirigé par Momar-Coumba Diop poursuit une réflexion pluridisciplinaire sur la longue durée, visant à reconstituer et à analyser les relations complexes entre l'État et la société au Sénégal depuis 1960. Complétant les six livres déjà disponibles chez Karthala, ce volume constitue la première synthèse de cette envergure consacrée aux institutions et aux politiques publiques sous les deux mandats d'Abdoulaye Wade (2000-2012). Il montre, avec des regards croisés d'universitaires et de professionnels, les réalisations, les innovations, mais aussi les espoirs déçus ou les échecs de la gouvernance libérale. Il rend notamment compte des initiatives et des projets initiés par le président de la République dans certains secteurs, en marge des programmes en cours d'exécution.

Ce livre met en lumière la nouvelle configuration du pouvoir central, l'ampleur des luttes d'intérêt et les relations instables entre le privé et le public. Il explique comment les ressources et les institutions publiques ont été gérées, tout en soulignant l'interventionnisme de la classe dirigeante, en particulier dans le monde rural. Ce volume est complété par un second conçu à partir de données, de perspectives ou d'outils analytiques différents et consacré, de manière plus précise, aux recompositions sociales, culturelles ou politiques.

Cet ouvrage constitue un précieux outil de référence pour comprendre l'évolution du Sénégal contemporain, en particulier les éléments structurels qui ont déterminé les orientations et les décisions du pouvoir central. À ce titre, il alimente, de manière originale et surtout sereine, la réflexion sur « l'art de gouverner » le Sénégal et d'autres pays confrontés aux mêmes questions de développement.



Momar-Coumba Diop est chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop (Dakar, Sénégal). Il a dirigé lui-même ou coédité une dizaine d'ouvrages qui portent sur les relations entre l'État et la société au Sénégal. Il a mis en place à Dakar, en 2004, le Centre de recherches sur les politiques sociales (Crepos) et a publié plusieurs thèses de jeunes chercheurs dans le cadre d'un partenariat avec Karthala.



ISBN : 978-2-8111-0878-6